

**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2019**

Préambule

La Loi de Programmation sur les Finances Publiques (LPFP) introduit de nouvelles dispositions concernant le DOB.

Les dispositions figureront dorénavant dans le DOB dans la partie consacrée aux ratios structurants.

Le paragraphe 2 de l'article 13 de la LPFP prévoit ainsi l'affichage de l'évolution des dépenses de fonctionnement, exprimée en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement. Cette indication permettra de mesurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement dans le contexte désormais structurant de la réduction des concours étatiques à l'origine de la pression continue sur les recettes de fonctionnement communales.

Il indique également que l'évolution du besoin de financement annuel doit figurer. Ce besoin correspond à la différence entre les emprunts et les remboursements des dettes.

Cette formule devrait témoigner dans les années à venir d'un recours accru à l'emprunt pour accompagner le financement des investissements en raison de la baisse des concours étatiques, synonymes de baisse des recettes de fonctionnement, par voie de conséquence de la baisse de la capacité d'autofinancement.

L'assiette de cette nouvelle obligation correspond à la globalité des budgets communaux, à savoir le budget principal et les différents budgets annexes : budget annexe Obellianne, budget annexe Grand Projet de Ville, budget annexe FISAC, budget annexe Gestion des parkings en ouvrage, budget annexe gestion du stade municipal, budget annexe construction Obellianne 2, budget annexe centre social municipal, budget annexe centre social MAES.

Les orientations de la municipalité et donc la prospective financière de la ville de Boulogne-sur-Mer s'articulent autour des axes prioritaires suivants :

- Poursuivre la réduction de la pression fiscale afin de ne pas faire porter une charge supplémentaire sur le pouvoir d'achat des Boulonnais.
- Développer les activités portuaires, avec le soutien à la pêche et à l'ensemble des secteurs d'avenir (Transmanche, croisière, plaisance, construction navale, pôle de compétitivité, énergies renouvelables, industries de l'agroalimentaire...).
- Accompagner l'emploi et la formation, les parcours professionnalisant, préparer l'école de demain avec la formation dès le premier âge au travers des activités péri éducatives.
- Poursuivre la transformation et la modernisation de la ville pour renforcer son attractivité avec la poursuite de l'aménagement du quai Gambetta et du quai des Paquebots... La gare maritime doit être un lieu stratégique de développement touristique, commercial et culturel.
- Renforcer la solidarité, la politique des âges en améliorant les modalités d'accueil des jeunes, en soutenant les projets des jeunes adolescents et des jeunes adultes, en plaçant au cœur des défis les questions de mobilité et d'accessibilité pour les aînés.
- Assurer au Boulonnais respect, dignité et tranquillité en répondant aux questions quotidiennes sur le logement, l'accessibilité, l'ordre public, la propreté, les incivilités.
- Attirer les investisseurs pour dynamiser notre ville et favoriser la création d'emplois.

Dans un contexte marqué par des contraintes financières croissantes, des exigences toujours plus grandes des usagers ainsi que par des mutations d'exercice des compétences, les collectivités territoriales se doivent d'engager des démarches de pilotage et de recherche de performance.

La gestion rigoureuse de la ville est le fruit d'un travail au quotidien où chaque euro est compté au regard du service rendu au public.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

La réforme de la taxe d'habitation
Le contexte international
Le recours au financement externe

LA MAITRISE DES RESSOURCES

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion
La dématérialisation
Les mutualisations et les changements de périmètre
Les enjeux de la fiscalité et des dotations
La maîtrise de la gestion
Le personnel
La gestion active de la dette
La programmation pluri annuelle des investissements
Les ratios structurants

LA CITOYENNETE

L'inscription sur les listes électorales
Le traitement des dossiers cartes d'identité et passeports
L'élargissement du périmètre de l'Etat Civil avec la gestion des PACS et le changement de prénom.

LES MANIFESTATIONS PROTOCOLAIRES

LA REUSSITE EDUCATIVE

La petite enfance
Les affaires scolaires
Le programme de réussite éducative

LES SOLIDARITES

Le Centre Social Municipal
L'Espace MAES
La politique de la ville
Le Domaine des Enfants du Boulonnais
L'action du C.C.A.S.

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité
L'environnement et le développement durable
Les aménagements urbains et les interventions sur le patrimoine bâti
Le logement
Les opérations de développement de la ville

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

L'animation de la ville
La proximité avec les habitants
La culture tout au long de la vie
Le rayonnement de la ville
L'accessibilité et le lien social
La politique sportive

La réforme de la taxe d'habitation

Le paradigme des collectivités territoriales a radicalement changé depuis 2017.

Le changement de gouvernement est à la source de ce changement fondamental de l'environnement sur lequel les collectivités pouvaient s'appuyer.

Antérieurement, les collectivités pouvaient appuyer l'exercice de leurs missions, la mise en œuvre des animations ou la mise en perspective de l'investissement sur des mécanismes de financement pluri annuels dans le domaine des dotations et une visibilité à moyen terme sur les ressources fiscales.

Désormais, une réforme d'ampleur portant sur la taxe d'habitation interroge directement la préservation des ressources tirées de la fiscalité directe locale sur une des 2 composantes majeures de la collectivité. Ainsi si aucune réforme ne semble toucher la taxe foncière, celle relative à la taxe d'habitation soulève nombreuses inconnues.

La taxe d'habitation pèse 11 millions d'euros soit près de 20% des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

Sera-t-elle remplacée par une nouvelle dotation ?

Sera-t-elle compensée par l'instauration d'une nouvelle taxe ?

Sera-t-elle alimentée par le reversement de recettes fiscales d'autres institutions ?

A ce jour au titre de 2018, la taxe d'habitation est provisoirement restée ancrée dans les états de notification de bases fiscales sur le même modèle que les années précédentes.

Qu'en sera-t-il pour 2019 ? La taxe d'habitation sera-t-elle toujours associée à l'état de notification des bases fiscales ? Qu'en sera-t-il pour les exercices suivants ?

D'autres questions se posent aujourd'hui.

Alors que les collectivités disposaient d'une véritable autonomie en matière fiscale, avec la possibilité de disposer d'une certaine élasticité dans l'évolution des recettes, les annonces en matière de fiscalité devraient rendre très majoritaire le poids relatif des dotations, très minoritaire celui de la fiscalité directe locale.

Avec pour effet induit de corseter le niveau des recettes, sans d'autre option que de réduire progressivement l'assiette des dépenses de fonctionnement, ce qui n'est pas sans interpeller sur l'efficacité du service public au bénéfice des habitants.

Le contexte international

Sur le plan international, une nouvelle donne apparaît avec les mesures protectionnistes choisies par les Etats Unis, leurs retentissements avec des décisions de rétorsion de la Chine, ou d'autres pays, un contexte général de retour de barrières douanières dans une économie mondialisée.

Des interrogations subsisteront sur l'évolution du coût des matières premières ou des fluides sans compter le contour incertain lié au Brexit de l'Angleterre. Sur le front des fluides, la commune s'attend à gérer une progression inédite de + 14% du coût des fluides, pour le gaz, sachant que le coût de l'essence atteint à nouveau des records.

Le recours au financement externe

La Commune a fait valoir récemment une politique de saisie d'opportunités sur les marchés financiers et de diversification des produits.

Au 1^{er} semestre 2018, elle a mobilisé 3 millions d'Euros en taux fixe et 1 million d'euros en taux variable, sur l'Euribor 3 mois. Une nouvelle campagne au second semestre est destinée à couvrir les besoins communaux, à l'heure où la capacité d'autofinancement s'est retournée structurellement depuis 2017.

Dans le contexte de la poursuite d'une dynamique forte d'investissement, la Commune passe d'une situation d'excédent de financement à une situation de besoin de financement : le recours à l'emprunt sera désormais égal ou supérieur au remboursement en capital de la dette contractée auprès des partenaires financiers.

Dès le moment où les dotations sont sous pression, dès le moment où la fiscalité tend à se sédimer voire prendre le contour d'une dotation, la Commune est dans l'obligation de recourir au financement externe pour alimenter l'investissement communal, générateur de marchés pour les entreprises, en particulier locales, générateur d'emplois. L'investissement local des collectivités territoriales renforce son rôle moteur dans l'économie, la croissance et la création d'emplois.

LA MAÎTRISE DES RESSOURCES

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion

Tout en poursuivant le contrôle de gestion, en juin 2018, la municipalité a souhaité s'engager également sur la voie du développement de l'évaluation de ses politiques, un outil essentiel de modernisation de l'action publique.

Les deux dossiers prioritaires sont le développement de deux outils de pilotage :

L'élaboration et le suivi de tableaux de bord comprenant des indicateurs pertinents

La formalisation d'un guide des procédures, en regroupant les principaux modes opératoires. L'objectif de ce guide est de répondre à un impératif de fiabilité et de sécurité, de partage des connaissances, cadre commun de référence pour l'action des services.

La dématérialisation

En matière de E-dématérialisation, la ville de Boulogne a mis en œuvre un service dématérialisé pour le règlement des prestations périscolaires (cantines, garderie...) avec une chaîne de facturation automatisée sur l'ensemble du processus.

Elle a également procédé à la mise en œuvre d'un guichet unique de réservation des salles communales mises à disposition des tiers avec l'appui logistique d'une application PLANITECH de réservation, d'assistance de contractualisation et de pré facturation.

La dématérialisation a encore progressé dans de nombreux domaines.

L'ensemble du processus de préparation du conseil municipal est désormais articulé autour d'un process automatisé aboutissant à la constitution de dossiers délibérations comprenant délibérations et annexes dans un environnement technique baptisé Gecco Assemblée.

La dématérialisation du processus courrier sera entreprise courant 2019.

Les mutualisations et les changements de périmètre

Afin de réduire les dépenses et les coûts de fonctionnement, la ville de Boulogne a engagé en interne une politique de mutualisation des ressources, complétée par le schéma de mutualisation mis en œuvre avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB).

A l'initiative de la ville de Boulogne sur Mer, un groupe de travail réunissant les responsables numériques et informatiques des 22 communes de la CAB a permis d'échanger sur les attentes du domaine, définir les stratégies en matière d'équipements, d'aménagement des infrastructures réseaux. Les compétences des équipes informatiques de la ville de Boulogne ont été mises à disposition de la CAB et des communes volontaires.

D'ores et déjà plusieurs projets sont en cours d'avancement important dans le domaine du système d'information.

Un point de convergence a vite été défini autour des Télécoms. La commune est également pilote d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour un groupement de commandes d'un « Marché Télécom » associant 10 communes et la CAB. L'AMO définira pour les collectivités adhérentes les opportunités d'optimisation des ressources (réseaux, infrastructures, équipements...). Un marché Télécoms a été lancé pour un groupement de commandes de 11 collectivités à la cible 2019.

4 collectivités se sont groupées autour d'une solution de sécurisation de nos systèmes de messagerie (solution MailInBlack). La ville de Boulogne a ainsi adhéré au groupement de commandes initié par la ville de Le Portel pour sécuriser les boîtes mail, lutter contre les cyber-attaques et filtrer les spams.

La Ville s'est engagée sur le projet Investissements Territoriaux Intégrés (Axe Numérique et Education Nationale). Pour cet appel à projet, l'idée a été de travailler de concert avec la Ville d'Outreau.

L'audit des différentes collectivités débouchera sur le lancement d'autres marchés en groupement de commande sur des thématiques comme la TOIP (Téléphonie sur IP) ou la vidéosurveillance. Il y a un véritable enjeu de mettre en place un service de télécommunications commun. Suite à la mise en place du groupement de commandes en

matière de TOIP (qui devrait avoir lieu en 2019) et fort d'un marché à bons de commande commun, la Ville proposera son service de Téléphonie sur IP pour les Villes qui sont sur un système vétuste ou en fin de maintenance.

Suite à l'annonce du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et sa mise en œuvre à compter du 25 Mai 2018, les collectivités ont créé un groupe de travail autour du RGPD.

Aujourd'hui les mutualisations mises en œuvre avec la CAB consistent essentiellement à évaluer le besoin des collectivités et à apporter un service ou un soutien mutualisé. Cette politique bénéficie essentiellement aux petites communes. Les bons résultats obtenus avec les premières actions créent un climat de confiance entre les communes partenaires et la CAB.

La création de services communs forts et expérimentés entre la ville centre et la CAB, la prise en charge d'équipements à vocation communautaire doivent apporter soutien et services aux collectivités dans un rapport gagnant/gagnant : gains de productivité à court et moyen terme sur les services existants, réduction des coûts d'exploitation, de fonctionnement, de maintenance...

Les communes de Saint Martin, Outreau, le Portel situées en périphérie immédiate de la ville de Boulogne sur Mer présentent des opportunités de collaborations intercommunales et des possibilités de réduction des coûts.

La commune de Boulogne sur mer a engagé plusieurs vagues de mutualisation avec le Centre Communal d'Action Sociale : en 2017 puis en 2018, le service logement a été intégré au Centre Communal d'Action Sociale. Par ailleurs, la fonction informatique du CCAS a été pleinement intégrée à la Direction des Systèmes d'Information de la commune tandis que la fonction financière a été intégrée au cours de l'exercice 2018.

Le service de médecine préventive fait l'objet depuis le 1^{er} octobre d'une contractualisation avec le Centre de Gestion. Cette contractualisation s'élargit au 1^{er} janvier 2019 avec l'adhésion de la commune à l'offre socle de prestations multiples proposée par le Centre de Gestion.

Concernant enfin l'instruction des demandes d'autorisation du Droit des Sols, la Commune a procédé à l'adhésion au service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par la Communauté d'Agglomération avec prise d'effet au 1er juin 2018.

Les effets de la loi NOTRe ont été intenses au cours des deux exercices précédents. Cette loi figure au premier plan des textes induisant des changements de périmètre fondamentaux pour la commune. Cette loi, numéro 2015- 91, promulguée le 7 août 2015, fixe les termes de la rationalisation de l'intercommunalité et détermine un ensemble de transferts vers l'EPCI.

Pour mémoire, les services de la collecte/traitement des déchets, de la promotion du tourisme, désormais des compétences intercommunales obligatoires ont fait l'objet d'un transfert au 1^{er} janvier 2017,

Le service de l'assainissement a fait l'objet d'un transfert au 1^{er} janvier 2018 sachant que la commission d'évaluation de transfert des charges n'a pas encore statué à ce jour.

Ces différents transferts impactent directement les comptes de la commune aussi bien sur les recettes que sur les dépenses. Ils se déclinent sur quasiment l'ensemble des postes budgétaires : personnel, effectifs, charges de gestion courante, subventions et marchés publics.

Le transfert de la compétence collecte des ordures ménagères a généré une démassification budgétaire de l'ordre de 3.5 Millions d'Euros ainsi qu'une surcharge budgétaire de 630 000 Euros à la charge de la Commune de Boulogne sur mer.

Celui de la compétence tourisme en revanche amène une démassification mineure et se traduit par sa neutralité dans les comptes communaux.

Enfin le transfert de la compétence assainissement s'est traduit par l'arrêt du fonctionnement du budget annexe Assainissement. Les soldes d'écritures comptables liés au transfert sont intervenus à l'occasion de l'examen de l'affectation des résultats 2017 lors du conseil municipal de juin 2018.

La Commune s'engage sur l'élaboration du Schéma Directeur Informatique sur une vision à 5 ans. Ce schéma directeur vise à poursuivre la mise en œuvre du réseau Très Haut Débit, sachant que 70 % des bâtiments administratifs ont été raccordés à la fibre optique de la Ville. Pour certains bâtiments (plus petits où les opportunités de bénéficier des travaux de Génie Civil pour les rejoindre se font rares), des solutions de location de fourreaux de

l'opérateur historique seront testées. Il vise aussi à fiabiliser le Système d'Information et faire converger les technologies avec une infrastructure évolutive robuste et la plus automatisée possible.

Dans un contexte de mise en œuvre du RGPD et où tout se dématérialise, le Système d'Information de la collectivité est primordial pour le fonctionnement de ses différents services. La ville s'est équipée d'une solution firewall pour maîtriser les flux réseaux entrants et sortants.

La ville s'oriente vers le tout Internet Protocol (IP) avec le déploiement d'un réseau fibre optique et d'un réseau avec des équipements performants.

En matière de dématérialisation et E-Administration, la Ville doit faire disparaître les applications Access déployées.

Les moyens de communication doivent être consolidés vis-à-vis de nos agents (mise en place d'un intranet et d'un écosystème autour) et vis-à-vis de nos citoyens (tout en préservant leur liberté dans un contexte RGPD).

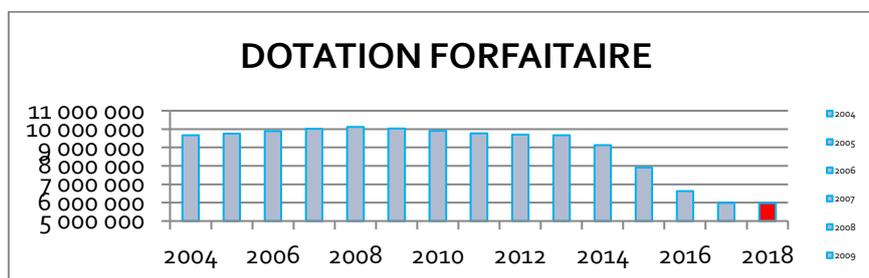
Face à des contraintes budgétaires et des objectifs de sécurité et de performance attendus, la pression augmente sur les DSI des villes de l'agglomération. La Ville bénéficie d'un réseau Très Haut Débit et d'un socle technique performant, robuste et évolutif. Elle continue d'investir pour améliorer son infrastructure.

Les enjeux de la fiscalité et des dotations

L'Etat a poursuivi sa politique de redressement des comptes publics et les collectivités territoriales ont été une nouvelle fois sollicitées en 2018 pour participer à l'effort commun de réduction des dépenses. Ce sera sans doute le cas de façon plus affirmée en 2019.

L'effort est matérialisé par la diminution des concours classiques aux collectivités territoriales : la dotation globale de fonctionnement, longtemps pivot des ressources communales, est concernée au premier plan par cette contribution à l'effort collectif.

Aussi comme le reflète le tableau suivant, la dotation forfaitaire n'aura pas fait l'objet d'un quelconque réajustement en 2018.



Sur les quatre dernières années l'évolution de la DGF est la suivante :

DGF	2016	2017	2018	2019
Dotation globale de fonctionnement	6 626 989	5 986 610	5 972 321	5 800 000

Cette hypothèse pour 2019 prend en compte le maintien de l'enveloppe globale de l'état avec une légère diminution du fait de l'augmentation du nombre des Agglomérations et communes regroupées en France. Comme le soulignait le Comité des Finances locales, le gâteau reste le même mais le nombre de convives est en légère augmentation. La diminution légère de la DGF tient compte du tassement de la population bouloonnaise depuis quelques années.

La commune de Boulogne-sur-Mer est pour autant en question sur la politique de péréquation verticale avec la Dotation de Solidarité Urbaine ou la Dotation Nationale de Péréquation, voire de la péréquation horizontale, en relation avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais avec le fond de péréquation intercommunal.

L'option budgétaire est de tabler à nouveau pour 2019 sur une relative neutralité de ces effets, contraires, en vue de préserver le dynamisme de la politique d'investissement au profit du développement économique et de l'emploi sur le territoire.

Il est certain que les collectivités seront désormais privées d'une recette dynamique, fondée sur les bases fiscales, avec une maîtrise locale des taux. La compensation sera dans ce cas de figure fixe plafonnée, susceptible d'être progressivement réduite comme l'ensemble des dotations. L'hypothèse budgétaire sera assise une quasi

compensation sachant que la commune supporte désormais en année pleine deux effets annoncés dès la fin 2016: l'effet demi part veuvage, à hauteur de 250 K Euros et la politique de l'Etat en faveur de la qualité de vie urbaine dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la ville et le transfert de la ressource abattement Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) au profit des bailleurs sociaux à hauteur de 160 K Euros en raison d'un double effet contrasté avec l'élargissement des bases exonérées d'une part et l'augmentation des taux de compensation d'abattement de la TFPB d'autre part, avec son passage de 26.5% à 40%.

Simplement 3 facteurs risquent de nouveau de déstabiliser fortement les finances communales, à l'échelon local mais également à l'échelle de toutes les collectivités : la réforme en cours sur la taxe d'habitation d'une part, la compression des dispositifs relatifs aux contrats aidés d'autre part, les transferts de compétence enfin.

Chacun de ces 3 impacts bouscule les équilibres structurels de la collectivité dans un schéma classique : forte baisse des ressources communales dans un premier temps, constatée en 2017, poursuivie en 2018, puis diminution de la capacité d'autofinancement, constatée en 2017, poursuivie en 2018, enfin questionnement des investissements et du niveau de prestations du service public.

1^{er} impact : La réforme de la taxe d'habitation passera peut être par une aide compensatoire de substitution à la dynamique de la taxe d'habitation.

Une telle dotation compensatrice sera naturellement soumise à de futures coupes budgétaires tandis que la fiscalité directe locale présentait la souplesse d'être adaptative et garantit l'autonomie de la collectivité. Ce premier volet est celui qui engendre le questionnement le plus important dans le cadre d'une vision prospective.

2^{ème} impact : La pression sur les contrats aidés a fait également peser un double risque, social et organisationnel, interrogeant le maintien de certaines activités du secteur public. La pression pourrait encore être accrue sur ce dispositif. Le recours à d'autres types de personnel en remplacement fera encore augmenter la facture pour la collectivité sur un facteur de 4 à 5, impossible à maintenir pour tenir les équilibres budgétaires.

3^{ème} impact : les transferts de compétence, loin d'être neutres, privent depuis 2 ans la collectivité de ressources de fonctionnement, bien au-delà de la stricte et théorique balance entre transferts de recettes et de dépenses.

Selon des évaluations préalables, ces 3 impacts ont conduit à une réduction de la capacité d'autofinancement communal à hauteur de - 10%, dès 2017, à nouveau -10% en 2018.

Si le résultat de fonctionnement annuel continuait **jusqu'en 2016**, à se positionner à un niveau relativement élevé propre à assurer un volume suffisant d'autofinancement des investissements, le retournement de conjoncture ne permet plus de garder une capacité d'autofinancement suffisant. La baisse continue des dotations commence à produire ses effets sur le résultat général.

Les recettes des communes sont répertoriées selon la doctrine en trois tiers.

Le premier tiers est lié au produit fiscal, sans réelles marges de progression. La part fiscale du budget communal devrait se restreindre fortement du fait de l'exonération progressive de la taxe d'habitation à compter de 2018. La politique fiscale communale en 2019 demeurera placée sous le sceau de la modération fiscale dans un contexte où les dotations de l'Etat subissent régulièrement un réajustement important. La fiscalité locale peut aussi être un outil pour la ville d'accompagnement de la vitalité et de l'attractivité commerciale avec la récente mise en place de la taxe sur les friches commerciales.

Le second tiers des recettes est lié aux dotations de l'Etat. Elles ne progressent plus globalement et supporteront, en fonction des collectivités, une forte érosion. Les dotations de l'état se décomposent en péréquation verticale et en péréquation horizontale. La ville de Boulogne-sur-Mer bénéficie de l'effort de péréquation tout en accueillant les charges de centralité.

Le dernier tiers, lié aux recettes diverses, sera à analyser notamment au regard de la tarification des services. La délibération traditionnelle de décembre permet d'appréhender à la fois l'exhaustivité des services offerts par la ville et les tarifs proposés.

La présentation fiscale de la ville 2017

Par rapport aux années précédentes on peut constater une progression du revenu fiscal par habitant pour Boulogne sur Mer entre 2015 et 2017. Il a progressé passant de 16 210 en 2015 à 16 469 € en 2017.

Les recettes fiscales pèsent significativement dans les recettes communales.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts	41 001 750	41 586 424	42 046 692	42 568 267	42 770 678	39 193 756	38 933 662

La taxe d'enlèvements des ordures ménagères n'est plus dans les recettes fiscales suite au transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Pour mémoire, le montant des recettes de fonctionnement représente plus de 70 M €. Le montant de la fiscalité en représente 60%. Le poids des recettes fiscales était de plus en plus prépondérant et représente presque 2/3 des recettes de la commune.

Les recettes fiscales sont de plus en plus importantes à due proportion concurrente de la réduction du poids des dotations. La suppression partielle et progressive de la taxe d'habitation n'a finalement pas engendré de modification du rapport entre les dotations et la fiscalité. En effet, la disparition progressive de la part de la taxe d'habitation a été compensée intégralement, à ce jour. La part exonérée de la taxe d'habitation a été comptabilisée comme une véritable fiscalité et pas comme une compensation.

La Ville de Boulogne-sur-Mer a fait le choix politique fort de ne plus augmenter depuis 2009 les taux de fiscalité directe. La politique locale va même dans le sens de réduire les taux de fiscalité directe pour préserver le pouvoir d'achat des Boulonnais tout en continuant d'offrir les meilleurs services à la population. La perspective pour 2019 s'inscrit en ligne directe avec cette position.

Evolution des taux de 2011 à 2018

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	30,34	30.04	29.74	29.68	29.68	29.68
Taxe foncière	34,10	33.83	33.69	33.62	33.62	33.62
Taxe foncière non bâtie	67,52	66.72	66.18	66.05	66.05	66.05

L'année 2019 sera aussi synonyme de modération fiscale. Les taux devraient rester inchangés en 2019.

La commune perçoit le produit des trois taxes ménages Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti et Non Bâti. Le produit fiscal est légèrement meilleur que le montant envisagé lors de la prévision. Le montant notifié, plus important que prévu, est lié au dynamisme des bases sur Boulogne-sur-Mer.

Montant perçu par Taxe pour la ville de Boulogne sur Mer

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe foncière	11 612 938	11 965 618	11 821 353	12 354 003	11 725 381	11 743 189
Taxe d'habitation	13 317 414	13 504 250	13 604 696	13 427 492	13 767 726	13 956 671
Taxe foncière non bâtie	17 420	17 814	18 001	19 022	19 881	20 343

Depuis quelques années, l'augmentation des bases fiscales est la résultante de deux effets : le dynamisme des permis de construire engendre la revalorisation des logements existants au travers de l'augmentation des catégories fiscales de ces logements. Le nombre de logements classés dans la catégorie vétuste a sensiblement diminué. Les services fiscaux ont aussi relancé progressivement le mécanisme des déclarations cadastrales. Ainsi, progressivement la valeur moyenne fiscale de la Ville de Boulogne se rapproche de la valeur moyenne départementale. L'année 2019 sera encore marquée par le travail des services fiscaux sur les bases fiscales. Par ailleurs, l'année 2019 est aussi marquée par l'arrivée de nouveaux ensembles immobiliers (terrasses de la falaise et ensemble immobilier portuaire).

Il est prévu pour l'année 2018 une exonération progressive de la taxe d'habitation. Cette exonération a commencé en 2018 à hauteur de 1/3. Cette exonération concerne 80 % des contribuables. Pour Boulogne-sur-Mer, cette exonération concerne 90 % des contribuables.

Le ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, a précisé au Club de l'économie du quotidien « Le Monde » que le plafond d'exonération serait de 30 000 € de revenus annuels pour un célibataire (2 500 € par mois), soit 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) en intégrant l'abattement de 10%.

Seuils de revenus maximum permettant d'être exonéré de taxe d'habitation à partir de 2018

Seuils	Célibataire	Célibataire avec 1 enfant	Couple	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couple avec 3 enfants
Revenu Fiscal de Référence (RFR)	27 000 €	35 000 €	43 000 €	49 000 €	55 000 €	61 000 €
Revenus annuels du foyer	30 000 €	38 890 €	47 780 €	54 440 €	61 110 €	67 780 €
Revenus mensuels du foyer	2 500 €	3 240 €	3 980 €	4 540 €	5 090 €	5 650 €

Pour la commune, la taxe d'habitation représente 11 725 381 €. Si on considère que 80 % des contribuables sont concernés par l'exonération de taxe d'habitation. L'exonération conduit à une perte théorique fiscale d'environ 3.5 millions d'euros par an, soit pour l'exercice 2019 une exonération à hauteur de 7 millions d'euros.

Une interrogation majeure était posée sur le Budget 2018 sur la nature, le volume et la pérennité du mécanisme de compensation annoncé pour les collectivités. La compensation 2018 est à hauteur du manque à gagner cependant deux interrogations demeurent :

En premier lieu, la pérennité de la compensation par l'état a été garantie pour 3 ans. Il résulte donc un questionnement pour la fin du dispositif soit 2022.

En second lieu, à la fin des trois ans de mise en place du dispositif. La quatrième année doit conduire à une suppression totale de la taxe d'habitation. Cette année sera sans doute aussi marquée par un retour dans les dotations des 11 millions initialement dévolues à la taxe d'habitation. Cette nouvelle situation devrait engendrer une série de questions et la perte d'autonomie des collectivités locales.

Des allocations compensatrices fiscales sont versées aux villes en contrepartie des pertes de recettes résultant des exonérations et des allègements de fiscalité locale accordés par le législateur. Ces compensations font figure de variable d'ajustement dans la loi de finances afin de permettre le financement des autres composantes de la dotation globale de fonctionnement, notamment les dotations de péréquation Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

Les exonérations de taxe d'habitation :

- Exonération de la Taxe d'habitation pour les revenus modestes, part compensée par l'Etat
- Les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité
- Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés Les contribuables âgés de plus de 60 ans
- Les contribuables atteints d'une infirmité ou d'une invalidité

Les exonérations de taxe foncière :

- Les personnes de condition modeste
- Les immeubles professionnels situés dans les zones franches urbaines
- Les logements à usage locatif situés en zones urbaines sensibles
- Les constructions neuves et les logements sociaux sous certaines conditions

Montant des allocations compensatrices de 2014 à 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Allocations compensatrices	1 534 645	1 481 427	1 366 824	1 568 363	1 574 912

L'évolution des allocations compensatrices s'explique par la dilution avec le temps des effets de la réforme de la taxe professionnelle et de l'impact des abattements fiscaux de taxes foncières pour certaines catégories de salaires. Cela prive, dans le temps, les collectivités, du dynamisme fiscal et paralyse la dynamique locale.

Montant des allocations compensatrices de 2014 à 2018 par allocation

	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation (Base)	1 139 917	1 233 676	1 006 588	1 338 737	1 385 893
Taxe foncière personnes modestes (Base)	45 862	27 938	18832	8105	8 585
ZFU /ZUS	61448	41 515	171837	165 641	161 541
Exonération longue durée	69962	34 439		17506	18381
Abattement 16 %	216693	143 163	121 413	37787	22 850

La hausse de l'exonération longue durée résulte de la livraison des appartements situés dans la zone du Chemin Vert. Cette exonération est de 10 ou 15 ans selon le mode de financement de ces immeubles.

Le tableau suivant présente la valorisation de la taxe foncière par habitant. Les valeurs moyennes données pour le Département, la Région et pour la France sont établies avec les villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Valeur foncière par habitant	2013	2014	2015	2016	2017
Boulogne sur Mer	888	920	928	889	948

Département	886	909	931	NC	970
Région	894	909	926	NC	946
France	1322	1354	1365	NC	1423

Effort fiscal	Taux
Boulogne sur mer	1.91

La moyenne fiscale par habitant est moins forte à Boulogne-sur-Mer que sur l'ensemble du territoire. Les taux d'imposition sur Boulogne amènent à un produit fiscal moins important que sur le reste du territoire.

Le budget 2019 a été envisagé avec l'idée de ne pas accentuer la pression fiscale. La progression du produit des impôts ne résultera donc que de l'augmentation des bases proposée par la loi de finances. Le budget 2019 a été établi avec une prévision d'augmentation cadastrale à hauteur de 0,5 %. Cette augmentation cadastrale serait conforme à la prévision d'inflation. Par ailleurs, ce taux correspond au taux de revalorisation proposé ces dernières années par la loi de finances.

Moyenne de taxe d'habitation

	Boulogne sur Mer	Moyenne des villes moyennes	Moyenne Nationale
Valeur	2 386	3 038	3 254

La dotation globale de fonctionnement (DGF) apparaît en baisse depuis quelques années, en raison du tassement de la population bouloonnaise mais aussi des orientations budgétaires de l'Etat, tandis que la dotation de solidarité urbaine (DSU) augmente.

La péréquation est le mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse et donc les écarts d'inégalités entre les différentes collectivités territoriales. Elle prend donc sur Boulogne-sur-Mer toute sa dimension à la fois à l'intérieur de l'agglomération mais aussi entre les différentes collectivités françaises. Le classement entre communes riches et communes moins riches s'effectue selon différents critères.

L'effort de péréquation verticale permet à la commune de Boulogne avoir permis d'enregistrer une progression forte de sa dotation de solidarité urbaine. Jusqu'alors, le gouvernement faisait donc valoir un effort supplémentaire envers les communes moins favorisées.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation globale de fonctionnement	9 129 645	7 913 157	6 626 989	5 986 610	5 972 321	5 800 000
Dotation de solidarité urbaine	5 367 565	6 538 940	7 612 050	8 161 836	8 800 000	8 550 000
	14 497 210	14 452 097	14 239 039	14 148 446	13 900 000	14 350 000

Le tableau montre que la dotation de solidarité urbaine compensait partiellement la baisse de la dotation globale de fonctionnement. La DSU a comme critère d'attribution le potentiel fiscal des communes et le nombre de logements sociaux ainsi que le potentiel fiscal par habitant.

La commune est aussi éligible à la dotation Nationale de Péréquation qui évolue au rythme de l'inflation, depuis le gel des dotations en 2010, la DNP suit la même évolution zéro. Seule la Dotation de solidarité Urbaine augmentait notamment grâce à l'effort de péréquation voulu par le gouvernement précédent. L'inversion de tendance en 2018 montre une stagnation de la péréquation verticale.

Le budget 2019 est donc présenté avec des prévisions budgétaires de dotation (DGF) en baisse. A l'inverse, le dynamisme de la péréquation est supposé prorogé.

Le Fonds de Péréquation Intercommunal permet une péréquation horizontale entre les communes de l'intercommunalité. Elle est basée sur trois critères cumulatifs. Le premier représente 60 % de cette péréquation et se situe au niveau de l'écart de revenus par habitant par rapport à la moyenne de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Le deuxième qui se situe à 20 % est établi en fonction de la richesse fiscale. Le troisième qui représente 20 % est fonction de l'effort fiscal.

Schéma péréquation horizontale

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation de Solidarité Communautaire	306 598	309 378	310 000	310 892	310 000	310 000
Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	621 974	840 438	1 025 269	1 107 000	901 663	900 000

Le FPIC devrait plus progresser en 2019

Les autres recettes issues des prestations offertes par les communes, sont souvent stables voire subissent une diminution liées au pouvoir d'achat des ménages. Les recettes qualifiées de poche qui progressaient régulièrement depuis quelques années sont stables.

	2014	2015	2016	2017	2018
produits domaines	2 363 945	2 557 851	2 929 465	2 670 162	1 008 586.

En dehors des phénomènes exceptionnels comme celui de 2012 (c'est-à-dire le rattachement du Centre social) les recettes courantes augmentent régulièrement.

Les recettes comprennent aussi le produit des ventes sur le site en ligne WEB ENCHERES. La Ville adhère depuis quelques années à ce site de vente en ligne, leader en France des ventes sur le Web des collectivités locales. Il permet à la Ville de Boulogne-sur-Mer de percevoir une recette supplémentaire. La vente sur le site permet aussi de redonner une seconde vie aux objets vendus en permettant leur recyclage. Les prix pratiqués sur le site confèrent de réelles opportunités d'achats. L'opération de vente en ligne WEB ENCHERES rencontre un grand succès à la fois médiatiquement et financièrement. L'opération a continué sur l'exercice 2018 même si le produit de cette recette est fluctuant en fonction des objets vendus (10 K€ sur 2018).

La maîtrise de la gestion

Les dépenses se décomposent en charges de fonctionnement selon des chapitres budgétaires : « charges à caractère général », « charges de personnels », « autres charges », « charges d'intérêts » et « charges exceptionnelles ».

I Les charges à caractère général

	2014	2015	2016	2017
charges à caractère général»	10 072 519	11 258 257	10 528 976	11 270 843

Pour l'électricité, une augmentation moyenne de 1 à 2 % par an est observée depuis le début du 21^{ème} siècle, les annonces des prévisionnistes tablent sur une augmentation, par rapport à aujourd'hui, de 50% d'ici à 2030.

Pour le gaz il est envisagé une augmentation de 6% par an jusqu'en 2020 pour atteindre une augmentation de 30% d'ici 2018 et de 50% d'ici 2020. Le gaz a connu des fluctuations en rapport avec les cours du pétrole. La commune a signé une convention pour adhérer à la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) qui permet d'obtenir de meilleurs prix. **Pour 2019, le budget intègre une augmentation considérable de + 14% en 1 an.**

L'augmentation du prix du pétrole sur les dix dernières années (107%) justifie le phénomène d'augmentation du coût de l'énergie. Les prévisionnistes qui envisageaient un baril de pétrole à plus de 100 € sont maintenant persuadés que le pétrole va continuer une spirale haussière. L'année 2018 est à nouveau marquée par une forte hausse du coût du pétrole avec un enchérissement simultané de la fiscalité pétrolière. La ville s'est engagée dans l'acquisition progressive de véhicules électriques et cherche à optimiser la consommation énergétique de ses bâtiments.

Le budget du personnel a été prévu avec une légère augmentation liée à la mise en place de nouveaux services à la population, notamment le centre social MAES qui fait l'objet d'un agrément en tant que Centre Social.

II Les charges de personnel

Tendance du chapitre 012 « charges de personnel »

	2014	2015	2016	2017
012 « Charges de personnel »	33 860 744	34 591 854	34 754 491	34 183 004

III Les subventions

Tendance du chapitre 65 « subventions »

	2014	2015	2016	2017
65 « subventions »	9 619 840	9 725 662	10 483 860	10 384 884

IV Les charges d'intérêts

Tendance du chapitre 66 « charges d'intérêts »

	2014	2015	2016	2017
66 « Charges d'intérêts »	2 319 511	2 266 549	2 021 285	2 069 272

La baisse des charges d'intérêt traduit l'effort de gestion de la dette en parallèle de la baisse des taux généralisée.

IV Les charges exceptionnelles

Tendance du chapitre 67 « charges exceptionnelles »

	2014	2015	2016	2017
67 « Charges exceptionnelles »	925 878	806 851	728 643	737 767

Le chapitre 67 comprend notamment les subventions exceptionnelles qui depuis quelques années sont stables.

Le personnel

Situation en matière de Ressources Humaines

ANNEE	12-2015	12-2016	12-2017	09-2018
Titulaires / stagiaires	735	727	666	663
Non Titulaires	242	255	182	185
Contrats aidés	98	106	97	60
TOTAL	1075	1088	945	908

L'évolution des effectifs était constante entre 2015 et 2016. Entre 2016 et 2017, l'effectif total est passé de 1 088 agents à 945 agents.

L'évolution nettement à la baisse des effectifs a plusieurs origines :

- Le transfert de la compétence Collecte des Ordures Ménagères à l'intercommunalité pour lequel 67 agents (52 agents titulaires, 8 agents non-titulaires, 1 emploi d'avenir, 6 CUI) ont rejoint la Communauté d'Agglomération du Boulonnais
- La reprise des Temps d'Activités Péri-éducatifs par l'association Boulogne Action Jeunesse à la rentrée de septembre 2017 soit 85 animateurs.

EFFECTIFS PAR FILIERE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)			
ANNEE	2015	2016	2017
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	735	727	666

FILIERE ADMINISTRATIVE	161	163	152
FILIERE ANIMATION	23	23	25
FILIERE CULTURELLE	53	55	56
FILIERE MEDICO-SOCIALE	32	30	31
FILIERE SOCIALE	31	31	31
FILIERE SPORTIVE	17	17	16
FILIERE TECHNIQUE	418	408	355

Il y a peu d'évolution dans la structuration par filière. Les transferts de personnel ont impacté en très grande majorité la filière technique.

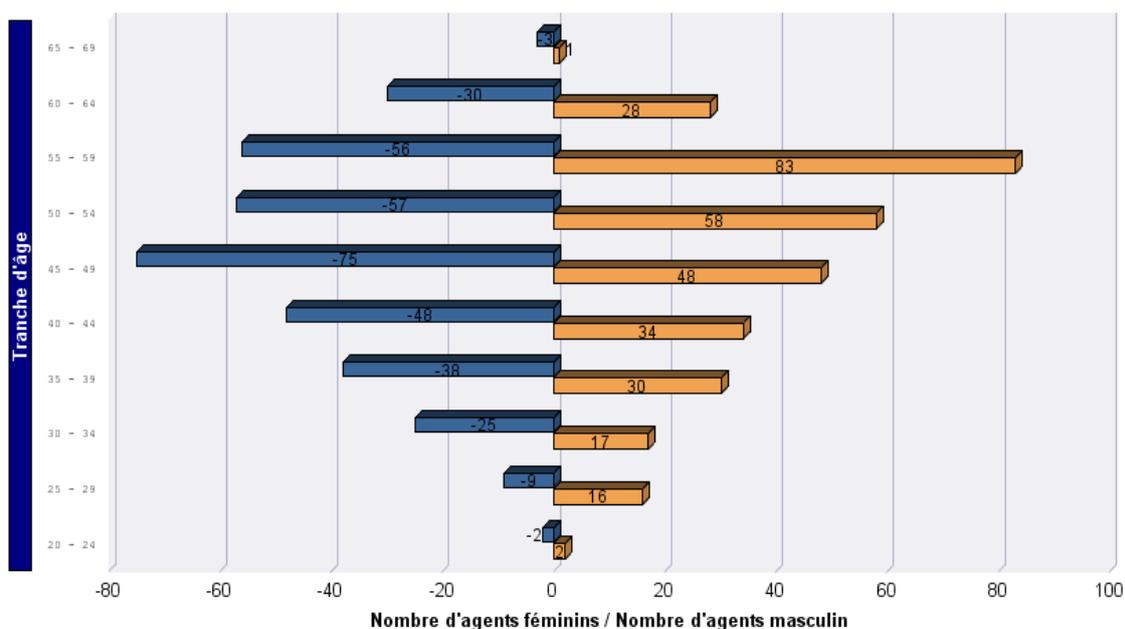
EFFECTIFS PAR CATEGORIE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)			
ANNEE	2015	2016	2017
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	735	727	666

CATEGORIE A	44	45	44
CATEGORIE B	80	83	81
CATEGORIE C	611	599	541

Il en est de même pour la structuration par catégorie. Seule la catégorie C a été impactée par les transferts de personnel.



PYRAMIDE DES AGES AU 01/09/2018



La structure de la pyramide des âges reste sensiblement identique aux années précédentes. En 2018, 47 % des agents ont plus de 50 ans contre 49% en 2017 et 46% en 2016. La moyenne d'âge en 2018 est de 47 ans comme en 2016 et 2017.

MASSE SALARIALE (TOUTES CATEGORIES)			
ANNEE	2015	2016	2017
MASSE SALARIALE	34 335 465	34 429 671	33 025 812

La baisse des effectifs a mécaniquement eu un impact sur les dépenses de personnel. Cette baisse liée notamment aux transferts de personnel a diminué la masse salariale totale de plus 1.4 M d'euros.

Etat des lieux de la situation en matière de contrats aidés :

A ce jour, 14 agents sont toujours en contrats uniques d'insertion (CUI) et 4 agents ont été recrutés sur la base d'un contrat parcours emploi compétences (PEC). Sur 72 agents ayant terminé leur CUI en 2018, seuls 21 agents ont pu bénéficier d'un contrat PEC.

L'impact organisationnel n'est pas non plus négligeable pour certains services comme la propreté urbaine, les espaces verts ou les agents d'entretien. Il est désormais nécessaire d'envisager des réorganisations et/ou des choix de gestion adaptés.

En effet, dans le domaine de la propreté urbaine, il est impossible d'offrir la même qualité de propreté aux habitants avec moins d'agents. Ainsi, il a été décidé de faire appel à des associations d'insertion afin d'assurer un service public de qualité.

Le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été mis en place pour les cadres d'emplois concernés au 1^{er} janvier 2018 après concertation avec les représentants du personnel et par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2017.

Cette indemnité est versée en tenant compte du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions occupées par les fonctionnaires. Chaque emploi ou cadre d'emplois est réparti entre différents groupes de fonctions au regard des fonctions :

- d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception,
- de la technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions,
- des sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

Pour chacun des 3 critères, les postes de tous les agents ont été analysés afin de déterminer pour chacun d'eux, le niveau global de présence des critères dans le poste.

De plus, il a été décidé que les agents dont le montant du RIFSEEP était inférieur au régime indemnitaire précédemment attribué conservaient le montant qu'il percevait avant à titre individuel.

Ce nouveau mode d'attribution du régime indemnitaire a eu un impact non négligeable sur la masse salariale. A effectif constant, le montant brut annuel du régime indemnitaire des agents (toutes primes confondues) est estimé à 2 279 802 € en 2018 contre 2 063 371 € en 2017.

Plusieurs actions ont été engagées afin d'ajuster les effectifs au plus près des besoins de la Collectivité en continuant de rendre un service public de qualité. La Ville veille constamment au bon équilibre entre la qualité du service apporté au public et les conditions de travail des agents.

Ces actions ont permis de maintenir les dépenses de personnel malgré les hausses de dépenses liées aux mesures réglementaires et générales (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR), augmentation des charges patronales etc.).

En termes de prospective pour l'année 2019, la collectivité pourra faire face à l'évolution du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tout en restant attentive à sa politique de ressources humaines notamment en matière de recrutement. Chaque départ définitif de la collectivité fera l'objet d'une analyse fine afin de déterminer les actions à mener (remplacements poste pour poste, transformation pour s'adapter à l'évolution des missions ou suppression).

La Collectivité s'est engagée à faire progresser lors des dernières CAP l'avancement de nombreux agents de catégorie C et maintiendra ce cap au cours de l'exercice 2019. Ce mouvement accompagne la revalorisation nationale des grilles pour les agents de catégorie C dont les effets sont déjà perceptibles sur les comptes 2018.

La collectivité prévoit également le maintien d'une politique active d'amélioration des carrières individuelles grâce aux avancements de grade et promotions internes qui permettront de reconnaître l'implication des agents mais également la favorisation des montées en compétences au sein de la collectivité par le développement de la mobilité interne.

Une vigilance particulière sera portée sur les situations individuelles des agents qui rencontrent des difficultés de santé et les actions de reclassement accompagnées seront poursuivies.

En parallèle, un chantier de lutte contre la précarité sera poursuivi pour limiter le nombre d'agents contractuels et ainsi valoriser les emplois permanents, tout en stabilisant les effectifs.

Situation en matière de temps de travail

Le protocole relatif au temps de travail à la Ville de Boulogne-sur-Mer validé en 2002 a fait l'objet d'une refonte complète lors du 1^{er} semestre 2018.

Il a été décidé de supprimer les jours de congés exceptionnels et de déterminer un nouveau mode de décompte du temps de travail : temps de travail hebdomadaire, nombre de jours de RTT, temps de travail annualisé, etc...

Après plusieurs rencontres et réunions de travail avec les organisations syndicales dans le cadre du dialogue social, le comité technique a rendu un avis favorable sur le nouveau protocole d'accord relatif au temps de travail qui a également été validé par le conseil municipal du 28 juin dernier.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les agents de la Ville de Boulogne-sur-Mer effectuent 37 heures hebdomadaires et bénéficient de 12 jours RTT. La journée de solidarité sera un jour de RTT posé le lundi de Pentecôte. Les services ayant un temps de travail annualisé ont également revu leurs emplois du temps afin de respecter le protocole mis à jour.

Le détail de la démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines de la collectivité

L'année 2019 verra se poursuivre la mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois des Effectifs et des Compétences (GPEEC) dont l'entretien professionnel annuel des agents constitue le socle.

Cet entretien est un outil dont l'exploitation doit permettre d'identifier l'ensemble des leviers d'adaptation et de réaliser des analyses quantitatives et qualitatives.

Pragmatique, la finalité de la démarche de GPEEC doit permettre d'optimiser la gestion des ressources humaines de la collectivité, d'anticiper les conséquences de ses stratégies et de s'adapter aux besoins liés à son évolution. Elle doit à présent s'inscrire dans la constance, en fonction d'objectifs à moyen voire long terme bien identifiés, devant être, autant que faire ce peu, périodiquement analysés et si nécessaire ajustés. C'est là un enjeu majeur en raison de l'évolution de la pyramide démographique.

La GPEEC repose sur plusieurs axes stratégiques qui seront poursuivis :

- Développement et valorisation de la mobilité interne des agents.
- Optimisation de la politique de formation :
 - Responsabilisation des encadrants,
 - Meilleur recensement des besoins de par une meilleure gestion des priorités,
 - Développement des formations internes (ex. bureautique).
- Gestion stratégique des départs à la retraite.
- Accompagnement au repositionnement professionnel d'agents souffrant d'inaptitude physique nécessitant un reclassement.

Avant tout qualitative dans ses prémices, la GPEEC doit dorénavant s'attacher à évaluer quantitativement les moyens humains et à développer à présent des stratégies en la matière afin de répondre à des besoins futurs, préalablement identifiés et quantifiés.

Par ailleurs, il sera aussi nécessaire de mettre en place des outils pour repérer les compétences clés ou stratégiques qui devront être développées ou transférées et ce afin de mieux orienter la gestion des ressources humaines : recrutement, plan de formation, parcours professionnel au sein de la collectivité...

Situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

Comme en 2017, la majorité des agents titulaires et stagiaires en 2018 sont des femmes : sur 658 agents, 346 agents sont des femmes et 312 sont des hommes.

	Hommes	Femmes	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE	36	114	150
FILIERE TECHNIQUE	235	117	352
FILIERE CULTURELLE	11	44	55
FILIERE SPORTIVE	14	2	16
FILIERE SOCIALE	1	30	31
FILIERE MEDICO-SOCIALE	1	30	31
FILIERE ANIMATION	14	9	23
TOUTES FILIERES	312	346	658

	Hommes	Femmes	Total
CATEGORIE A	22	21	43
CATEGORIE B	31	49	80
CATEGORIE C	259	276	535
TOUTES CATEGORIES	312	346	658

La répartition des agents par sexe, par filière et par catégorie conserve les mêmes proportions qu'en 2017.

		Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
Catégorie A	Hommes		
	Femmes		2
	Total		2
Catégorie B	Hommes		
	Femmes	4	4
	Total	4	4
Catégorie C	Hommes	1	1
	Femmes	6	25

Total	7	26
-------	---	----

Au 31 décembre 2017, 41 femmes et 2 hommes bénéficiaient d'un temps partiel (dont 11 temps partiels de droit et 32 temps partiels sur autorisation).

18 demandes de temps partiels ont été faites en 2017. Elles ont toutes été acceptées.

Sur 73 agents contractuels sur emploi permanent, 40 sont des hommes et 33 des femmes.

30 agents ont été recrutés en 2017 (stagiaires ou titulaires) dont 16 hommes et 14 femmes (dont 1 femme à temps non complet).

Avancements, promotions, concours dans l'année 2017		
Nombre de fonctionnaires ayant connu au cours de l'année un(e) :	Hommes	Femmes
avancement d'échelon	116	156
avancement de grade	29	24
promotion interne au sein de la collectivité (choix)	3	
promotion interne au sein de la collectivité (examen professionnel) ayant entraîné une "nomination stagiaire"		
réussite à un concours ayant entraîné "une nomination stagiaire"		3
TOTAL	148	183

La politique menée pour permettre une évolution de carrière des agents municipaux est claire au sein de la collectivité. 331 avancements ou promotions ont été prononcés en 2017 dont 55 % au profit des agents féminins. A noter que 3 femmes ont obtenu un concours et que ces 3 agents ont été nommés en 2017.

Les avancements de grade en 2017 ont permis de nommer :
 en catégorie A : 3 agents féminins
 en catégorie B : 3 agents masculins et 7 agents féminins
 en catégorie C : 26 agents masculins et 14 agents féminins

A l'instar des années précédentes, la situation est positive en matière d'égalité hommes/femmes pour les agents de la ville de Boulogne-sur-Mer.

La situation, la carrière des agents féminins et masculins évolue de la même manière.

Aucune distinction, directe ou indirecte, n'est faite entre les fonctionnaires en raison de leur sexe.

La gestion active de la dette

La commune de Boulogne-sur-Mer bénéficie aujourd'hui du programme pluriannuel de gestion active de la dette, amorcée lors de la précédente mandature. Les actions engagées ont porté sur la simplification des lignes d'encours, les renégociations pour tirer parti des opportunités de marchés, la réduction de la dette globale, la diminution de l'exposition au risque des différents emprunts, la diversification des partenaires bancaires.

En 2018, l'objectif de la ville concernant la gestion de sa dette, était de continuer à être attentive aux évolutions des marchés financiers afin de saisir toutes les éventuelles opportunités.

Pour ce faire, la rencontre avec les partenaires bancaires est importante afin de faire le point sur l'encours, renégocier éventuellement certains contrats, et faire part des attentes et objectifs de la commune pour les années à venir.

Concernant le recours à l'emprunt, au premier semestre 2018, la commune a souscrit un emprunt à taux fixe à hauteur de 3 000 000 € auprès de la Société Générale, ainsi qu'un emprunt à taux variable d'un montant de 1 000 000 € auprès du Crédit Agricole, le but étant de permettre une dynamisation de la politique d'investissement.

Un projet d'un montant de 6 000 000 € est en cours et devrait se concrétiser d'ici la fin de l'année 2018 dans le cadre du financement des restes à réaliser de l'année 2018.

Afin d'anticiper ses besoins, la ville souhaite réaliser en amont un prévisionnel de sa politique de recours à l'emprunt. Au cours de l'année 2019, le recours à l'emprunt se concentrera sur le budget principal, corollaire de la baisse de la capacité d'autofinancement enregistrée dès 2017.

Au premier semestre 2019, un emprunt d'un montant de 1 000 000 € sera contracté afin de permettre la rénovation d'un bâtiment à destination des aînés.

Un deuxième emprunt sera également contracté lors de ce semestre pour un montant estimé à 3 000 000 €.

Enfin, au second semestre 2019, la commune envisage de réaliser un emprunt pour un montant de 4 000 000 €.

L'ensemble de ces emprunts aura pour but de permettre une couverture de la politique d'investissement répondant au souhait de renforcer l'attractivité de la commune, engendrant une progression de l'encours sur le budget principal.

Afin de respecter les préconisations de la charte GISSLER, la ville contracte depuis plusieurs années des emprunts classés A1, c'est-à-dire des emprunts soit à taux fixe, soit à taux variable simple (indexation livrets réglementés ou Euribor).

Pour les prochains emprunts, la ville continuera à mettre en place cette politique, c'est la raison pour laquelle l'encours en 2019 sera une nouvelle fois encore principalement classé A1.

Cette année encore, la ville a souhaité mettre en concurrence ses différents partenaires bancaires afin de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 5 000 000 €. Après consultation et analyse de différentes propositions, la commune a décidé de collaborer de nouveau avec La Banque Postale pour la gestion de sa ligne de trésorerie.

La programmation pluri annuelle des investissements

Tandis que de nombreuses collectivités font le choix de ralentir leur programme d'investissements au cours de ces dernières années, la commune de Boulogne sur mer compte maintenir une vraie dynamique d'investissement, favorable à l'économie locale, destinée à mieux répondre aux attentes des habitants, dans l'esprit de conforter l'attractivité de la commune et favoriser l'emploi.

		2013	2014	2015	2016	2017	2018
INVESTISSEMENTS	VILLE	13 624 613	13 624 613	12 507 079	14 454 000	17 455 296	13 655 381
	ASSAINISSEMENT	1 246 552	493 060	754 050	890 000	747 556	0
	OBELLIANNE	1 547	1 623	1 627	29 800	1 624	35 000
	GPV	1 655 012	1 722 218	1 449 020	3 254 500	1 232 197	800 000
	FISAC	0	0	0	0	0	0
	GESTION DU STADE MUNICIPAL	14 868	0	41 744	53 000	68 218	156 876
	CONSTRUCTION OBELLIANNE 2		0	0	300 000	551 694	400 000
	CSM					345	0
	CS MAES					0	0
TOTAL INVESTISSEMENTS		16 542 595	15 841 519	14 753 528	18 981 310	20 056 939	15 047 257

Les données repère définitives pour le compte administratif 2017 traduisent un niveau exceptionnellement élevé d'investissement, au-dessus du seuil symbolique de 20 M Euros. Pour 2018, les données reviennent des seules inscriptions du budget primitif.

La Commune poursuivra avec un niveau élevé d'investissements en 2019, à 18 Millions d'Euros.

Les axes majeurs pour 2019 seront toujours orientés en faveur de l'ensemble des secteurs de l'action communale.

Plusieurs opérations significatives mobiliseront plus fortement les ressources : la poursuite des aménagements des quais portuaires autour de NAUSICAA, le programme en partenariat avec la SPL ATB autour de l'aménagement du secteur République Eperon, la poursuite des réaménagements du centre-ville en symbiose avec l'action cœur de ville, l'intensification des travaux dans les secteurs de l'enfance et de la petite enfance, sans compter les travaux incontournables comme la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

Conformément aux engagements pris en faveur des aînés et des personnes en situation de handicap, la municipalité a adopté en 2015 un agenda d'accessibilité programmée qui concerne l'ensemble des bâtiments communaux et reprend les travaux nécessaires lesquels seront étalés sur une période de neuf ans. Les travaux d'accessibilité se poursuivront en 2019 pour un montant d'environ 700 000 euros (pour le théâtre, les établissements scolaires). Ces travaux concernent notamment la mise en accessibilité du parvis du théâtre, des sanitaires et du cheminement permettant l'accès au parterre. La rénovation du théâtre municipal sera engagée pour un coût global d'opération de près de 4 000 000 Euros. Plusieurs financements extérieurs sont d'ores et déjà obtenus, d'autres en cours de finalisation.

Depuis plusieurs années, un important programme de restauration de la Cathédrale Notre-Dame sur la base des conclusions de l'étude réalisée en 2002 par Lionel DUBOIS, Architecte en Chef des Monuments Historiques a été engagé. La dernière phase consiste en une intervention d'ensemble sur le dôme, comportant le renforcement de la structure, la rénovation de la couverture, le remplacement des vitraux et la réfection de la sculpture décorative et monumentale ainsi que sur les peintures murales des six chapelles. Le montant de cette dernière phase s'élève à

6 400 000 euros hors taxes, pour l'année 2019 les travaux s'élèveront à 1 200 000 Euros. Cette opération sera financée par la DRAC, le Département et la Région.

Les ratios structurants

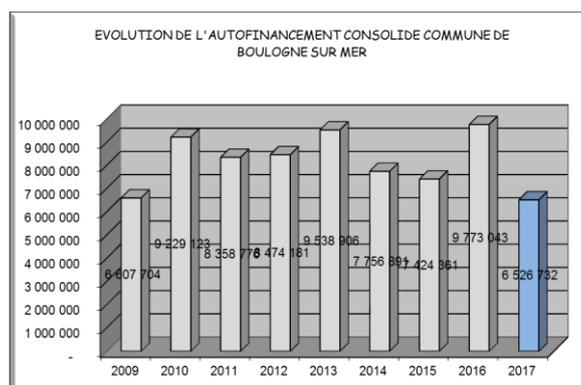
L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement devrait s'afficher autour d'une progression de + 2.16% à l'échelle consolidée de l'ensemble des budgets. Sachant que le Budget Primitif est toujours en cours de finalisation puisqu'il fera l'objet d'un vote à l'occasion du Conseil Municipal de Décembre prochain et il s'agit de paramétrer pas à pas l'ensemble des curseurs techniques tant sur les dépenses que sur les recettes, tant sur l'ordre que sur les opérations en flux réel.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL BUDGETS	58 962 379.44	60 236 307.05	1 273 927.61	2.16%

Le besoin de financement (BF) 2018 devrait s'élever à 2 017 559 €, il diminue en 2019 pour atteindre la valeur de 1 421 795 €. La variation du BF est positive à 595 764 € en relation avec le maintien d'un niveau de recours à l'emprunt élevé à 8 000 000 € en 2019, tandis que le niveau du remboursement en capital décroche à 6 578 205 € en raison de l'extinction de lignes d'encours assez importantes. Cette variation positive montre donc que la commune fait preuve d'une gestion active de sa dette et en maîtrise l'équilibre.

EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT TOUS BUDGETS							
	BESOIN DE FINANCEMENT	VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT	TOTAL MONTANT EMPRUNTE	DETTE CERTAINE		DETTE PREVISIONNELLE	
				RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL	PREVISION RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL
2018	2 017 559,02		10 000 000,00	4 000 000,00	7 982 440,98	6 000 000,00	7 982 440,98
2019	1 421 795,01	-595 764,01	8 000 000,00		6 578 204,99	8 000 000,00	6 578 204,99

Ce besoin de financement résulte de la volonté municipale d'amplifier sa politique d'investissement au bénéfice du développement de la commune.

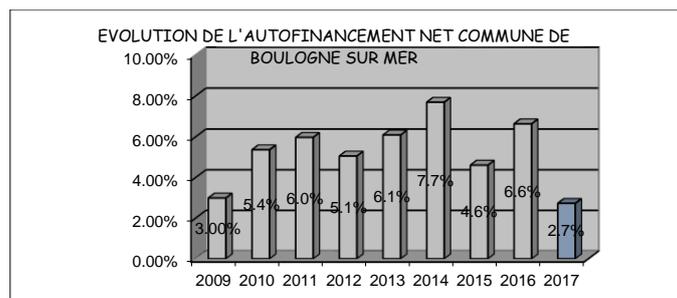


- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

La Commune dispose, en réel, d'une capacité d'autofinancement propre conséquente depuis plusieurs exercices et dégage un excédent de financement net de haut niveau. Le tassement relatif depuis 2014 prenait sa source dans la baisse de la pression fiscale pour les habitants, choix stratégique pour la mandature en cours, qui limite la vigueur des recettes et pèse sur l'autofinancement, les effets d'évolution des dotations et la progression des charges de personnel

L'autofinancement net revient à un niveau antérieur en raison de la diminution de la capacité d'autofinancement alors même que la surface d'endettement est encore mieux maîtrisée.

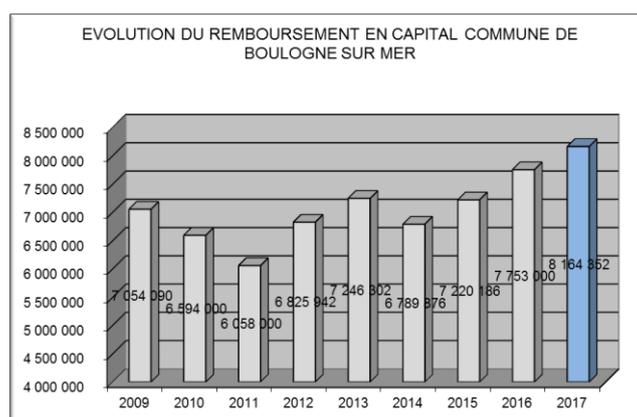
Le tassement est structurel et s'explique par de nouveaux facteurs externes depuis 2017 : déséquilibre entre recettes et dépenses dans le cadre des mutualisations, consommatrices de ressources, diminution des dotations, suppression des contrats aidés.



- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

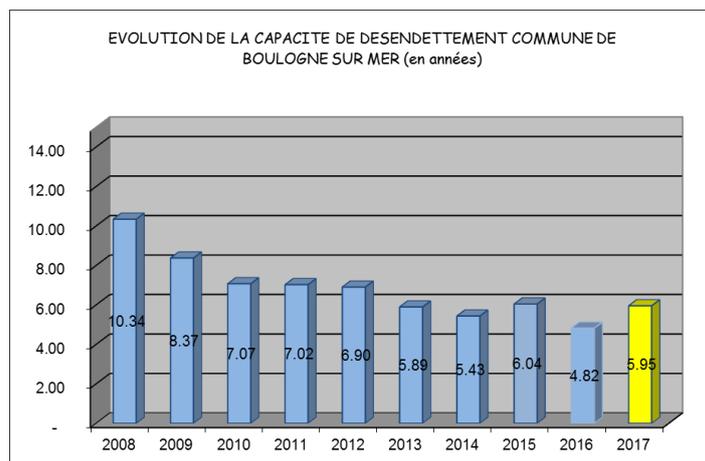
La diminution de l'auto financement net cette année est le nouveau cadre des perspectives à moyen terme. Elle résulte essentiellement de trois facteurs conjoints : Tout d'abord, la volonté municipale d'alléger la pression fiscale sur les Boulonnais avec le maintien de la modération de la fiscalité directe locale, engagement fort et réitéré de la mandature pour redistribuer aux habitants une partie des bénéfices tirés de la maîtrise de gestion. Ensuite, la baisse des dotations et des participations voire des mesures fiscales comme celles relevant des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville dans un contexte général de réduction des coûts. Enfin, les effets des transferts de gestion avec un effet solde entre recettes et dépenses défavorable à la capacité d'autofinancement.

La perspective de moyen terme est dorénavant d'assister à une diminution mécanique de l'auto financement en raison de la démassification budgétaire et des nouveaux effets externes soulignés ci-dessus.



En contrepoint de l'observation des exercices précédents, au cours desquels le volume du remboursement en capital de la dette tendait vers une linéarisation de son profil au fil des renégociations et des recours à l'emprunt, 2017 a révélé une reprise sensible du niveau du capital remboursé. Si généralement, les renégociations sont autant d'opportunités, au-delà de la renégociation des conditions financières à l'étalement et à l'échelonnement le plus adapté pour éviter les à-coups de remboursements annuels de la dette, certaines pointes peuvent encore apparaître. Dans la mesure où l'appel à emprunt nouveau s'est stabilisé, la variation de dette, en progression négative, consolide la structure financière de la commune sur le moyen terme.

La constance historique du remboursement en capital souligne encore l'enjeu décisif de rechercher des financements auprès des partenaires institutionnels, dans le contexte général de concentration autour des cœurs de métier pour accompagner la dynamique de l'investissement.



La capacité de désendettement de la commune demeure sur un niveau historiquement bas. S'il fallait plus de 10 années d'auto financement pour rembourser la dette totale, il n'en faut plus que 5.95 années aujourd'hui, témoignant de la maîtrise des équilibres structurants.

Le rebond de 4.82 à 5.95 reflète le panorama de la situation financière des collectivités territoriales marqué par une tension de plus en plus marquée sur l'équilibre budgétaire.

En effet, traditionnellement les budgets des communes sont consacrés pour plus de 50 % aux charges de personnel, les autres dépenses étant imputables à d'autres secteurs comme notamment la consommation des fluides. La commune s'est engagée dans une politique volontaire de mutualisation et de développement des synergies internes pour favoriser le maintien des équilibres. Celui des collectivités territoriales est plus fort que le taux d'inflation ménagé du fait de la typologie des dépenses des collectivités.

Un rebond probable autour des 7 à 8 années est envisageable dès cette année.

L'inscription sur les listes électorales

Sur le plan de la citoyenneté, la loi du 01 août 2016 (circulaire ministérielle du 12 juillet 2018) va rénover les modalités d'inscription sur les listes électorales et instituer un Répertoire Electoral Unique (REU) dont la gestion sera confiée à l'INSEE. Cette réforme entrera en vigueur le 01 janvier 2019. Le paysage électoral va subir diverses transformations.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription qui était fixée jusqu'alors au 31 décembre. Il sera possible de s'inscrire pour chaque scrutin jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin.

Il est prévu pour le 01 janvier 2019 une renumérotation de l'ensemble des électeurs par commune et non plus par bureau de vote avec attribution d'un identifiant national d'électeur unique et permanent. De nouvelles cartes électorales seront éditées courant mars 2019 pour les élections européennes dont la date est fixée au 26 mai 2019.

Le service vivra plusieurs changements importants :

-la décision d'inscription ou de radiation des électeurs sera prise par le maire, avec contrôle à posteriori par une commission de contrôle et non plus une commission administrative.

-l'INSEE appliquera directement dans le REU les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

-le REU sera mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé et en collaboration avec le service.

Le traitement des dossiers : cartes d'identité et passeports

En ce qui concerne les Cartes Nationales d'Identité (CNI)/Passeports, afin d'éviter une attente trop longue et recevoir les administrés dans de meilleures conditions, pour une organisation plus adaptée du service, la possibilité de l'enregistrement des dossiers sans rendez-vous a été progressivement supprimée.

Les usagers choisissent un créneau horaire en ligne sur le site de la ville.

L'enregistrement des dossiers s'effectue tous les ¼ heure. Pour les dossiers urgents (cas de perte, vol de papiers, voyage de dernière minute, dossiers médicaux, examens scolaires...), des plages horaires gérées par le service sont disponibles.

En 2016 : 6 100 dossiers avaient été traités,

En 2017 : 7 000,

Sur les 8 premiers mois de l'année 2018 : 5 600.

L'utilisation du télé-service de pré-demande en ligne ne représente que 30% des dossiers enregistrés.

La dotation relative à l'enregistrement des demandes et des titres sécurisés versée par l'Etat est cette année d'un montant de 41 420 € :

34 320 € (8 580€ x4 Dispositifs de Recueil (DR)) + une majoration de 7 100 € (2 DR ont traité plus 1 875 dossiers).

Au service état civil, les échanges de données des actes d'état civil par le dispositif COMEDEC (dispositif dématérialisé de délivrance de pièces d'état civil) continuent leur progression et suppléent à la délivrance papier des copies intégrales et extraits.

En 2016 : 2 813 demandes d'actes par COMEDEC,

En 2017 : 10 068 demandes d'actes par COMEDEC.

73% des demandes parviennent des notaires qui sont de plus en plus nombreux à adhérer à ce système,

37% des préfectures pour les dossiers de CNI/Passeports.

Un travail important d'enregistrement des données d'état civil (concerne les années 1918 à 1964) et de rectification (année 1965 à 1994) est nécessaire pour répondre à ces demandes quotidiennes. En contrepartie, le volume des demandes d'actes par courrier a diminué de moitié (40/jour). Les administrés utilisent majoritairement le service « acte en ligne » (30/jour).

Le décret relatif à l'état civil en date du 6 mai 2017 prévoit une participation financière de l'Etat pendant une durée de 7 ans au déploiement de COMEDEC. Cette aide financière (50 centimes d'euros par acte) est calculée au prorata des vérifications effectuées depuis le 10 mai 2017 au profit des notaires. Le versement est annuel suivant un état statistique établi par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. 1^{er} versement cette année.

L'élargissement du périmètre de l'Etat Civil avec la gestion des PACS et le changement de prénom

Conformément à la loi de modernisation de la Justice du XXIème siècle, depuis le 01 novembre 2017, les officiers d'état civil ont en charge les dossiers de PACS en lieu et place des tribunaux d'instance, sans compensation financière. Le service a instruit, depuis le début de l'année jusqu'au 31 août, 101 dossiers de PACS et 120 dissolutions (106 mariages ont été célébrés aux mêmes dates). La charge relative aux mentions de PACS à inscrire sur les registres est en augmentation.

Autre transfert en 2017, l'officier d'état civil prend en charge la procédure de changement de prénom (modification, suppression ou adjonction). Pour ce faire, l'officier d'état civil est chargé d'apprécier l'intérêt légitime de la demande en se référant à la jurisprudence antérieure des juges aux affaires familiales. Depuis le début de l'année, 10 dossiers de changement de prénom ont été finalisés.

En 2019, la Commune s'attachera à rendre un service de plus grande proximité en faveur des habitants du centre-ville avec l'ouverture d'un espace consacré aux formalités administratives courantes comme le renouvellement de cartes d'identité ou de passeports ou d'autres services pratiques pour la vie quotidienne des habitants.

LES MANIFESTATIONS PROTOCOLAIRES

D'un point de vue protocolaire la Ville de Boulogne-sur-Mer a connu comme chaque année une forte activité. Des personnalités de premier plan au niveau national ou international ont été reçues et l'année 2018 a été marquée par une multitude de réceptions organisées en l'Hôtel de Ville comme à l'extérieur.

Les personnalités reçues sont :

- Madame Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le 11 janvier 2018,
- Le Capitaine de Corvette, Hervé NIELLY, Commandant du Patrouilleur de Service Public « Pluvier », le 27 avril 2018,
- Le Lieutenant de Vaisseau, Dimitri LEVREL, Commandant de la Goélette « Etoile », le 04 juillet 2018,
- Une délégation Lituanienne, le 11 juin 2018,
- Le Lieutenant de Vaisseau Benjamin DESBARRES, Commandant du Patrouilleur de Service Public « Cormoran » le 17 août 2018,
- Son Excellence l'Ambassadeur de la République d'Argentine en France, Monsieur Mario VERON GUERRA, le 20 août 2018.



Les réceptions, assemblées générales, séminaires, colloques les plus importants ont été :

- La réception des nouveaux arrivants,
- La soirée des talents,
- La réception pour la remise officielle du 1^{er} Prix des jardins éphémères par le Comité National des Villes et Villages Fleuris,
- La réception pour le concours d'éloquence,
- Le colloque sur le Développement Economique et Touristique, Action Cœur de Ville,
- Le colloque Enseigne/Partenaire, points de vente centre-ville,
- L'assemblée Générale des Pensionnés de la Marine Marchande,
- Le prix du travail manuel,
- Le festival B.D,
- L'assemblée Générale Départementale de l'Ordre National du Mérite,
- La remise des prix aux commerçants,
- La remise des diplômes de fin d'année de la Faculté de Droit ULCO,
- Le test de sélection pour le jeu télévisé de France 2 « Tout le monde veut prendre sa place »,
- La réception pour mise à l'honneur de TERENCE ATMAN, Champion d'Europe Junior en tennis.



Par ailleurs, le service du Protocole a organisé les réceptions pour les remises de médailles ou insignes, notamment :

- La réception pour les remises de médailles du travail,
- La réception pour la remise de la médaille de la Famille,
- La réception dans l'ordre National du Mérite Maritime et Médaille d'honneur du Marin,
- La réception pour la remise des insignes de Chevalier et d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques,
- La réception pour la remise de la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement.

Enfin, le Service du Protocole a participé activement à l'inauguration

- de l'exposition Napoléon,
- du Palais des Sports Damrémont.



En dehors de ces nombreuses interventions, le service du Protocole est particulièrement sollicité pour l'organisation de cérémonies prestigieuses à savoir :

- Le 214ème anniversaire de la remise de la Légion d'Honneur par Napoléon 1^{er} au camp de Boulogne-sur-Mer sous le haut patronage du Général d'armée Benoît PUGA, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,
- La Commémoration du centenaire de l'Armistice.

LA REUSSITE EDUCATIVE

La petite enfance



BILAN QUANTITATIF

Six établissements d'accueil ouverts de 7h à 19h maximum, avec un accueil continu possible du lundi au samedi (avec repas le midi)

230 places pour 600 familles différentes

+/- 1000 enfants inscrits dans l'année

+ le relais assistantes maternelles : 110 assistantes maternelles pour +/- 300 familles bénéficiaires

+ le Monde de Jeanne : un lieu d'accueil enfant parents favorisant la socialisation précoce des enfants et l'accompagnement à la parentalité.

Les besoins des familles boulonnaises restent couverts cette année encore par l'offre d'accueil de la ville. Sur l'année scolaire 2017-2018, aucune famille boulonnaise ne s'est vue refuser une entrée en crèche. Elles n'ont pas toujours eu leur choix 1 mais une solution a été proposée à chaque demande.

Les horaires d'ouverture conviennent à la grande majorité des familles.

BILAN QUALITATIF

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

Possibilité de paiement par carte bleue au sein des crèches : Depuis la rentrée 2018, les parents peuvent s'acquitter de leur facture de crèche par carte bleue.

Amélioration du cadre et des conditions d'accueil des familles

TRAVAUX DE LA CRECHE CASABLANCA :

360 000€ HT pour la restructuration interne complète de la crèche Casablanca afin de mieux distribuer les espaces disponibles et rendre l'établissement fonctionnel et sécurisé au regard des projets pédagogiques, des conditions d'accueil des familles et des conditions de travail des agents.



Grâce aux lectures des travaux d'A-M Fontaine et A. Legendre, du Dr Pikler, du Dr Gueguen, de Mme Schuhl, de Mme Alvarez et grâce aux formations continues reçues par les agents et les directions des crèches, la réflexion sur la façon d'organiser l'espace de vie des enfants a été très active ces dernières années au sein du Pôle Petite Enfance de Boulogne-sur-Mer. Permettre un développement harmonieux des enfants, respectant leur rythme, leur personnalité est une préoccupation majeure de la ville. L'accueil est continu, les enfants jouent, mangent et dorment à la crèche. Il convient donc de leur offrir des conditions conformes à leur besoin tout en garantissant des postes de travail protégeant la santé des agents.

L'aménagement intérieur des établissements d'accueil du jeune enfant crèche, mais aussi la qualité des lieux en termes de confort et de qualité sont nécessaires pour garantir la mise en pratique d'activités autour de 2 grands axes :

- Apporter la sécurité aux enfants (sécurité affective et physique) et rassurer les parents
- Favoriser leur autonomie et accompagner les parents dans cette dynamique

A la crèche Casablanca, les travaux ont permis de :

➤ **Améliorer l'accueil des enfants**

- Créer des espaces de jeux pensés en amont de l'accueil des enfants et structurés en tant qu'espaces diversifiés tant en termes de compétences que de besoins ludiques : le jeu libre, le jeu dirigé, le jeu moteur, le jeu d'imitation...,
- Créer des espaces pour simplifier le passage aux toilettes ou au repas, faciliter l'accès aux zones, de repos que ce soit pour la sieste ou pour des petites « pauses » dans la matinée,
- Repenser l'accueil du matin et du soir : des espaces où les séparations et les retrouvailles sont facilitées (jeux, coussins...)
- Concernant la salle de bain : Aménagée dans les années 1960, la structure gardait des aménagements de l'époque qu'il convenait de remplacer afin de les adapter aux normes actuelles. Les tables de change et les baignoires ne répondaient ainsi plus aux contraintes ergonomiques résultant de l'évolution physiologique des nouvelles générations. Le projet a permis un agrandissement des tapis de change (les mensurations moyennes ont changé depuis les années 60), des escaliers pour que les enfants montent seuls (afin de soulager les dos des agents), une plus grande intimité pour les enfants.
- Cette rénovation permet également une meilleure inclusion des enfants porteurs de handicap, volonté majeure de la municipalité. Les enfants pouvant être accueillis jusqu'à 6 ans (règlement de fonctionnement), ils sont donc plus grands et plus lourds. Mais ils peuvent aussi faire preuve d'autonomie, attitude encouragée dans le projet pédagogique. Le nouveau matériel facilitera leur accueil.
- Le projet est également conçu pour être plus fonctionnel (rangements accessibles) et permettre de meilleurs échanges entre les salles de jeux et les salles de change. Cette rénovation des équipements de change a donc été accompagnée d'une restructuration des lieux avec une démolition des équipements existants, des travaux de cloisonnement, de maçonnerie, des créations d'ouvertures, de la rénovation des sols et des murs par pose de faïence, de sol souple et de peinture.

➤ **Améliorer l'accueil des parents**

L'objectif est de soutenir la parentalité dans toutes ses dimensions en ouvrant la structure aux familles pour qu'elles se sentent accueillies, écoutées et respectées

Aménager des espaces chaleureux et ouverts pour recevoir les parents pour des ateliers ou des temps conviviaux,

Garantir la sécurité et le bien-être : il n'est pas simple de se séparer de son enfant. La configuration des locaux, le matériel mis à disposition peuvent faciliter cela (coin pour l'allaitement, coussins pour un dernier câlin le matin, jeux préférés des enfants)

Mieux aménager le hall pour améliorer la communication vers les familles et leurs implications au sein de la structure

➤ **Améliorer les conditions de travail des agents**

Outre les obligations standards de tout employeur devant garantir les conditions de travail de ses employés au regard de la réglementation et des recommandations du CHSCT, cette préoccupation est fondamentale pour permettre aux équipes d'accueillir sereinement et qualitativement les usagers. Ce métier apporte de nombreuses satisfactions mais il est aussi éprouvant pour le corps. Les travaux permettent d'améliorer la vie quotidienne de l'équipe :

Espaces plus fonctionnels et meilleure ergonomie (prévention troubles musculo-squelettiques)

Qualité des espaces pour un bien-être au quotidien : lumière, matériaux faciles à entretenir, équipements facilitant l'entretien (auto-laveuse) ...

Circulations repensées pour faciliter tous les jours l'exécution des tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement (livraisons des repas, des consommables, trappe pour le linge, les déchets, locaux de services rénovés...)

TRAVAUX AU RELAIS CELESTINE ET LA CRECHE LES FRIMOUSES

- Sécurisation des entrées des crèches avec installation d'un visiophone

Amélioration de la visibilité de l'offre de la ville pour les parents

Afin de permettre aux familles de repérer facilement les structures Petite Enfance dans la ville, de mieux connaître l'offre de garde et les modalités d'inscription, de découvrir les projets et les activités proposés au sein des structures, il a été nécessaire de repenser la communication vers le public.

- Création d'une identité visuelle pour aider à mieux repérer les structures et leurs actions.



- Création d'un dépliant pour les parents informant sur l'offre de garde, les activités ...



- des panneaux pour mieux signaler les crèches sur la voirie



- Un journal d'actualités de la vie des crèches : Hissez Haut



PROJETS 2019

Création d'une brochure pour les 0-12 ans compilant toutes les réponses aux besoins de cette tranche d'âge

Intégration des familles et soutien à la parentalité

- Priorisation lors des commissions d'admission des familles en réinsertion pour un retour à l'emploi ou en formation. De plus ces familles ne sont pas obligées d'attendre la commission trimestrielle suivante pour avoir une réponse. Elles sont traitées en urgences sous 24 à 72h si le retour à l'emploi se fait de façon inopinée et rapide (ou le démarrage d'une formation) entre 2 commissions.
- Renforcement de la coopération avec les acteurs locaux de l'insertion : Réussir Ensemble et Tous parrains. Ce partenariat permet d'augmenter la visibilité des personnes en réinsertion sur les ressources de la ville en matière de garde d'enfant et également de mieux connaître les modalités d'inscription. L'anticipation des besoins de garde est également travaillée afin de sécuriser le retour à l'emploi et de préparer le plus sereinement possible la séparation avec l'enfant.
- Multiplications des ateliers parentalité au sein des EAJE. Devenir parent étant une grande aventure, échanger sur cette situation entre parents, avec des professionnelles de la Petite Enfance est très aidant. Ces ateliers permettent également de découvrir toutes sortes d'activités d'éveil pour les tout-petits, de voir de l'intérieur la vie de la crèche, de partager des moments agréables avec son enfant...
- Labellisation du Lieu d'Accueil Enfant Parent Le Monde de Jeanne
- Rapprochement avec les actions parentalité du Centre Social Municipal pour une cohérence d'action et la création de passerelle entre les offres.

PROJETS 2019

Partenariat avec la mission locale et l'école de la 2^{ème} chance pour poursuivre l'accompagnement des familles en parcours de réinsertion.

ACTIONS INNOVANTES DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

- Soutien à la parentalité :

Café/soupe/verres des rencontres/ateliers Patouille : temps d'échanges multiples entre parents au sein des EAJE
 Préparation entrée à l'école : projet pour la rentrée 2019 : penser et organiser des passerelles entre EAJE et écoles maternelles pour une 1^{ère} scolarisation réussie
 Dès 2 mains : diffusion de la communication gestuelle préverbale pour communiquer précocement avec les bébés
 Equilibre : atelier de motricité libre

Ateliers de d'anglais au multi-accueil Arc-en-Ciel : Rainbow songs

- Lutte contre inégalité d'accès à la culture / favoriser éveil culturel précoce : il n'est plus à démontrer qu'un accès précoce à la culture ouvre de larges chemins aux enfants. Il faut pouvoir le proposer à tous afin que ces effets bénéfiques profitent au plus grand nombre et que les inégalités sont un peu gommées.

Plume et Histoires à petits pas : avec le Quadrant découverte précoce des livres

Traces : avec l'EMA, découverte précoce de l'art plastique

Festival Mur...murs : sensibilisation précoce à la culture, à la tradition orale

EntreLAsons : sensibilisation précoce à la musique

PROJETS 2019

Château-comptines : avec le Château musée et le multi-accueil les p'tits Margats : permettre à tous les membres d'une famille de visiter à son niveau le musée

- Faciliter l'insertion professionnelle et le travail des parents

Dispositif « mutation » : faciliter l'arrivée des nouveaux boulonnais à la recherche d'une place en crèche
Solu'gardes : une réponse aux familles qui ont besoin d'un accueil en urgence dans le cadre de l'insertion (retour à l'emploi rapide ou formation inopinée) dans l'attente d'une solution pérenne (crèche) ou quand les parents travaillent sur des horaires atypiques (5h-23h du lundi au dimanche). Avec la CAF et AADCMO

- Faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap

Mise en place de « Liane » : avec le Centre Action Medico Social Précoce (CAMSP): faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les crèches et lors de la première scolarisation. Ce projet s'appuie sur des études unanimes : plus l'inclusion est faite de façon précoce, plus l'enfant en aura de bénéfice pour sa scolarisation, son développement, le retour à l'emploi des parents...

Les affaires scolaires

- Situation des Ecoles en 2018-2019

A la rentrée 2018, l'administration Municipale a recensé 2 863 élèves inscrits dans les écoles publiques de Boulogne. Ils se répartissent comme suit :

- 1 104 en Maternelle
- 1 707 en Élémentaire
- 12 écoles sont classées en REP ou REP +

Les écoles sont déployées sur 27 bâtiments.

L'objectif fixé pour l'année 2018 visait à moderniser le système des ventes de carnets de restauration scolaire, de garderie et d'étude et à permettre d'effectuer des réservations d'activités en ligne pour son enfant Il répondait à un engagement de campagne de la municipalité portant sur la facilitation des démarches des administrés

Pour y faire suite, la ville a adapté son offre de service auprès de la population en 2018 afin de mieux répondre à son attente. Les améliorations suivantes ont été apportées auprès du public :

Éviter les déplacements systématiques des usagers en Mairie pour les achats de carnets.

Possibilité pour les familles de créer un « Compte Famille » consultable et modifiable sur les réservations d'activités par connexion internet, à domicile ou sur des bornes accessibles dans certains établissements.

Possibilité de se connecter à son compte famille depuis son smartphone et d'effectuer des paiements

Création d'un paiement en ligne consultable et rechargeable par connexion internet, à domicile ou sur des bornes accessibles dans certains établissements.

Mise en place d'une assistance physique ou téléphonique auprès des familles qui rencontrent des difficultés avec internet (connexion, espace famille etc.)

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

5 ouvertures de classes de CP ou CE1 sont intervenues dans 5 écoles situées dans un quartier prioritaire (Arago-Lavoisier, Deseille, Bucaille-Pelletan, Louis Blanc- Michelet et Ferry).

Les enfants de CP et CE1 travaillent par petits groupes avec un enseignant. Cette organisation vise à leur apprendre à mieux maîtriser les bases de la lecture et du calcul. La municipalité a pleinement accompagné cette démarche de réussite éducative en mettant tout en œuvre pour que les cinq écoles éligibles au dédoublement de classes CP et CE1 bénéficient des meilleures conditions de travail pour les enfants dès la rentrée 2018.

L'intégration dans des écoles d'enfants qui relèvent du handicap a également été soutenue par la municipalité lors de la rentrée 2018.

En effet, une convention a été reconduite avec l'Institut Médico Educatif (IME) pour l'année 2018-2019. Cet institut intervient à l'école Pelletan. Deux classes sont mises à disposition d'une enseignante spécialisée et d'un éducateur (enfants boulonnais) .D'autres petits boulonnais qui relèvent de l'IME sont également scolarisés à l'école Arago-Lavoisier. Une dotation spécifique de matériel didactique est financée par la ville.

De nombreux travaux ont été effectués dans les écoles. Plus de 300 000 euros ont été investis dans les écoles en 2018.

Les travaux ont été de différente nature (reprise de toiture à Herriot, changement de sol salle d'activité Grimm, remplacement des sanitaires à Duchenne, mise en peinture du préau de l'école Deseille et réalisation d'un plafond suspendu, travaux d'accessibilité etc...)

L'achat de mobilier scolaire selon les besoins spécifiques des enseignants a été réalisé dans plusieurs écoles notamment dans le cadre de dédoublement de classes. (Bureaux, armoires, tables et chaises) L'accueil des 2 ans à

l'école Perrault a été accompagné par l'acquisition de mobilier spécifique (en complément du mobilier acheté en 2017).

Le renouvellement de rideaux a aussi été engagé dans plusieurs écoles : Ferry, Jean Macé et Lavoisier.

En 2019, la ville souhaite poursuivre le déroulé du calendrier des travaux d'entretien des écoles
Equipement des écoles en Tablettes et tableaux Interactifs :

A la demande des élus, une rencontre est intervenue avec les services de l'Education afin de recenser les besoins prioritaires dans le domaine du numérique à l'école.

En 2018, cinq nouvelles écoles ont été dotées de matériel numérique (TBI, ordinateurs etc.).

Le programme d'équipement des classes en tableaux numériques interactifs, tablettes et autres outils numériques initié par la municipalité dans le cadre de « Boulogne, ville numérique » se met en place progressivement dans toutes les écoles publiques. Les retours par les enseignants utilisateurs sont très encourageants.

La sélection des écoles bénéficiaires en 2019 s'effectuera à nouveau en lien avec le conseiller informatique de l'Inspection de l'Education Nationale.

Ouverture des enfants à la culture :

La ville de Boulogne a financé de nombreuses actions culturelles et sportives qui entrent *dans le cadre de projets des écoles*

- Ecole en fête (logistique et transports durant toutes les répétitions au Théâtre)
- Voyages culturels des écoles (Paris, Samara, zoo de Lille etc.)
- Financements de transports vers le cinéma en lien avec l'Education Nationale dans le cadre école et cinéma (environ 50 prises en charge de classes par la ville vers le cinéma stars)
- Action avec le service des sports (fête des écoles publiques, piscine, salles de sports, challenges, berges de la liane etc.)
- Actions avec le service Culturel (spectacle au carré Sam, à la faïencerie)
- Accompagnement des projets d'écoles (plus de 100 déplacements vers les plages du littoral ou les forêts, salles de spectacle etc.)

Actions civiques à destination des enfants et des parents

En 2018, la ville s'est associée à un projet de l'Inspection de l'Education Nationale relatif à la grande Guerre.

Des classes de Trois écoles élémentaires (Duchenne, Arago et Bucaille) se rendront en octobre 2018 sur les différents lieux de mémoire du boulonnais afin de fleurir des tombes de soldats ou des stèles (cimetière de Capécure, de saint Pierre, etc.)

Ces enfants ont participé aux cérémonies du 11 novembre au monument aux morts.

Dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE), une rencontre avec les parents d'élèves élus a été organisée par la ville salle de la faïencerie fin 2017. L'objectif de cette journée consistait à les informer sur leur rôle de parents élus au sein des Conseils d'Ecoles et à leur délivrer des informations sur le fonctionnement des différents services Educatifs de la ville de Boulogne.

PROJETS 2019

FACILITER LES DEMARCHES DES ADMINISTRES

Il sera nécessaire de :

Moderniser l'accueil du public en proposant des prises de rendez-vous pour certains dossiers (bourse communale, inscriptions scolaires)

Créer une borne informatique dans un local semi-fermé pour la saisie par le public des renseignements de l'espace famille (site internet de la dématérialisation)

Développer les communications et informations « ciblées » vers les familles par SMS via l'application Every one ou via internet « espace famille ».

SENSIBILISER A L'ECOLOGIE DANS LES ECOLES PUBLIQUES ET VALORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est largement engagée dans le domaine de l'écologie et du développement durable. De nombreuses actions ont été menées avec les écoles (visite de déchetterie, expositions sur les déchets, réemploi de déchets etc.)

Pour s'inscrire dans la durée, cette action doit être complétée par les projets suivants :

Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale pour la mise en place de projets pédagogiques relatifs au développement durable

Continuer à installer des carrés potagers dans les écoles
Equiper les écoles maternelles de poubelles de tri sélectif identiques à celles achetées par la ville dans les écoles élémentaires
Mettre en place un partenariat avec la CAB pour l'acquisition de composteurs pédagogiques dans les écoles

MENER DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PARENTALITE ET DE LA CITOYENNETE

Augmenter les visites de l'Hôtel de ville, par les écoles publiques et privées et organiser des rencontres d'enfants avec des élus,

Dans le prolongement du Forum « Parents...Présents ! » et dans le même esprit,

a/ créer une plaquette ludique à destination des parents et futurs parents afin de leur délivrer des informations relatives à l'addiction aux écrans, au rôle de parent etc.

b/ créer une application informatique pour smartphones vers différents liens de ressources numériques

FAVORISER L'INTEGRATION DU HANDICAP A L'ECOLE

Apporter une aide spécifique aux classes ULIS par l'acquisition de tablettes interactives et de logiciels adaptés à une pédagogie différenciée.

Le programme de réussite éducative

La Ville de Boulogne sur mer s'est engagée depuis janvier 2006 dans la mise en place du Programme de Réussite Educative, (PRE), mesures 15 et 16 du volet égalité des chances du plan de cohésion sociale établi en 2005. Le PRE constitue aujourd'hui une partie intégrante des contrats de ville.

Aider les enfants âgés de 02 à 16 ans présentant des signes de fragilité et résidant dans les quartiers prioritaires (à savoir CHEMIN VERT, DAMREMONT, BEAUREPAIRE, MONTPLAISIR et CENTRE VILLE) et /ou scolarisés dans les établissements scolaires du premier et second degré situés dans les réseaux REP + et REP ainsi qu'en périphérie des QPV (quartiers en veille).

Cette aide prend la forme d'un accompagnement individualisé dans les domaines du social, culturel, sanitaire, sportif, éducatif...

Avec l'entrée de nouveaux quartiers en politique de la ville, le PRE de Boulogne sur Mer a donc étendu son champ d'action et s'est structuré en deux antennes Nord (secteur Chemin Vert) et Sud (secteur Centre-Ville et Damrémont), sur décision de l'Etat, le PRE de Boulogne sur Mer met en place depuis le 1^{er} juin 2018 une troisième antenne sur la ville de Saint Martin Boulogne, et poursuit le projet «Décrochage scolaire, rattachage des exclus »sur l'année 2018/2019.

En 2018 : les objectifs du Programme de Réussite Educative de la Ville de Boulogne sur Mer se déclinent sous forme d'une prise en charge individualisée du projet de l'enfant, qui peut prendre la forme d'une prise en charge simple ou spécifique.

- Les prises en charge simples
- Les prises en charge spécifiques

Chaque fois que cela est possible pour la mise en place des accompagnements individualisés, il est fait appel aux ressources de services municipaux et organismes (CPAM, Département, CMPP , CAMPS, CIDF,...) et associations du Boulonnais, Intégrations possibles dans les actions culturelles et patrimoniales: Festival « mur mur », ateliers du patrimoine et du musée, opération «savoir nager pendant l'été» et «Challenge du Margat», intégration dans les centres de loisirs et mini séjours municipaux et séjours organisés par le lion 's club.

Des intégrations au cas par cas dans toutes les activités organisées par les services : culture sport, patrimoine, petite enfance, actions périscolaires

Les mesures mises en place en termes d'accompagnement éducatif et d'aide individualisée par l'Education Nationale sont prises en compte par les membres des équipes restreintes pour la mise en œuvre des parcours individualisés.

Evolution du nombre d'enfants pris en charge de 2014 à 2018 au 30/06 de l'année :

2014	89	2015	106	2016	118	2017	143	2018	152
------	----	------	-----	------	-----	------	-----	------	-----

La programmation du PRE est mise en place sous forme de prise en charge simple et spécifique

Prise en charge simple en direction des enfants et des familles : pour proposer une action de type culturel, sportif, ou de loisirs permettant d'aider l'enfant à accéder à un changement dans le savoir-être ou savoir-faire en accord avec la famille.

Prise en charge spécifique de soutien à la réussite scolaire en direction des enfants et de leurs familles : Remobilisation scolaire et lutte contre l'absentéisme, travail sur l'orientation et le projet personnel de l'élève, orientation vers les dispositifs d'accompagnement à la scolarité, reconstruction du lien Ecole parents...

Prise en charge spécifique des troubles d'apprentissages

Prise en charge spécifique centrée sur les questions de santé Accompagnement des familles dans l'accès aux soins et dans le domaine de la prévention/ information.

Aide aux familles pour l'amélioration de l'hygiène : mise à disposition des produits de soins et d'hygiène (lutte contre les parasitoses)

Troubles du comportement scolaire : vacations de psychologue et atelier de remobilisation et de socialisation visant à une meilleure intégration sociale et scolaire de l'adolescent

Atelier bien être et mieux être à destination des enfants et adolescents en surpoids, ateliers « estime de soi », éveil corporel pour les plus jeunes, Aide et accompagnement psychologique des adolescents en situation de mal être. Renforcer les relations avec les professionnels du secteur médical et paramédical.

L'enveloppe globale du PRE et pôle décrochage en 2018 s'élève à 223 775 € dont 63 000 € au titre de la ville (financement poste de coordination : 49 000 € et locaux antenne sud et décrochage :

Le CGET : 148 775 € et la CAF : 12000 €

Les financements au titre de l'Etat pour 2019 devront au mieux égaux à ceux de 2018 voire en diminution de 20%.

Pour la mise en place de l'antenne Saint Martin les aspects administratifs et financiers ainsi que le portage du projet par la Caisse Des Ecoles ont été élaborés. La ville de Saint Martin versera une participation à l'ingénierie de 5000€ pour 2018 (15000€ pour 2019).

Le PRE tend à s'articuler avec l'ensemble des dispositifs locaux : Contrat de ville ASV,CLAS, Opération école ouverte, Réseau d'Aide et d'Appui à la Parentalité, mobilisation du droit commun et autres collaborations locales IFSI , SPA, Maison de l'étudiant, jardins familiaux et actions développées par les services ville..

Le PRE poursuit le partenariat avec le centre social de Boulogne dans le cadre des actions individualisées notamment pour les actions d'aide à la scolarité et activités périscolaires.

Le réseau REP + de l'Education Nationale contribue au développement des actions par le PRE en faveur des familles ayant des enfants en âge scolaire.

Le PRE constitue le volet individualisé du Projet éducatif de territoire (PEDT), ce qui suppose une articulation entre les temps d'activités périscolaires et le PRE afin de contribuer à une meilleure réussite scolaire et éducative des enfants boulonnais.

Perspectives 2019 :

Au regard du développement des actions parentalité sur le volet Caf de la réussite éducative et la mise en place de nombreuses activités culturelles et artistiques à destination des jeunes enfants une demande de travaux a été faite au titre de l'année 2019 au niveau du 1^{er} étage de l'espace initiative et solidarité Immeuble Duruy.

Mise à disposition des locaux pour la réalisation des activités du PRE sur les antennes Nord et Sud

La mise à disposition de moyens de transport pour la réalisation des actions devient nécessaire.

Financement de la maintenance du logiciel de Réussite Educative à hauteur de 1000 € par an

L'entretien et le nettoyage des locaux est assuré pour les deux antennes du PRE par des agents de services municipaux.

Une mise à disposition de personnel a été reconduite pour l'assistance administrative et la coordination générale du dispositif.

Sur le plan qualitatif :

Travail sur les axes : santé, troubles des apprentissages, décrochage scolaire prévention de l'absentéisme, parentalité (renforcer la relation et l'information des parents sur les questions éducatives globales : poursuites des forums et café rencontres.)

Poursuivre la réorganisation de la communication les outils (flyers site web ville, communication courante) dernier trim. 2018 et début 2019.

Poursuite du partenariat avec les services : culture sport patrimoine sur les actions collectives pouvant aider à la mise en place des parcours individualisés. Poursuivre le développement des activités culturelles éducatives et sportives de l'antenne Sud.

Poursuivre la collaboration avec l'extérieur et les réseaux : RFVE, ANARE, et autres collectivités afin de conforter la mise en place de projets locaux et du partenariat, organisation au dernier trimestre 2019 d'une rencontre intercommunale de la réussite éducative et de ses partenariats.

Poursuivre le travail engagé avec les représentants de parents d'élèves

Au niveau de la structure porteuse du PRE la Caisse des Ecoles, il est envisagé un travail de remise à jour des statuts, afin de faciliter la tenue et la gestion des réunions du comité de caisse des écoles et repenser les attributions à vocation sociales de la Caisse des Ecoles vers les enfants et les familles Boulonnaises.

Le PRE volet individualisé du Projet Educatif de Territoire (PEDT) doit être associé aux activités mises en place par le pôle réussite éducative en 2019 afin de concourir à une politique éducative globale de territoire, tout en conservant la spécificité de l'accompagnement des publics fragilisés vers les activités culturelles sportives et éducatives, l'équipe de Réussite Educative pourrait apporter son expertise sur les projets transversaux pour l'élaboration de projets périscolaires et éducatifs et les projets favorisant le lien « parent-enfant » afin de remettre le parent dans son rôle de 1^{er} éducateur de ses enfants.

LES SOLIDARITES

Les activités des centres sociaux, le Centre Social Municipal Espace du Détroit (CSM) - l'Espace MAES (EM), et du Domaine des Enfants du Boulonnais (DEB) participent activement au « bien vivre ensemble », à l'initiation et au développement des talents et à l'émergence de projets et d'actions dans les domaines de la parentalité et de la santé.

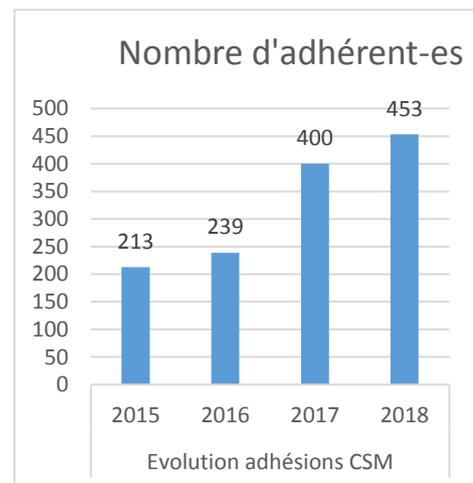
Ce sont les acteurs incontournables pour conduire une action éducative durable avec les partenaires institutionnels du territoire et du département.

Globalement les centres sociaux impulsent sur leurs territoires d'intervention une dynamique favorisant les échanges culturels, relationnels en mobilisant les différents services de la ville.

Le centre social municipal

Le Centre Social Municipal regroupe 4 pôles : Parentalité(s), Accompagnement Educatif, Enfance - Jeunesse et Adultes - Seniors. Le CSM est un service d'animation de la vie sociale, son territoire d'intervention correspond au quartier du Chemin Vert et de ses abords. 21 équivalents temps plein (contre 27 il y a trois ans dont la suppression des contrats aidés) – représentant 10 métiers différents (éducateur-rices sportifs, éducateur-rices spécialisé-e, animateur-rices, référent-es famille, secrétaire...) – accompagnent au quotidien la mise en œuvre du projet social contractualisé avec la CAF. De plus, la Maison du Projet est depuis peu rattachée au Centre Social Municipal et fait l'objet d'une tarification identique (activités récurrentes). Le Centre Social Municipal assure également la gestion de deux sites de jardins partagés (allée Chateaubriand et rue Paul Graff) soit 25 parcelles.

En 2018 une démarche participative pour trouver un nom au Centre Social Municipal a été lancée. Le changement de nom pourrait s'opérer au 1^{er} janvier 2019.



Pôle Accompagnement Educatif :

Le pôle Accompagnement Educatif continue sa structuration entamée en 2015. L'équipe a trouvé sa place au sein du réseau d'acteurs du quartier du Chemin Vert et des projets structurants ont été construits (not. Cap ou pas Cap ; Projet Collège). Les suivis individuels – et familiaux – représentent une part importante de l'action du pôle. Les besoins sont particulièrement forts au sein d'un territoire d'intervention de près de 8000 habitants. Le nombre important de jeunes orientés vers l'équipe d'accompagnement éducatif par le collège indique un besoin de prise en charge supplémentaire.

Le pôle mène des actions liées à l'orientation scolaire et professionnelle, des actions ludo-éducatives, des sorties familiales, un accompagnement à la scolarité, des échanges citoyens et des chantiers jeunes.

Le travail de terrain – hors-les-murs – demande également un investissement temporel et matériel important afin d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés des structures d'animations sociales. Des actions « Cap ou pas Cap » sont mises en place lors de chaque vacances scolaires. Ces temps festifs et conviviaux permettent de travailler sur le vivre ensemble et le développement du lien social au sein du quartier.

En 2018, grâce à aux financements FIPD, un nouveau collaborateur est venu compléter le binôme qui compose cette équipe. Un travail transversal avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (12-17 ans) sera mis en place en 2019 afin d'orienter une partie des jeunes vers le droit commun à l'issue de leur suivi individuel (projet collège).

Perspective 2019 :

Pérennisation du « projet collège » (lutte contre le décrochage scolaire).

Renforcement et stabilisation de l'équipe.

Mise en place de projets transversaux (not. pôle parentalités et pôle Enfance – Jeunesse).

Pôle Adultes - Seniors :

Le rattachement de la Maison du Projet, la gestion des parcelles de jardins partagés et la participation aux projets transversaux avec les services culturels, ont permis au pôle Adultes/Seniors de développer son offre de service, de diversifier et d'augmenter le nombre d'usager-ères fréquentant la structure. De plus, le CSM prend part, tant sur le plan opérationnel que financier, à la mise en place d'actions collectives et partenariales sur le quartier du Chemin Vert : *Fête des voisins, Téléthon...*

Des créneaux d'activités physiques ont été mis en place grâce au soutien des financements liés à la politique de la ville (Zumba, Madness, Tai Chi). Ces activités ont permis de rééquilibrer la pyramide des âges des usager-ères.

Une réelle demande existe en ce sens. De la même manière une action autour du chant lyrique sera proposée en 2019-2020 dans le cadre de financements politique de la ville et du Département du Pas-De-Calais.

Trois axes de développement tendent à se structurer : un axe adultes et jeunes adultes, un axe Sénior et un axe animation de la vie sociale. Le budget présenté vise à faire passer une partie des activités mises en place dans le droit commun. Des financements complémentaires seront toutefois recherchés afin de continuer à structurer cette offre de service.

Perspectives 2019 :

Pérennisation des activités physiques (dont activités adaptées aux séniors).

Structuration du projet des jardins partagés et animation de ces espaces.

Pérennisation des stages d'autodéfense féministes.

Mise en place d'ateliers à destination des jeunes adultes.

Mise en place du projet « *Une Diva dans les quartiers* » (Mise en scène d'un opéra avec Mme Bellaribi-Le Moal).

Mise en œuvre des projets « cuisine connectée », « accompagnement vers le numérique des seniors » et « lutte contre l'isolement des personnes âgées », dans le cadre du projet européen AGE'IN.

Pôle Enfance / Jeunesse :

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2018, une extension de l'offre de service des ALSH 3/5 ans et 6/11 ans a été mise en place. Les créneaux d'accueil sont ainsi étendus au mercredi matin. De la même manière, sur l'ensemble des ALSH un accueil progressif et un service de garderie est mis en place de 8h à 9h et de 17h à 18h les mercredis et pendant les vacances scolaires. Une offre de restauration est également mise en place.

Face à la forte demande, l'ALSH 3/5 ans a connu une extension de son nombre de places passant de 16 à 24.

Les ateliers socio-éducatifs de type hip-hop ont connu un relatif renouvellement du public grâce à des sessions d'initiation mises en place tout au long de l'année. L'installation de temps forts en présence des familles est un enjeu important pour valoriser les pratiques de ces jeunes usager-ères.

Les séjours « voile » et « archéologie » ont connu un succès important auprès des jeunes participant-es. L'apport indéniable sur le plan pédagogique de ces séjours de rupture (apprentissage des règles de vie en collectif, acquisition de connaissances et de compétences, ouverture culturelle, développement de la mobilité, rencontre avec des professionnels) plaide pour une reconduction de ce type de propositions.

Perspectives 2019 :

Pérennisation de l'offre de service existante (passage à 24 places de l'ALSH 3/5 ans).

Amélioration du taux de fréquentation de l'ALSH 12-17 ans et travail transversal avec l'Accompagnement Educatif.

Mise en place de séjours de rupture.

Pôle Parentalité(s) :

Au cours des deux dernières années, l'activité du pôle Parentalités a connu une phase de progression en termes de fréquentation et de structuration de l'offre. Le processus de labellisation du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « La Ronde des Petits » participe à cette dynamique.

La consolidation de celui-ci sera un des objectifs prioritaires du ou de la responsable de pôle. Ainsi, 2019 est envisagée comme une phase d'ajustement et de pérennisation. L'évaluation de l'agrément du projet social sera l'occasion de construire de nouvelles actions pour l'horizon 2020 dans le cadre du projet Accompagnement Collectif Familles (ACF).

Toutefois, dès 2019, le développement de sorties et de soirées familiales afin d'adapter les activités du pôle aux différents horaires des parents, devra faire partie des axes de travail de l'équipe. Il est donc proposé de mettre en place des sorties autour d'événements sportifs et culturels en soirée avec les familles du pôle. L'objectif est de toucher un public qui ne peut pas participer aux activités et sorties en semaine.

Perspectives 2019 :

- Mise en place d'activités et de sorties familiales sur des temps adaptés aux publics.
- Labellisation du lieu d'accueil enfants parents « La Ronde des Petits » au 1er janvier 2019.

L'espace MAES

L'Espace Maes, Maison de quartier située dans le quartier Damrémont, continue de développer ses activités envers les habitants.

Elle recense à la même période 381 adhérents, soit une augmentation de 35% par rapport à 2017. Cette augmentation est due notamment à la politique d'animation envers les familles et la jeunesse.

58 adhésions individuelles (+34 adhésions/2017)

54 adhésions famille, soit 223 adhérents (+17 familles, soit + 71 adhérents/2017).

Les ateliers proposés répondent aux demandes des habitants et aux orientations éducatives de la ville. Ils participent à la mixité sociale.

Le pôle Famille/Parentalité.

L'Espace Maes continue de mettre l'accent sur le développement des actions envers les familles et la parentalité. Cette politique permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires sur le quartier et aux différents ateliers mis en place dont « Le coin des Parents », « Babiscotto » et « l'Accompagnement Scolaire ». Cela permet aux parents de s'impliquer dans la vie sociale du quartier.

L'Espace Maes intégré dans le Réseau Parentalité 62 bénéficie de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales

Perspectives 2019

Mise en place du dispositif CAF « Vacances en famille ».

Le pôle Jeunesse/éducation.

L'accueil de loisirs en direction des adolescents possède un taux de fréquentation annuel de 95% et 75% des jeunes sont bénéficiaires de l'aide au temps libre. L'accueil de loisirs fonctionne durant les vacances scolaires, développe son activité en ouvrant les samedis après-midi.

La politique éducative d'accompagnement des « grands ados » s'est développée avec la mise en place du dossier politique de la Ville « Multi'act » et des dispositifs Sport Ados et Teens Connection : Chantier jeunes, action de prévention.

Perspectives 2019

Augmenter l'accueil des jeunes publics.

Le pôle Adulte/Sénior.

Ce pôle permet à de nombreuses personnes âgées de rompre avec l'isolement et de créer du lien social. Les ateliers mis en place répondent aux demandes des publics et investissent :

- Les nouvelles technologies (multimédia, objet connectés...)
- Le bien être (alimentation, activité physiques...)
- Le savoir-faire (création décoration, couture...)
- Les sorties culturelles et de découvertes (Le jardin des mosaïques, Louvre-Lens...)

L'ensemble de ces ateliers favorise le développement du bénévolat avec des actions solidaires au profit d'associations.

Perspectives 2019

Création de nouveaux ateliers sur le jardinage, les jeux favorisant la mémoire et la logique et mise en place d'actions sur la prévention santé et le bien vieillir.

Le pôle Vie de Quartier/vivre ensemble.

Ce pôle est fondamental pour le développement des actions favorisant le lien social des habitants au sein du quartier et des quartiers périphériques.

C'est pour beaucoup d'adhérents et d'habitants l'occasion de s'investir dans l'organisation des fêtes et animations de quartier (En attendant Noël, Fête des voisins...) et ainsi partager les valeurs du bénévolat, du partage et de se retrouver et d'échanger au bénéfice de la population.

Le comité d'usager/habitant prend une part active au développement de la structure. L'Espace Maes prend en compte les demandes des habitants et oriente ainsi sa politique d'animation envers la population.

Perspectives 2019

Développer la représentation des adhérents et habitants dans la vie de la structure. Soutenir les habitants dans le développement de la vie de quartier.

L'axe santé/bien être.

Cet axe est transversal et se retrouve au sein de l'ensemble des pôles. De nombreux ateliers favorisent le maintien de la forme et la pratique d'activités physiques à tout âge (gym douce, gym tonic, marche, sports ados)

De nombreuses actions de prévention santé sont développées tout au long de l'année (Multi'act, « La semaine Européenne de la Mobilité », le Printemps du sport, « Octobre Rose ») au bénéfice de l'ensemble des publics.

Perspectives 2019

Augmenter le nombre de bénéficiaires.

Agir davantage sur la santé avec des activités sportives, culturelles et ludiques.

Le Contrat Enfance jeunesse.

La ville s'est engagée dans le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2018 -2021. Ce dispositif contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais permet de soutenir la Politique éducative de la ville, de développer de nouveaux services à la population dans le secteur de la jeunesse et d'améliorer la prise en charge pédagogique des jeunes accueillis en centre de loisirs.

A ce titre les prestations sont désormais identiques pour tous les centres de loisirs avec un accueil le matin dès 8h00 et le soir de 17h à 18h00 et une restauration le midi. Ce service supplémentaire permet aux parents de répondre plus facilement aux contraintes professionnelles.

Une coordination technique et pédagogique est établie avec les partenaires du CEJ, l'association BAJ et l'association Ferme Beaurepaire, afin d'améliorer l'offre de service qui sera matérialisée par la rédaction prochaine de la Charte de Qualité des Accueils Collectifs de Mineurs. L'affichage de ce label témoigne de la qualité de l'animation, de l'encadrement et des locaux.

Le plan mercredi.

Depuis la rentrée scolaire, la ville adhère au dispositif « plan mercredi » qui prévoit des animations ambitieuses pour les jeunes scolarisés de la maternelle au CM2 dans le cadre des accueils de loisirs. Une continuité pédagogique entre le temps scolaire et périscolaire renforce la cohérence éducative du dispositif, au bénéfice des jeunes publics luttant ainsi contre l'échec scolaire mais aussi le développement de l'autonomie et en favorisant l'accès à toute culture.

A titre d'exemple, des jeunes du Centre Social Municipal Espace du détroit réalisent un cycle pédagogique sur l'apprentissage de la natation avec les éducateurs sportifs de la ville. Des activités culturelles sont en cours de préparation avec le service culture.

La Caisse d'Allocations Familiales soutient financièrement l'opération.

La signature de la convention est prévue avant la fin de l'année avec l'Education Nationale, la Préfecture et la CAF.

La Politique de la ville : Multi'act

Depuis le début de l'année des animations itinérantes et attractives sur les territoires de la Politique de la Ville tentent de capter un public échappant à tout dispositif pour une inclusion dans nos structures ou le tissu associatif local.

Multi'act est donc le dispositif partenarial financé pour moitié par la Politique de la ville.

L'ELP, l'UFOLEP, le Point Information Jeunesse via le DSU, le service des sports, l'Espace MAES et le centre social municipal participent aux animations de quartier pour initier des relations sociales avec ce public oisif ou peu structuré. Se faire connaître et reconnaître est la première étape avec des activités supports comme le BMX, le laser -game ont connu un franc succès.

L'idée n'est pas de conserver le public mais d'engager un dialogue social grâce aux activités pour leur proposer des activités plus organisées ou des structures pérennes (produit d'appel).

L'objectif final est de les impliquer dans un quelconque projet, de la formation ou du bénévolat.

La Politique de la ville

En matière de développement social, le contrat de ville repose sur quatre piliers :

- **Le pilier économique**
- **Le pilier social,**
- **Le pilier environnemental**
- **Le pilier numérique,**

Les services de la Ville de Boulogne-sur-Mer ont engagé un travail en transversalité afin de proposer des plans d'actions structurés dans les quartiers prioritaires. Une démarche de co-construction a été menée dans le cadre des groupes « culture/acteurs sociaux » afin d'associer les habitant-es à la conception et à la mise en œuvre d'action favorisant l'intégration sociale, scolaire et culturelle.

Une démarche de Gestion Urbaine et Social de Proximité (GUSP) s'est également mise en place sur le quartier du Chemin Vert. La fin du PNRU sur le secteur de Transition et la mise en place du NPNRU sur les secteurs Triennal et Aiglou impliquent la structuration d'une telle démarche. Les changements d'usages de certains espaces, les nouveaux modes de consommation énergétique, les nouveaux usages en termes de propreté urbaine ou encore l'appropriation des nouveaux espaces publics sont accompagnés par le biais de différents supports (réunions de concertation, ateliers de sensibilisation, actions ludoéducatives, actions participatives, etc.). Ces actions doivent permettre de répondre à l'enjeu de pérennisation des investissements réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine.

L'axe des parentalités est également un axe prioritaire du programme d'action des services municipaux dans le cadre de la politique de la ville. Dès lors une démarche transversale entre les services de la petite enfance, les services d'animation de la vie sociale, le service des sports et les services culturels a été mise en œuvre. L'accompagnement des parentalités, dans leur diversité, est un enjeu majeur pour accomplir la transformation sociale des quartiers prioritaires. Les actions mises en œuvre s'appuient sur les savoirs et les compétences de parents. Loin de stigmatiser les parents, ces actions permettent le partage d'expérience vertical, le développement des liens parents-enfants et proposent un accompagnement dépourvu de jugement.

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation alimentaire et le développement de l'activité physique, des actions partenariales hors-les-murs, ont été menées sur le quartier du Chemin Vert auprès des banques alimentaires. Des ateliers de cuisine de rue ont été organisés grâce à la prestation des Paniers de la Mer et la participation des partenaires du projet (CSM, ELP, BAJ, Anim'Chemin Vert, les banques alimentaires...). Des sessions sur l'hygiène et l'équilibre alimentaire ont également été proposées. Des ateliers favorisant la pratique sportive ont également été proposés dans ce cadre.

Enfin, la question de l'égalité femmes-hommes fait, depuis deux ans, l'objet d'un programme d'action visant à favoriser la confiance en soi (empowerment), l'initiative et l'estime de soi des femmes des quartiers prioritaires. Ce programme d'action a fait l'objet des groupes de travail partenariaux pour construire un diagnostic partagé des actions. Des actions de type « autodéfense féministe », groupes de discussion, ateliers bien-être, diagnostics en marchant genrés, conférences, pièces de théâtre, théâtre-forum, etc. visent à répondre aux enjeux identifiés avec les partenaires du territoire, les habitant-es et les professionnel-les de terrain.

Perspectives 2019 :

- Continuer à structurer les projets en QPV et continuer à développer la transversalité
- Mettre en place des outils d'évaluation communs
- Maintenir la dynamique de basculement d'image qui tend à s'opérer sur une partie des quartiers prioritaires
- Faire monter en compétence les acteurs de la Politique de la ville
- Accompagner la montée en compétence, le développement du pouvoir d'agir et les projets des habitant-es.

Le Domaine des Enfants du Boulonnais

Le Domaine des Enfants du Boulonnais, outil pédagogique dont dispose la ville de Boulogne, accueille chaque année les enfants des écoles de Boulogne avec ou sans hébergement.

Le but de ces séjours est d'apporter une vision « grandeur nature » de leur environnement naturel et de leur faire découvrir le monde rural grâce à la ferme pédagogique.

C'est environ 8000 visiteurs qui séjournent chaque année à Desvres, soit en 1/2 journée dans le cadre de classe verte, soit sur plusieurs jours pour des classes de découverte.

Des animateurs sont mis à la disposition des classes pendant leur séjour et viennent en soutien pédagogique aux enseignants qui accompagnent les enfants.

En dehors des périodes scolaires, le Domaine des Enfants du Boulonnais accueille également une colonie de vacances pour les enfants de 6 à 12 ans en juillet et août et des groupes extérieurs, mais priorité est donnée aux enfants de Boulogne.

Le développement durable est l'une des priorités de la municipalité de Boulogne et à ce titre elle a obtenu de nombreuses distinctions. Bien entendu le domaine des enfants du Boulonnais a pris une part très active dans ce domaine. Tout d'abord son fonctionnement interne a été revu en profondeur.

Les animations proposées aux enfants ont essentiellement pour objectif la préservation de l'environnement et « la vie au naturel »

Une mare pédagogique a été implantée. Elle permet aux enfants de découvrir la biodiversité des milieux humides et la chaîne alimentaire. Un hôtel à insectes complète l'information des enfants sur la chaîne alimentaire et ouvre des perspectives sur un autre domaine : l'entomologie.

Un parcours d'interprétation dans le bois se trouvant dans le domaine permet aux enfants de reconnaître les différentes essences d'arbre.

Des animations ayant pour thème la lecture de paysage, l'ornithologie ou la gestion des milieux naturels sont proposées aux enfants. Toutes les animations sont en concordance avec les programmes scolaires et adaptées aux besoins des enseignants.

La gestion technique du domaine a été pensée dans un esprit de développement durable.

Au niveau du jardin, des arbres fruitiers locaux ont été plantés l'année dernière et pourront faire l'objet de divers apprentissages et d'animations pour les familles avec par exemple la taille d'arbres fruitiers.

En 2017, un jardin pédagogique a été mis en place à côté du jardin olfactif et aromatique permettant d'augmenter la démarche pédagogique environnementale proposée aux classes et familles.

Un parcours avicole a été créé sur le thème « de l'œuf à la poule » où l'on peut suivre l'évolution de la volaille en temps réel. Il a été amélioré en 2018 avec la mise en place d'un nouveau poulailler.

Le renouvellement de la bâche, vétuste, au niveau de la serre et son aménagement va permettre la mise en place d'ateliers autour des légumes durant toute l'année quelle que soit la météo.

Les objectifs pour les années à venir.

Il est envisagé d'accueillir durant les petites vacances des familles pour des « séjours verts » où ils auront le choix entre la découverte du patrimoine naturel et la vie à la ferme avec des animations et des travaux relatifs à l'élevage et l'entretien des animaux de la ferme.

De nouveaux petits enclos vont être construits à l'entrée de la ferme afin de pouvoir séparer les animaux suite au réaménagement de la ferme aux canards.

Un four à pain sera installé et des initiations à la confection de repas à base de produit de la ferme seront proposées.

Enfin la station météorologique sera restaurée et aménagée pour servir d'outil pédagogique.

Le domaine des enfants du Boulonnais va donc renforcer sa vocation d'outil pédagogique pour apprendre aux enfants l'importance du respect de notre environnement et va ouvrir plus largement ses portes aux familles pour leur faire découvrir les bienfaits de la consommation de produits naturels et faire découvrir les plaisirs de la campagne aux citadins qui n'ont pas l'occasion de voyager (éducation à la santé)

Le Domaine des Enfants du Boulonnais développe principalement des supports d'activités sur le thème de l'environnement, c'est son cœur de métier, et contribue d'un point de vue éducatif aux orientations de la municipalité :

- L'éducation
- La parentalité
- La santé

L'action du CCAS

Au 31/12/2018, compte tenu des mouvements de personnel en cours d'année, liés à la mutualisation des services, on peut estimer une réalisation en Dépenses de Personnel autour de 6 330 000 €. Pour 2019, il est nécessaire de prendre en compte l'impact des avancements de grade des agents de catégorie C intervenus au 1^{er} juillet 2018. Il est toujours prudent de prévoir une provision pour le paiement des validations de services. Le total des crédits à inscrire pourrait s'établir autour de 6 350 000 €.

En 2018, la subvention Ville versée au budget primitif était de 2 730 000 € contre 3 395 000 € en 2017. Cependant, le résultat reporté de 2017 en 2018 était de 477 129,59 € contre 99 091,55 € pour l'exercice précédent. La Ville ayant repris à son compte le marché des colis pour personnes âgées, la subvention allouée à ce titre n'est donc plus versée au CCAS. Pour 2019, compte tenu des dépenses et recettes liées aux transferts de compétence et à la mutualisation en cours, le montant de la subvention sollicitée à inscrire au budget primitif sera à déterminer plus précisément, après compte fait des réalisations de 2018.

SERVICE RESTAURATION – CUISINE CENTRALE

L'activité en fin d'année 2018 devrait être sensiblement identique à celle de 2017 en raison de la fabrication de repas supplémentaires en liaison froide. (Comme pour les crèches et maternelles) pour les Accueils de Loisirs (BAJ, Ferme Beaurepaire et Centre Social Municipal) dans le cadre du « Plan Mercredi » depuis cette rentrée 2018. Suite à l'audit finalisé en début 2018, les préconisations faites sur la réorganisation du service et l'unification des menus se poursuivront sur le premier semestre 2019.

L'acquisition d'un logiciel de Gestion de Production Assistée par Ordinateur (GPAO) pour la restauration collective a été actée en ce mois de septembre 2018. Le logiciel « Aideomenu » de la Société VICI a été retenu. Après formation des agents et la saisie des données indispensables au fonctionnement de cet outil informatique, son utilisation sera effective courant 2019.

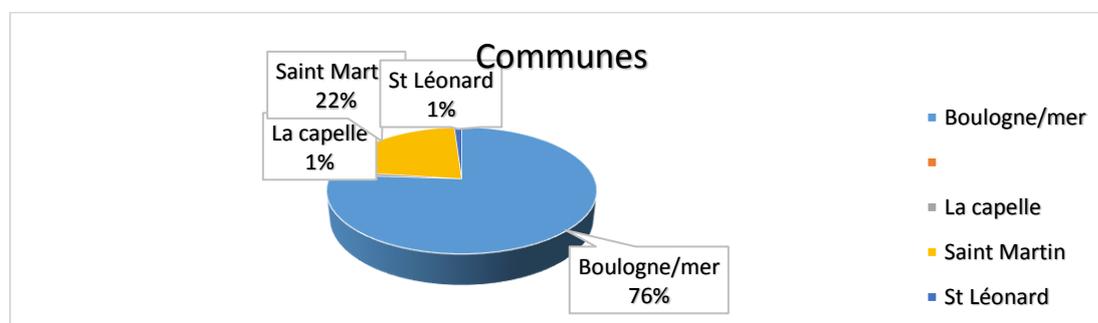
Les investissements prévus en 2018 notamment en ce qui concerne le changement des éléments du self-service ont été mis en attente en raison des travaux prévus dans la salle de restauration.

Par ailleurs, une collaboration plus étroite est prévue avec le laboratoire départemental portant, notamment, sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire. Ce dispositif sera complété avec l'arrivée d'un contrat d'apprentissage ayant, notamment, pour missions le suivi régulier du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS).

Des investissements sur l'acquisition en matériel plus adapté sont prévus ainsi que des travaux de réaménagement des lieux de travail.

Département Gérontologie – Handicap

Au 30 juin 2018, le service DE SOINS INFIMIERS A DOMICILE (SSIAD) avait pris en charge 96 personnes. (77 femmes et 19 hommes). Le SSIAD peut intervenir sur 11 communes mais actuellement les agents interviennent sur 4 communes.



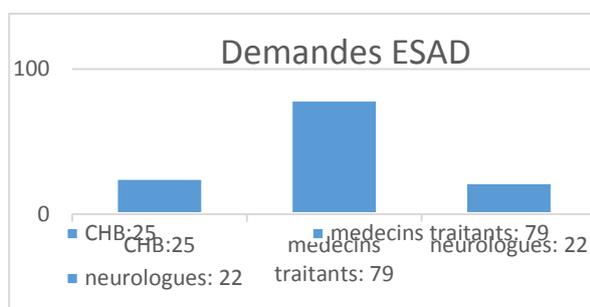
Le SSIAD compte 15 ETP aide-soignant, 2 infirmières coordinatrices et 1 secrétaire médicale et travaille en relation avec les différents services de maintien à domicile du CCAS de Boulogne ainsi qu'avec les différents partenaires du secteur. Le SSIAD s'est inscrit dans l'Etude de la Mesure des Coûts en SSIAD réalisée par l'ATIH

(Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation) missionnée par la DGCS et la CNSA, en lien avec les Fédérations dont l'UNCCAS.

Perspectives pour l'année 2019

- Améliorer la traçabilité au chevet du patient grâce au développement de l'outil informatique. Le logiciel Microsoins, déjà en place dans le service, a évolué et propose l'utilisation de son nouveau logiciel microsoins.net et de mobisoins. Les soignants, par le biais de smartphone, pourront accéder aux dossiers et faire leurs transmissions en direct. Points positifs : meilleure transversalité de l'information et gain de réactivité, suppression des fiches papiers, traçabilité, exploitation précise des nouvelles statistiques. Continuer le travail de partenariat avec la MAIA, le service social du CHB et les différents services de maintien à domicile pour permettre une prise en charge optimale des patients. Favoriser les concertations entre professionnels de santé, usagers et familles pour trouver les solutions les mieux adaptées en cas de problème. Poursuivre le développement des visites à domicile afin de détecter les problèmes en amont. Développer la formation continue du personnel.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 juin 2018, l'EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER A DOMICILE a reçu 126 demandes de patients atteints de maladie neurodégénérative, dont 111 ont abouti à une prise en charge. Cela représente une augmentation de 13% sur la même période par rapport à l'année précédente.



Actuellement, 36 personnes sont suivies dans le cadre de l'ESAD. Une extension temporaire du nombre de patients a été accordée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de limiter les temps d'attente avant le début de la prise en charge et de réguler le flux des demandes.

L'étroite collaboration entre les différents partenaires permet un suivi plus efficace des usagers ainsi que la

mise en place de relais après la prise en charge de l'ESAD.

Le service a suivi 36 hommes (moyenne d'âge : 81 ans) et 75 femmes (moyenne d'âge : 82 ans). La majorité des prises en soins ESAD concerne la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (93 personnes). Quelques interventions ont eu lieu dans la Communauté de Communes de la Terre des 2 caps (2 personnes) ainsi que dans la Communauté de Communes Desvres-Samer (16 personnes)

L'augmentation des demandes de prises en soins ESAD semblent justifier d'un réel besoin d'accompagnement des personnes atteintes de maladie neuro dégénérative dans notre zone d'intervention arrêtée par l'ARS. Suite à l'accord d'une évolution temporaire du nombre de patients suivis par semaine de 30 à 35, l'intérêt d'une extension définitive de notre file active semble démontré.

Après contact avec les différents ESAD de la région Hauts De France, il s'avère que l'augmentation des besoins des usagers concernant nos services soit récurrente sur l'ensemble du territoire. Des réunions inter ESAD sont en cours de préparation afin de définir les modalités d'alerte de l'autorité de tutelle sur les difficultés rencontrées et la recherche de solutions, de moyens adaptés.

Des réunions de Comité de Pilotage sont régulièrement organisées par le Conseil Départemental autour de l'aide aux aidants. L'ESAD y participe régulièrement selon les thèmes proposés (organisation de la journée des aidants, parcours d'accompagnement des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives...). Cette collaboration perdurera en 2019 selon cette thématique.

Suite à un appel à projet, le Spassad de Desvres Domi liane va mettre en place des interventions de stimulation cognitive au domicile et en groupe. Une convention entre nos services est en cours d'élaboration afin que les usagers ayant bénéficié d'un suivi ESAD puissent profiter d'un relais avec leurs intervenants. Ceux-ci interviendront en seconde intention après avoir bénéficié de notre expertise concernant l'évaluation des personnes et les objectifs de soins.

Suite à une rencontre avec le directeur de la maison de retraite Ste Famille ainsi que de l'infirmière coordinatrice en charge de la plateforme de répit des aidants, un partenariat va être mis en place avec la plateforme de répit des

aidants et l'accueil de jour de la maison de retraite Ste Famille de Marquise afin de mieux coordonner nos interventions et d'assurer une cohérence dans nos objectifs de soins respectifs.

Les stagiaires aides-soignantes et infirmières du SSIAD passent une demi-journée en ESAD et accompagnent les Assistantes de Soins en gérontologie lors de leurs interventions afin de mieux connaître le rôle et les objectifs de ce service ainsi que l'approche des personnes atteintes de démences.

L'activité du service d'aide à domicile tend à se stabiliser au cours du 1^{er} semestre 2018 après plusieurs mois de hausses liées à l'entrée en application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

47 025 heures ont ainsi été effectuées du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018 contre 46 884 heures à la même période en 2017 (+0,3%).

Le service mandataire enregistre une baisse d'activité au cours du 1^{er} semestre 2018 avec 4142 heures réalisées contre 6210 heures au 1^{er} semestre 2017 en raison notamment du départ d'un usager (décédé) chez qui le service intervenait 24h/24

REPAS A DOMICILE

Le service de portage de repas enregistre également une baisse d'activité. 18578 repas ont été livrés du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018 contre 21 520 pour la même période en 2017.

475 dépannages ont été effectués du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018 (508 entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2017). 63 usagers ont ainsi pu bénéficier de ce service.

L'activité du service transports accompagnés augmente au cours du 1^{er} semestre 2018 avec 334 interventions réalisées contre 283 sur la même période en 2017. Par ailleurs, le nombre d'usagers ayant recours à ce service s'accroît fortement passant de 42 à 73 bénéficiaires (hausse de 73,8 %).

Département Action Sociale

Les services action sociale du Centre et du Chemin Vert ont reçu plus de 9230 personnes durant le 1^{er} semestre 2018 soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année dernière.

Le nombre de réceptions pour le secteur :

- Centre est de 4797
- Chemin Vert est de 4434

Le service Centre a réalisé 65 visites à domicile et celui du Chemin Vert 227. Le nombre de visites à domicile est plus important sur le secteur du Chemin Vert en raison du territoire d'intervention plus restreint et concentré avec des immeubles collectifs.

L'aide légale

- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA :

Le CCAS a signé une Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2018 – 2020 avec le Département pour accompagner 500 bénéficiaires du R.S.A : La subvention allouée par le Conseil Départemental pour la mission référent solidarité est de 80 000 €.

Cette mesure d'accompagnement permet à la suite d'un diagnostic de lever les freins à l'emploi rencontrés par le bénéficiaire du RSA en mobilisant les dispositifs d'aides sociales afin de lui permettre de faciliter la recherche d'emploi.

- Fonds Solidarité Logement (énergie, logement et accompagnement social) :

Seuls 17 dossiers passés en commission ont été accordés sur 37 demandes formulées par le CCAS au cours du 1^{er} semestre 2018.

Le C.C.A.S intervient également en amont pour prévenir les expulsions locatives notamment en négociant des plans d'apurement avec les bailleurs sociaux, en instruisant des dossiers F.S.L, en sensibilisant les locataires dès le 1^{er} impayé.

La Sous-Préfecture interpelle régulièrement le CCAS pour sensibiliser les familles en situation d'impayés de loyers, ce qui permet d'intervenir en amont des expulsions dès les commandements de payer.

Regroupement familiaux : 6 enquêtes sociales

- Election de domicile : 17 nouvelles demandes acceptées au cours du 1^{er} semestre 2018
- 1^{er} semestre 2018 : 38 personnes ayant une élection de domicile
- 1^{er} semestre 2017 : 52 personnes ayant une élection de domicile

Les services accompagnent les personnes sans domicile stable dans les démarches d'ouverture des droits sociaux et de logement. Au cours du 1^{er} semestre 2018, 17 domiciliations ont été clôturées par anticipation pour les motifs suivants :

- 3 personnes ont trouvé un logement
- 1 a quitté la commune
- 2 ont intégré un centre d'hébergement ou un hôtel au mois,
- 1 est sous protection des majeurs auprès d'une association tutélaire
- 10 ne se sont plus manifestés depuis 3 mois ou n'ont pas entamé de démarches de logement

L'aide extra-légale

- Secours financiers

Alimentaire, énergie (électricité, gaz et eau) et arrêts de paiement :

- 1^{er} semestre 2018 : 636 accordées soit 39 224 €
- 483 dossiers ont été accordés pour une aide à titre alimentaire
- 146 dossiers pour l'énergie
- 7 dossiers sous forme d'arrêt de paiement (frais d'obsèques)

⇒ Habillement/chaussure : 579 demandes accordées soit 14 475 € pour l'année scolaire 2017/2018.

- Prise en charge de la restauration scolaire
- 1^{er} semestre 2018 : 499 accordées

Dont :

- 337 prises en charge totale
- 162 en demi-tarif
- 1^{er} semestre 2017 : 387 accordées

- Prise en charge partielle de la restauration des accueils de loisirs sans hébergement et de l'inscription à la Colonie de Desvres

- En 2018 : 40 prises en charge
- En 2017 : 54 prises en charge

- Micro-Crédit Personnel (mobilité et équipement de 1^{ère} nécessité)

- 1^{er} semestre 2018 : 18 demandes formulées dont 2 accordées
- 1^{er} semestre 2017 : 11 demandes formulées dont 6 accordées

- Interventions sociales :

- 1^{er} semestre 2018 : 1345 familles accompagnées
- 1^{er} semestre 2017 : 1432 familles accompagnées

Dans les domaines suivants : conseil dans les domaines de la vie quotidienne, aide aux démarches administratives, orientation vers des partenaires et négociation avec des créanciers. Les interventions se multiplient en raison de la complexité des situations rencontrées (dettes élevées et multiples, aide à l'accès au numérique...).

- Carte de transport urbain en commun : 118 prises en charge par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux ou en contrat aidé d'obtenir la demi-gratuité des transports Marinéo.

Répartition des demandes d'aides entre les secteurs géographiques

Il a été constaté depuis quelques années que les demandes d'aides « alimentaire – énergie » sont nettement plus importantes sur le secteur centre. Pour le 1^{er} semestre 2018, le secteur centre a accordé 66 % d'aides en plus que le Chemin Vert, là où les loyers et les factures d'énergie sont plus élevés en raison de logements majoritairement du parc privé.

➤ Perspectives :

- Réflexion pour élargir la prise en charge de la restauration aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement dans le cadre de la mise en œuvre du plan mercredi.
 - Développer le travail partenarial avec le Secours Populaire, l'association ABAL, l'épicerie sociale Epicéa, l'association Littoral Préventions Initiatives notamment avec la mise en place de permanences CCAS dans les locaux des partenaires et d'interventions lors de leurs actions collectives.
- Mise en place d'une organisation portant sur les missions de suivi des situations complexes en appui de l'Adjointe aux Affaires Sociales.

SERVICE LOGEMENT

Résidences autonomie

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, 27 demandes de logements ont été enregistrées dont 4 demandes d'échanges en interne.

Les 6 Commissions Logements ont fait entrer 15 nouveaux résidents.

Conseil de la Vie Sociale

Une réunion du Conseil de la Vie Sociale s'est tenue le 10 avril 2018 concernant le nouveau questionnaire de satisfaction, les personnes qualifiées et le défenseur des droits et, les travaux de réhabilitation des résidences autonomie Quéhen et Bellevue.

Travaux de réhabilitation

Concernant les travaux de réhabilitation pour les résidences autonomie Quéhen et Bellevue, la demande de financement a été accordée par la Carsat Nord Picardie conjointement dans le cadre de l'appel à projets 2017 « lieux de vie collectifs » et du Plan d'Aide à l'Investissement dont les fonds proviennent de la CNSA.

Le Parc locatif

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, 20 demandes de logements ont été déposées et enregistrées.

Logements vacants et relouables au 01/09/2018 :

- 1 logement sur le groupe scolaire Herriot
- 1 logement sur le groupe scolaire J. Macé
- 1 logement rue du Vieil Atre
- 1 logement rue Pierre Hélot
- 1 logement rue Pierre Bourdan

L'aide et l'accompagnement des demandeurs de logement social auprès des bailleurs sociaux

249 dossiers ont été instruits, enregistrés et suivis par le service.

Parmi ces dossiers, 54 demandeurs ont été attributaires d'un logement.

PERSPECTIVES 2019

- Poursuivre l'organisation du service logement
- L'enregistrement de la demande de logement social
- Poursuivre le plan d'actions à mettre en œuvre suite aux engagements pris pendant toute la durée du CPOM : garantir les droits des usagers, optimiser le cadre de vie et les prestations hôtelières, assurer la qualité de l'accompagnement des usagers, développer des actions de prévention de la perte d'autonomie, accompagner les personnes en situation de handicap, s'inscrire dans la dynamique de développement des politiques publiques.

Inscription SNE

La procédure d'adhésion au Système National d'Enregistrement (SNE) est en cours de validation.

Dans le cadre du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs lancé par la CAB, le C.C.A.S, par convention avec la Ville de Boulogne-sur-Mer, est positionné comme un lieu d'accueil labellisé avec enregistrement des demandes de logement social. A ce titre, le service sera pourvu du logiciel SNE (Système National d'Enregistrement).

Il est également prévu l'acquisition d'un logiciel auprès du même prestataire informatique que pour les autres services du C.C.A.S, permettant ainsi une harmonisation des pratiques professionnelles et une duplication des données de base occasionnant un gain de temps dans la saisie des enregistrements.

SERVICE ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DES ANIMATIONS INTERGENERATIONNELLES

- Dans le cadre de la mutualisation des services du CCAS avec les services de la Ville,
 - les services logement et animation du C.C.A.S ont été dissociés en novembre 2017

- un agent, est arrivé au sein du service animation pour la prise en charge des actions de lutte contre l'isolement social
- Des horaires aménagés : Depuis le mois de janvier, les horaires de l'équipe varient selon les animations prévues ; cela permet de mieux répondre aux attentes des personnes âgées (exemple : développement des rencontres en fin de journée : 18h-21h) sans alourdir les compteurs d'heures de travail.

Les animations ont pour objectif :

- De favoriser le vieillissement actif afin que les personnes âgées conservent leur autonomie aussi longtemps que possible ;
- De développer les liens entre les générations ;
- De maintenir l'inclusion sociale des aînés afin d'éviter l'isolement.

Un projet a été proposé à un financeur pour des actions en 2018 : il s'agit d'ateliers visant à favoriser une alimentation saine et équilibrée pour des seniors de 60 ans et plus résidant en centre-ville au moyen de 3 actions :

- la préparation en commun et le partage de repas équilibrés à partir de produits frais ;
- des ateliers d'information nutritionnelle dispensés par une diététicienne diplômée ;
- des séances de découverte des produits locaux sur les lieux même de production.

Pour cette action, le CCAS travaillera en partenariat avec l'ABAL, l'Espace Maes, BAJ et l'IEM Imagine, Centre Social Municipal.

Pour ce dossier, intitulé « La Bonne Fourchette », le CCAS a obtenu une subvention de 4047 € de la Conférence des Financeurs. Les actions se dérouleront d'octobre 2018 à juin 2019.

Comme chaque année, les seniors participent:

- A la Fête des Voisins en mai
- A la Fête de la Musique en juin
- Au repas estival en juillet
- A la Marche Bleue en octobre
- A la Fête du Hareng et au Téléthon en novembre
- Au repas des aînés en décembre

En lien avec les événements de la Ville, ils ont pris part aux manifestations de l'exposition Napoléon en juin



et aux commémorations de la Légion d'Honneur en septembre.



Ils ont également participé à des rencontres festives à l'occasion de la Coupe du Monde de Football.



Les échanges intergénérationnels continuent :

- Avec l'école Jules Ferry, ces échanges, initiés en 2017 dans le cadre de la Légion d'Honneur, se sont poursuivis tout au long de l'année ; en juin, les élèves sont venus présenter un spectacle théâtral au CCAS.
- Avec le centre de loisirs Boulogne Action Jeunesse (BAJ) et l'Institut d'Education Motrice (IEM) à raison d'une rencontre mensuelle avec chaque partenaire
- Chaque mois, est proposée une action Karaoké en collaboration avec l'association Opal 3 ; cette action a été mise en place suite à l'action « Méli-Mélo musical » pour laquelle le CCAS avait obtenu une subvention de la Fondation Bruneau en 2017.
- La parole a été donnée aux résidents lors de rencontres « Thé ou Café spécial vos avis, vos envies » en juin et juillet ; l'objectif était de connaître leurs souhaits d'animation.

Suite à ces échanges :

- ont été créées depuis le mois d'août des rencontres intitulées « Breuvage et Papotages » ; il s'agit de rencontres mensuelles autour d'un apéritif dans chaque résidence autonomie ; ces rencontres regroupent plus de la moitié des locataires d'une résidence à chaque séance, ce qui est un succès. Lors de ces rencontres, les animatrices présentent les nouveaux locataires aux résidents.
- À la faveur d'une offre du Centre National de Cinématographie (CNC) intitulée « Cinéma Solidaire », le CCAS va mettre en place des séances de cinéma au sein des Résidences de septembre à novembre ; 4 films sont programmés : Le grand méchant renard et autres contes, Intouchables, Divines, Visages Villages.
- Un programme pour la Semaine Bleue : le CCAS va proposer aux seniors un programme d'animations pour la Semaine Bleue :
 - Marche Bleue le 11 Octobre 2018
 - une séance de cinéma
 - un repas préparé par le service restauration dans le cadre de la Semaine du Goût
 - une matinée découverte des activités physiques : gym seniors, zumba gold et stretching
 - une séance d'information nutritionnelle : « les bases de l'équilibre alimentaire »
 - une animation liée au développement durable au cours de laquelle les participants pourront créer leurs produits d'entretien et leurs produits cosmétiques (séance créée en lien avec le DSU)

Pour la seconde fois, le CCAS a participé à la manifestation « A l'Asso des Berges » les 1er et 2 septembre, afin de présenter les activités pour les seniors (sport, animations, activités créatives, informatique).

Cette action permet de faire connaître les différentes activités du CCAS.

Pour cette édition, le service animation retient :

- l'attrait continu pour les ateliers informatique
- l'intérêt des assistantes sociales pour les activités de lutte contre l'isolement social mais aussi pour les services du département Gériatrie qui peuvent être proposés aux employés d'une entreprise pour leurs parents
- un nombre important d'adultes qui ont pris des informations pour leurs parents ;
- des bénéficiaires du dispositif « sport santé sur ordonnance » à la recherche d'une activité physique à l'issue de ce dispositif

L'année 2018 est marquée par le nombre croissant de personnes isolées participant aux rencontres solidaires (hebdomadaires). Ce sont actuellement 35 personnes qui participent à ces rencontres dont 21 nouvelles pour la seule année 2018.

Ces visites sont effectuées dans les résidences autonomie gérées par le CCAS auprès de personnes recevant peu ou pas de visites et ressentant un sentiment de solitude. Elles concernent 25 résidents.

L'agent en charge de ces visites se rend également à l'hôpital ou à la clinique en cas d'hospitalisation de ces personnes.

Boulogne, Ville Amie des Aînés

La Ville de Boulogne-sur-Mer est devenue adhérente au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés et au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) en mai 2018 et poursuit ses efforts d'adaptation des propositions en direction des habitants les plus âgés.

D'ailleurs, Mr Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du réseau francophone Villes amies des aînés est venu, le 30 mai dernier en mairie, faire une présentation de la démarche de co-construction du réseau aux Elus, directeurs de services, collègues de l'ensemble des services de la Ville, partenaires extérieurs.

L'idée était de sensibiliser à l'importance d'une approche transversale, d'offrir à chacun une représentation concrète de la démarche et de faire prendre conscience à tous de l'absolue nécessité d'un travail collectif pour mener à bien cet ambitieux projet.

De nombreuses actions qui s'intègrent dans les thématiques retenues par le réseau francophone sont déjà réalisées au niveau de la commune (accessibilité, aménagements d'espaces, animations, lutte contre l'isolement ...)

La prochaine étape devra consister en la réalisation d'un diagnostic (portrait du territoire, audit participatif, audit technique).

La Ville repense son intervention et construit des solidarités nouvelles.

PARTENARIATS en 2018

- Avec le Quadrant, réseau des bibliothèques, notamment le service « Le Livre chez Vous »
- Avec le centre de loisirs BAJ : animations intergénérationnelles, après-midis festifs
- Avec l'Institut d'Education Motrice (IEM) Imagine : Téléthon, rencontres autour de goûters
- Avec le Centre Social Municipal (CSM) et l'Espace Maes
- Avec les associations Opal 3 et Amitiés Aînés : repas, spectacles, sorties
- Avec l'école Jules Ferry : rencontres mensuelles autour des échanges de savoirs
- Avec la MACEP Hôtel Social

Un nouveau partenariat démarre en septembre avec l'ABAL dans le cadre de l'action « La Bonne Fourchette ».

PERSPECTIVES 2019

Les partenariats et actions habituelles seront reconduits.

- 1- Renouveler les rencontres autour des souhaits des résidents afin de répondre aux demandes : la démarche initiée est importante à renouveler chaque année car les souhaits peuvent évoluer et il convient aussi de tenir compte des envies des nouveaux arrivants.
- 2- La recherche de financements pour de nouvelles actions et/ou de nouveaux moyens

Trois demandes ont été déposées et donneront lieu à des actions en 2019 en cas d'accord :

- une demande auprès de la Conférence des Financeurs pour l'aménagement d'un appartement adapté dénommé « Hygie » au sein de la résidence autonomie Quéhen.

-

Ce projet a pour ambition de répondre à la demande des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie qui souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile en portant à la connaissance de ce public les aides techniques et domotiques dont ils peuvent faire l'acquisition afin de garantir leur sécurité et leur confort de vie.

Des visites seront régulièrement organisées, au cours desquelles les participants pourront découvrir et tester les matériels et ainsi porter à leur connaissance les moyens possibles à mettre en œuvre pour répondre à leurs besoins personnels.

Des permanences pour les aides financières à l'aménagement des logements seront également proposées au public.

- une demande auprès de la CARSAT pour l'acquisition de nouveaux véhicules PMR : un de 9 places et un de 5 places
- une demande auprès de la Conférence des Financeurs pour une action dénommée « Activ'Seniors ».

Ce projet a pour ambition de préserver l'autonomie des seniors grâce à des ateliers d'activité physique adaptée, et renforcer l'estime de soi au moyen d'ateliers de relaxation et bien-être.

Quatre types d'ateliers seront proposés sur la période septembre 2019 à juin 2020:

- des ateliers « équilibre » au cours desquels seront enseignées les techniques à adopter pour se relever

après une chute

- des ateliers de sophrologie et de yoga du rire
- des ateliers de réflexologie plantaire et palmaire
- des séances d'esthétique et massage avec une socio-esthéticienne.

3- Lutte contre l'isolement social : des visites à domicile hors des résidences

Suite à l'expérience menée au sein des résidences autonomie, le constat est fait que ces visites sont nécessaires pour les personnes en perte d'autonomie qui rencontrent des difficultés importantes pour se déplacer.

Sur le territoire de la Ville, hors des résidences autonomie, des personnes sont dans la même situation et apprécieraient ce service.

Les prérequis pour le développement de cette activité sont de deux ordres :

- le recrutement de bénévoles se rendant par binôme au domicile d'une personne ; 3 personnes sont actuellement pressenties par le service ; une charte de fonctionnement devra être écrite avec ces premiers bénévoles ;
- le recrutement d'un psychologue bénévole afin de créer pour les bénévoles des temps mensuels d'information et d'échange.

L'ambition est de faire reconnaître la future équipe de bénévoles comme une « équipe MONALISA ».

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Deux des enjeux de la municipalité, sont l'amélioration du cadre de vie et le développement de la ville. Pour y répondre, de nombreuses actions au quotidien sont mises en œuvre et se verront renforcées. Parallèlement les opérations structurantes seront poursuivies.

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité

La redynamisation de la ville

La requalification des espaces publics constitue un volet majeur du plan de relance du centre-ville engagé par la municipalité en faveur de sa redynamisation.

Pour la troisième année, le plan de relance du centre-ville par la requalification des espaces publics et du réaménagement du centre-ville s'est poursuivi et se prolongera sur les prochains exercices budgétaires. Les travaux d'embellissement et de modernisation des rues du cœur de ville accompagnent ainsi les différentes mesures pour soutenir l'activité commerciale. Ces travaux se font en concertation avec les commerçants et les projets sont amendés dans la mesure du possible pour répondre aux attentes des commerçants avec par exemple la création de dépose-minute ou d'aires de livraison.

Au cours de l'année 2018, la rue Faidherbe a été entièrement requalifiée.

Conformément aux engagements de la municipalité d'investir 5 millions d'euros sur 5 ans, les aménagements du centre-ville seront poursuivis sur 2019 à hauteur d'un million d'euros.

Grâce à l'action déjà engagée par la municipalité de Boulogne qui s'est illustrée par de nombreuses initiatives de reconquête de son centre-ville, Boulogne a pu intégrer le programme national « Cœur de ville », un dispositif qui permettra d'aller au-delà grâce à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, dont les collectivités, l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

Ce programme repose sur cinq axes structurants :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,
- Fournir l'accès aux équipements et services publics

Sur l'année 2019, près de 3 200 000 euros seront dévolus à la mise en œuvre de ce plan « action cœur de ville » avec notamment la requalification d'espaces publics, le renforcement de l'éclairage public, la poursuite du déploiement de la vidéosurveillance, la couverture piétonne du pont de l'Entente Cordiale, la première phase de la restructuration du théâtre Monsigny, l'étude d'aménagement de la basse ville et du jardin d'enfants. Sur ces différentes opérations, des financements sont attendus à hauteur de 1 500 000 euros provenant de l'Etat au titre de la DPV, de la Communauté d'Agglomération, de la Région.

Labellisée « quatre sourires » par le jury national « Commerces de proximité dans la ville », la ville de Boulogne-sur-Mer poursuit sa politique volontaire en matière de maintien et de développement des activités économiques, des commerces de proximité et de l'artisanat dans les quartiers en participant, sous la forme d'animations, à l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Comme pour les éditions précédentes, la ville a accompagné cette valorisation du commerce de proximité par la gratuité du stationnement dans deux parkings.

En concertation avec les commerçants sur les dates retenues, la ville reconduira l'offre de stationnement gratuit 12 samedis par an sur certains parking, en alternance : les Parking Quai de la Poste, St Louis, de La Liane, ou Lumière.

Dès fin 2018, dans le but de redynamiser l'activité commerciale du centre-ville, la plage horaire du stationnement payant en voirie, hors parcs en enclos sera réduite en soirée, et passera de 19h à 18h. De même sur le parking aérien du centre commercial Liane, sera institué un nouveau tarif à 1 € par jour.

Suite à l'extension de Nausicaa en mai dernier, et afin d'accompagner sa dynamique commerciale et l'attractivité renouvelée de l'équipement, il est nécessaire, dans l'intérêt de l'ordre public, de réglementer le stationnement dans

cette zone afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter le stationnement des riverains et des usagers des équipements abrités dans l'enceinte dudit équipement.

Outre la construction d'un parking public souterrain de 800 places destinée à accueillir les touristes, le parc de stationnement de la Plage, le long de la Promenade Ste Beuve deviendra payant. Les tarifs du parking de la plage seront modulés pour tenir compte à la fois de la durée de stationnement et des besoins des différentes catégories d'usagers, notamment des résidents et des usagers des équipements de loisirs. Les personnes résidant dans le périmètre de l'agglomération bénéficieront d'un abonnement « résident » gratuit annuel pour ce parking.

Le partenariat entre la ville et le Groupement Boulogne Commerce a permis de renouveler les animations telles que la fashion week, les animations de l'été en ville, la patinoire, le marché de Noël...

La ville poursuivra son plan de relance du commerce par une participation aux salons permettant de promouvoir la ville et attirer des enseignes sur le territoire, par l'accompagnement aux démarches pour s'installer, et ce en lien avec l'agence d'urbanisme et de développement, par l'achat ou la location de cellules vides en lien avec la SEM Urbavileo pour favoriser les implantations de nouveaux commerces.

La propreté urbaine

Depuis le 1er janvier 2017, la collecte des déchets a été, conformément à la loi NOTRe, transférée à la communauté d'agglomération du boulonnais.

En lien permanent, les services de la Ville et ceux de la CAB, ont travaillé sur la poursuite de pose de colonnes aériennes.

En 2018, ce sont 42 colonnes aériennes qui ont été implantées en sus des points d'apports volontaires enterrés pour répondre aux besoins ponctuels des habitants ou pour ceux qui ne souhaitent pas de bacs.

4 secteurs de la Ville Fortifiée ont été également équipés de containers, compte tenu des difficultés d'accès avec le camion grue qui vide les colonnes.

En 2019, il est prévu d'équiper d'autres sites.

Suite à une étude d'optimisation de la collecte sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération, le nombre de ramassages pour la Ville de Boulogne-Sur-Mer a été revu et mis en place depuis le 1er septembre 2018, avec accompagnement de la fourniture de bacs pour la collecte, partout où cela a été possible :

- 5400 bacs distribués sur la ville (OM, bleu et jaune).

-Ordures ménagères 2 ramassages au lieu de 3,

-Sélective, une semaine le bac bleu et la semaine suivante le bac jaune,

-Verre, 1 fois par semaine,

-Encombrants : sur rendez-vous, les habitants peuvent solliciter ce service jusqu'à 4 fois par an,

-Déchets verts : 1 fois par mois d'Avril à Octobre.

La municipalité s'était engagée en septembre 2016 à doter les boulonnais de bacs pour la collecte des ordures ménagères et ce afin de répondre à la problématique des sacs sortis en dehors des heures réglementaires et le manque de propreté induit par ces comportements et par le fait que les goélands éclatent les sacs pour y trouver leur nourriture.

3500 bacs de contenance adaptée à la composition familiale ont été distribués par les services de la ville avant le 31 décembre 2016.

En 2018, ce sont 5400 bacs qui ont été distribués (OM, bleu et jaune).

En 2019, les agents du contrôle du domaine public continueront d'accompagner les agents de la Communauté d'Agglomération pour une campagne de sensibilisation sur la suppression des sacs sur l'ensemble de la Ville.

Après une redéfinition des missions du service propreté de la ville, suite au transfert de compétence, la ville a dû revoir son organisation suite à la disparition des contrats unique d'insertion et avoir recours à des prestations extérieures de mai à octobre auprès d'association d'insertion pour assurer le désherbage et un nettoyage plus important. Les prestations extérieures seront poursuivies en 2019.

Afin de lutter contre les mégots jetés au sol, des premiers cendriers de rue ont été installés en 2017 et également au cours de l'année 2018.

Dans la continuité du plan d'actions menées pour améliorer la propreté de la ville, les actions annuelles telles que la capture des animaux errants, la dératisation et la désinsectisation seront reconduites.

De même, en lien avec les syndicats de copropriété, propriétaires et bailleurs sociaux, les interventions en toiture pour enlever les matériaux de nidification des goélands et pour poser des tapis de fakir seront renouvelées. Le service hygiène relaie les demandes auprès du service animalier Opale Capture qui intervient si le lieu est

accessible, conseille sur les mesures à prendre dans le respect de l'animal et de l'environnement et pose si besoin les tapis de fakir fabriqués par les ateliers municipaux.

L'objectif poursuivi est d'inciter le goéland à quitter le centre-ville pour retrouver son milieu naturel dans les friches et les falaises en bord de mer.

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral de 2016 qui fait suite au dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées (mouettes tridactyles et goélands) et qui permet, sous certaines conditions, la réalisation de travaux sur les sites de Capécure et de République Eperon, un écologue et un ornithologue sont associés au projet d'aménagement de république Eperon.

Les mesures compensatrices sur le site de l'éperon ont été mises en œuvre.

L'amélioration du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur et passe par la valorisation des espaces publics, des jardins, des lieux de promenade, des lieux de vie dans un objectif de proposer un cadre de vie agréable et durable à la population et aux visiteurs accueillis sur la commune. Cette valorisation contribue à donner l'image d'un territoire où il fait bon vivre.

C'est dans cet objectif que les actions de proximité telles que la réfection de trottoirs, les réparations ponctuelles sur les voiries, le maintien en bon état de fonctionnement de l'éclairage public, le nettoyage du mobilier urbain et sa remise en peinture, la pose de plaques de rue, de maintenance de la signalisation routière tant verticale qu'horizontale seront poursuivies.

L'entretien des espaces verts par le service parcs et jardins contribue à l'image de la ville.

L'enjeu pour la ville est de conserver son label d'excellence « 4 fleurs » qui contribue à renforcer son attractivité touristique.

Dans le cadre des aménagements paysagers, suite à la rénovation du jardin Valentine Hugo situé en ville fortifiée en 2017, les travaux de la promenade haute des remparts démarrés fin 2017 se sont poursuivis sur une deuxième partie en 2018. 40% de celle-ci a été refaite.

Il reste à rénover la partie entre la porte des Degrés et le château en passant par la porte des Dunes et la porte Neuve.

Ces travaux seront effectués au cours du printemps 2019 et automne hiver 2019/2020.

L'aménagement de l'entrée du Jardin BUCCIALI a démarré et sera poursuivi en 2019.

L'amélioration du cadre de vie passe également par le ravalement des façades rendu obligatoire par un arrêté préfectoral de 1997. La municipalité, afin d'aider les propriétaires à valoriser leur patrimoine et à contribuer au cadre de vie des habitants octroie depuis 2007 une subvention.

La délibération du conseil du 20 septembre 2018, a étendu le périmètre de l'obligation de ravalement décennal à celui du projet « Action cœur de ville ». Dans ce périmètre, les rues Nationale et Faidherbe ont été identifiées comme nécessitant une intervention prioritaire.

De même, la ville entend intensifier les procédures sur les immeubles laissés à l'abandon ainsi que les procédures contre les logements indignes et indécents.

Pour ce faire, en lien avec la communauté d'agglomération, ont été instaurés le permis de diviser sur l'ensemble de la ville et le permis de louer sur un premier périmètre. Ces dispositifs conformément à la loi sont entrés en vigueur courant 2018.

Après le succès des deux premières éditions du festival « Art Urbain » en 2016 et 2017, au cours desquelles 10 fresques sont ainsi venues embellir et humaniser murs et pignons, dont beaucoup issus de la reconstruction de la ville après la Seconde Guerre Mondiale.

L'édition 2018 a fait l'objet de l'intervention de 10 artistes. Cette action sera reconduite en 2019 afin de finaliser le parcours « Art urbain ».

La sécurité et la tranquillité publique

Dans ce cadre la municipalité entend poursuivre lors des travaux en voirie l'éclairage des passages piétons, la création de plateaux surélevés afin de limiter la vitesse parfois excessive comme ce qui a été réalisé aux abords de plusieurs écoles avant la rentrée scolaire.

La ville procédera également à la mise en place d'un sur-éclairage du cœur de ville (rues Faidherbe, d'Artois, Ernest Hamy, des Religieuses Anglaises, des Carreaux, Leuliette, Renard) permettant tout en améliorant le cadre de vie des habitants, de renforcer l'attractivité commerciale et touristique du centre-ville.

De même le déploiement de caméras de vidéosurveillance sera reconduit, en installant celles-ci dans les lieux définis en concertation avec le commissariat, et sous réserve d'obtention de financement dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Seront notamment concernés l'aire des camping-cars et les abords de Nausicaa.

La ville compte 26 caméras, des secteurs ont aujourd'hui été identifiés avec l'installation de 22 caméras supplémentaires : Centre-ville, Ville Fortifiée, Épéron, République, Dernier Sou, Sainte-Beuve et Bréquerecque et le port de plaisance.

Seront également reconduites mensuellement les cellules de veille regroupant la ville, le commissariat, Habitat du Littoral, le Conseil Départemental, la Sous-Préfecture, le Procureur afin de cibler des actions spécifiques au vu des constats et de la connaissance des différents intervenants sur les problèmes d'incivilité rencontrés.

En lien avec les commerçants une charte pour la qualité de la vie nocturne est en cours de finalisation.

L'environnement et le développement durable

La protection de l'environnement et le développement d'une ville durable est l'une des priorités de l'action municipale. Cet engagement, c'est l'affirmation citoyenne que chacun de nous peut agir par des petits gestes du quotidien ou par des choix politiques forts sur le court des choses.

Depuis plusieurs années la ville s'est investie dans de nombreuses initiatives en faveur du développement durable tels que réseaux de chaleur, véhicules électriques, rénovation de l'éclairage public à base de LED, réutilisation de matériaux issus des travaux de démolition, afin de poursuivre ses actions, la ville a noué un partenariat avec EDF sur différents thèmes tels que l'action auprès des citoyens, la solidarité, l'innovation, la mise en place de solutions énergétiques.

En 2018 ont été reconduites toutes les actions visant à améliorer les économies d'énergie : installation de luminaires à leds, de robinets économiseur d'eau, de minuteriers d'éclairage pour les couloirs, amélioration de l'isolation des bâtiments, telle que la couverture de l'école Herriot.

En 2019 la municipalité entend poursuivre ses actions en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, économiser les ressources, limiter les pollutions et réaliser des économies.

L'éclairage

Peuvent être citées en exemples, suite à l'audit sur le parc d'éclairage public, le nouvel éclairage public : le Bd Ste Beuve a été équipé de nouveaux ensembles de lanternes à leds, le rendu lumineux est supérieur de 50% et la consommation divisée par trois. En outre les réseaux ont fait l'objet d'un enfouissement, rue du camp de droite et avenue John Kennedy.

Cette opération d'effacement des réseaux a fait l'objet d'un financement de la Fédération Départementale d'Énergie.

D'autres opérations sont programmées : l'éclairage du centre-ville par des luminaires LED en 2019. La ville fortifiée est à l'étude.

Les réseaux de chaleur

En octobre 2012, la ville a confié, par délégation de service public, la création et l'exploitation de deux réseaux de chaleur alimentant d'une part le quartier Chemin Vert et d'autre part le quartier Damrémont/Liane.

Pour rappel, ces réseaux alimentent 6 000 logements soit plus d'un boulonnais sur trois.

Les objectifs recherchés sont doubles : ils visent d'une part à l'utilisation d'énergies alternatives et fatales et d'autre part à la stabilisation voire la réduction des coûts de l'énergie pour les habitants et les institutions publiques.

L'ensemble du réseau est à ce jour achevé et les deux chaufferies sont en fonction.

Ainsi les réseaux fonctionnent à plein régime et selon une mixité énergétique qualifiée d'exemplaire en terme d'utilisation d'énergies renouvelables.

En 2018, le réseau de chaleur a fait l'objet de travaux d'extension entre le secteur République et Nausicaa.
En 2019 sera poursuivie la signature de plusieurs polices d'abonnement : Nausicaa, les terrasses de la Falaise, les buildings Gambetta, les résidences Folkestone et St Pierre, la piscine...
En 2019 le secteur allant du Pont Marguet aux Terrasses de la Falaise sera mis en service.
Une étude est également en cours sur la connexion entre le réseau Liane et le réseau Chemin Vert.

La mobilité durable

Courant 2019, 5 voitures électriques viendront compléter la flotte automobile municipale la portant ainsi à 15 véhicules. Ce qui permet de sortir de la circulation les véhicules anciens, très consommateurs et de moderniser la flotte.

Le plan « modes doux » repose essentiellement sur deux types de réalisations : d'une part les espaces de circulation cycliste –d'autre part, les parkings avec arceaux et la mise à disposition de vélos.

C'est donc dans le cadre du schéma directeur de développement des pistes cyclables réalisé par la communauté d'agglomération du boulonnais, qu' a été réalisée une piste cyclable dans le cadre des aménagements des abords de Nausicaa. Sont à l'étude pour 2019, la création de pistes cyclables sur le Boulevard Montesquieu et le viaduc Jean-Jacques Rousseau.

12 points de stationnement pour les vélos sont répartis dans la ville. Est à l'étude la création d'un parking sécurisé pour les vélos à toute proximité de la gare ferroviaire.

Sera reconduite en 2019, l'opération CYCLECO portée par l'association Rivages Propres qui met en location des vélos électriques et vélos classiques et qui a développé un atelier de réparation de vélos.
Ces actions contribuent à inciter et à développer l'utilisation de ce mode de déplacement.

Les autres mesures en faveur du développement durable

En 2019, dans le cadre de l'étude portant sur la réalisation d'un trottoir couvert sur le pont de l'Entente Cordiale est prévue la pose d'une toile photovoltaïque. L'objectif est de contribuer à la réduction des émissions de CO2, à la réduction des rejets polluants et à la préservation des ressources naturelles. Deux hypothèses sont à l'étude, l'autoconsommation de l'énergie produite, solution privilégiée ou la revente de l'électricité produite.

La municipalité a d'ores et déjà fait le choix d'interdire l'usage des pesticides dans les espaces verts, en enclenchant des modes de désherbage plus propres : désherbage mécanique, ensemencement des pieds d'arbre, désherbage thermique et fauche tardive.

L'incitation au tri des déchets sera poursuivie. Il est constaté que lorsque le tri s'améliore, les tonnes d'ordures ménagères résiduelles baissent.

Sera poursuivie, la communication sur la possibilité de se doter d'un composteur à prix réduit puisque la communauté d'agglomération les met en vente dans les communes à prix réduit. Le compostage individuel permet une réduction des déchets verts et des ordures ménagères de 30kg/hab.

Les aménagements urbains et les interventions sur le patrimoine bâti

Comme chaque année, l'ensemble des interventions dans le cadre des aménagements urbains et sur le patrimoine bâti sont réalisées chaque fois que possible avec le soutien financier de nos partenaires tels que l'État, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais... Il est à noter que les communes subissent l'effet domino de la baisse des dotations laquelle entraîne un recul des subventions des départements et des régions.

La ville de Boulogne-sur-Mer est éligible à la Dotation Politique de la ville. Ces financements complémentaires ont permis de réaliser, dans les quartiers prioritaires de la ville, l'aménagement d'espaces publics et la restructuration d'équipements.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

En outre, sont mises en œuvre dans les marchés publics de travaux et voire de prestations de fournitures ou de maîtrise d'œuvre, les clauses d'insertion permettant ainsi aux personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le monde du travail.

Dans le cadre de son éligibilité à la Dotation Politique de la Ville pour 2018, la Commune de Boulogne-sur-Mer a élaboré un programme d'investissements décliné en trois projets.

Répondant aux enjeux prioritaires du Contrat de Ville de l'agglomération boulonnaise 2015/2020 et des objectifs nationaux de la DPV 2018, ces opérations portent sur des thématiques complémentaires ayant pour finalité commune l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Une subvention est attendue au titre de la DPV 2018 pour la réalisation de ces opérations dont le coût total estimé est de 2 325 900 € Hors taxes :

- Rénovation et restructuration du Théâtre Monsigny
- Réhabilitation des bâtiments scolaires et structures Petite Enfance
- Micro Folies Numériques

Dans le programme volontaire engagé par la municipalité d'embellissement et d'accessibilité au centre-ville, après la modernisation de la rue Nationale, du Boulevard Daunou, de la Grande Rue, en 2018, en concertation avec les commerçants, c'est la rue Faidherbe qui a été rénovée avec la réfection de l'enrobé dans la partie haute, la création d'un dépose-minute, la partie basse a fait l'objet de travaux de plus importants avec des trottoirs élargis et réfectionnés en dalles.

Les réseaux électriques et téléphoniques avenue Kennedy et rue du Camp de droite ont été effacés.

La rue Léo Lagrange et l'impasse Quehen ont fait l'objet de travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs. Fin 2018, la rue Léonce Tobo et l'impasse Porte Royale seront également rénovées.

Le parking du Centre Commercial de la Liane est désormais desservi par un élévateur.

Le programme de rénovation de voirie sera poursuivi en 2019 suivant un calendrier défini en fonction de l'état des chaussées mais également en lien avec les différents concessionnaires qui ont également des programmes d'intervention au vu de l'état sanitaire de leurs installations. Sont d'ores et déjà identifiées la rue Perrochel, la rue de la Providence, la rue du Cloître.

L'agglomération boulonnaise et la ville sont contraintes par les services de la police de l'eau de se mettre aux normes du traitement des eaux usées et pluviales. Afin de ne rejeter dans le milieu naturel que des eaux traitées, un bassin de rétention des eaux d'un volume de 12 600 M3 doit être construit. Celui-ci permettra également de soulager les réseaux du centre-ville lors des événements pluvieux exceptionnels.

Cette opération vise également à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Cette opération a été transférée sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération du boulonnais depuis le 1er janvier 2018 avec le transfert de la compétence assainissement dans le cadre de la mise en application de la loi NOTRe.

A l'issue de la création du bassin de rétention, la ville aménagera sur la place de France un jardin d'enfants. Il s'agit d'un projet avec plusieurs enjeux : l'amélioration de l'espace public, la mise en valeur du centre-ville pour en accroître son attractivité, la création d'un espace récréatif lieu de détente, de rencontre, de bien-être, de lien et de mixité sociale.

L'accessibilité

Poursuivant l'objectif fixé de faciliter le quotidien des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, les aménagements des espaces publics réalisés prennent en compte cette problématique par la sécurisation des traversées de rue (renforcement de l'éclairage, surbaissement des trottoirs, passages piétons plus protégés par des avancées, mobilier urbain adapté)

Les travaux visant à adapter l'environnement urbain aux différents usagers s'inscrivent dans la volonté municipale de faire de Boulogne-sur-Mer une ville amie des aînés en lien avec le référentiel de l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'amélioration de l'accessibilité aux équipements publics se poursuit et ce au travers de la mise en œuvre de l'agenda d'Accessibilité Programmée qui reprend et phase les travaux nécessaires sur l'ensemble des bâtiments communaux sur une période de neuf ans.

Dans ce cadre, deux études sont en cours pour les groupes scolaires La Fontaine et Jean Macé. Les appels d'offres concernant les travaux seront lancés en 2019.

Le théâtre fera également l'objet d'importants travaux de mise en accessibilité avec notamment la réalisation d'une rampe sur le parvis extérieur.

La modernisation des structures (Les groupes scolaires, la petite enfance, la sauvegarde du patrimoine, les équipements sportifs)

Poursuivant l'objectif d'amélioration du service public et de la qualité du service rendu à l'utilisateur, la municipalité entend poursuivre sa politique de modernisation de ses structures.

L'entretien et la mise en sécurité des bâtiments scolaires

Afin de répondre aux demandes des conseils d'école, lieu d'échange entre la municipalité, le corps enseignant et les parents d'élèves sur les aménagements et amélioration des groupes scolaires, ont notamment été réalisés en 2018 outre les travaux dits de petit entretien dans l'ensemble des groupes scolaires, des aménagements visant à améliorer la sécurité aux abords des groupes scolaires, de l'étanchéité, des travaux d'isolation, la rénovation de classes, des carrés potagers...

Comme chaque année, la Municipalité a mis à profit les deux mois d'été pendant lesquels les écoles font relâche pour multiplier les interventions dans les différents groupes scolaires afin d'offrir une rentrée scolaire dans les conditions optimales pour les élèves.

- Fémeland

Afin d'optimiser la sécurité de tous, une dizaine de portes vitrées ont été remplacées par des portes coupe-feu à l'école Fémeland.

- Eurvin

Réalisé par étape sur trois ans, le remplacement de la couverture de l'école Eurvin a été l'un des principaux chantiers de l'été. La charpente a été renforcée et l'isolation a été totalement refaite afin de limiter les pertes de chaleur pour un meilleur confort des élèves et des économies d'énergies. La dernière partie de la toiture sera réalisée l'été prochain.

- Grimm-Andersen

Toujours dans un souci d'améliorer l'isolation des écoles, le toit terrasse de l'école a été totalement repris.

- Fabre d'églantine

L'école a changé de look cet été avec une remise en peinture complète de la façade extérieure couplée à une imperméabilisation pour améliorer l'étanchéité du bâtiment.

- Joliot Curie

Autre aménagement d'extérieur, la grille de l'école Joliot Curie a été totalement refaite tandis que 5 fenêtres ont été changées.

Le revêtement de sol d'une classe de l'école Eurvin a été modernisé...

A Lavoisier, ce sont les sanitaires qui ont été totalement réaménagés tandis que le porche d'entrée a été remis en peinture et en couleur. Deux plafonds suspendus ont été repris à l'école Deseille. A Joliot-Curie, la salle de jeux a été totalement remise en peinture tandis que l'éclairage a été modernisé. Du côté de Grimm-Andersen, le sol d'une classe a été refait à neuf. A Jules Ferry, 11 portes de classes ont été remplacées en iso plane, une classe a également été aménagée au rez-de-chaussée (cloisonnement, reprise du plafond et de l'éclairage)... Ecole Michelet, 60m² de murs ont été isolés...

Au total, plus de 600 000€ ont été investis cet été dans les écoles.

En 2019, la ville entend poursuivre la modernisation des bâtiments scolaires en réalisant des travaux d'isolation sur le groupe scolaire Arago Condorcet Lavoisier et sur l'école Rictus, et l'école Eurvin. De même seront poursuivies l'installation de visiophones, la rénovation de revêtements de sols, la remise en peinture des classes couloirs, les réfection de façades.

La petite enfance

La crèche Casablanca se métamorphose. La ville a décidé de faire 360 000 euros de travaux pour mettre au goût du jour cette crèche construite en 1956. Tout a été repensé pour améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des agents. Les tables à langer ont été par exemple installées à différentes hauteurs, et certaines ont un petit escalier pour aider l'enfant à monter, plutôt que de le porter. La première partie du chantier a été livrée le 17 septembre. La livraison totale est prévue pour la fin d'année

Le hall a été complètement repensé : il est maintenant plus aéré, et dispose d'un espace pour ranger les poussettes. Mais le plus gros changement se trouve dans les salles réservées aux enfants. Elles sont désormais beaucoup plus spacieuses.

Ces travaux seront complétés en 2019 par le remplacement de menuiseries dans la partie non réhabilitée.

Un visiophone sera installé à la Maison de Célestine, et est à l'étude la réfection de la terrasse de la crèche Arc en Ciel ;

La sauvegarde du patrimoine

Dans un objectif de réduire les déperditions énergétiques et d'améliorer les conditions de travail des agents, différents travaux visant à l'isolation, l'étanchéité de certains bâtiments ont été réalisés :

- La bibliothèque (réfection d'un pignon et d'une partie de toiture).
- Archives Municipales (travaux sur la terrasse avec reprise de l'étanchéité et isolation thermique).
- Garage Picardie (réfection des chéneaux pour suppression des problèmes d'infiltration et sécurité du personnel occupant les locaux).

Les travaux de la cathédrale se poursuivront dans les prochaines années avec la rénovation du dôme et des fresques. La dernière phase consiste en une intervention d'ensemble sur le dôme, comportant le renforcement de la structure, la rénovation de la couverture, le remplacement des vitraux et la réfection de la sculpture décorative et monumentale ainsi que sur les peintures murales des six chapelles. Le montant de cette dernière phase s'élève à 6 400 000 euros hors taxes, pour l'année 2019 les travaux s'élèveront à 1 200 000 Euros. Cette opération sera financée par la DRAC, le Département et la Région

La restauration des remparts, par le biais d'un chantier d'insertion confié à l'association Rivages Propres s'est poursuivie en 2018 et sera reconduite en 2019.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent dans la volonté de préserver et mettre en valeur le patrimoine et se poursuivront dans les prochaines années.

Les équipements sportifs

Nous avons dû, en fin d'année 2017, effectuer des travaux sur la structure de la piscine municipale de Nausicaa. Au mois de janvier, c'est à un effondrement d'un morceau du plafond que nous avons dû faire face. Les travaux de réparation ont été menés le plus rapidement possible pour sécuriser et permettre la réouverture de l'établissement.

L'inauguration du Palais de Sports Damrémont a été un moment fort de 2018. Entre le 16 juin et le 15 juillet, c'est 12 événements qui ont été organisés. Ils ont permis d'entrevoir tout le potentiel de cet équipement. La finale de la coupe du monde, avec plus de 3000 spectateurs dans ces différents espaces, a été un premier grand test concluant tant dans le confort de l'accueil que dans la gestion des flux de personnes.

Dans la continuité de l'aménagement des berges de la liane, un terrain de basket en libre accès devra rapidement sortir de terre pour compléter l'offre sportive. Ce dernier sera sécurisé et permettra diverses pratiques du basketball.

Un nouveau projet va voir le jour au premier semestre 2019. Un nouveau terrain de grand jeu synthétique, une aire de fitness connecté et un parcours sportifs seront créés à côté du premier terrain de l'octroi. Ce complexe se trouvera dans le quartier du chemin vert et bénéficiera aux clubs de football mais aussi aux scolaires.

Des travaux d'entretien seront menés sur différents équipements sportifs tels la réfection des chéneaux sur le local du stand sportif, une réfection du bardage à la salle Degand, des travaux d'entretien salle Demailly.

Le logement

Afin de renforcer l'accompagnement social des personnes à la recherche d'un logement et de rendre plus efficiente cette démarche en recourant à un gestionnaire unique des logements, la ville a confié au CCAS la gestion du parc locatif de la ville. La commune reste propriétaire des logements et continuera à assumer les travaux d'entretien nécessaires, notamment la rénovation des logements par la poursuite en 2019 de l'opération « un toit un emploi » par le biais d'un chantier d'insertion financé en partie par le conseil Départemental.

Dans ce cadre, plusieurs logements ont fait l'objet de travaux de rénovation : 10 rue Pierre Héliot, 3 Apt 3G rue de Bomarsund, 53 rue du Vieil Âtre et les logements « Herriot ». D'autres logements seront ciblés sur 2019 ;

En centre-ville, deux opérations s'inscrivent dans le plan de relance de la municipalité pour redynamiser le centre-ville : la résidence d'Artois où seront livrés prochainement 39 appartements qui répondent à une demande de la population active ou retraitée souhaitant être à proximité du centre pour profiter des commodités et des services de proximité et une opération de création d'une douzaine d'appartements rue Victor Hugo, au-dessus de la BNP pour lequel un concours en conception réalisation a été lancé par Habitat du Littoral.

Démarré en 2017, la construction de 80 logements locatifs le long de la rue François Boulanger et autour de de l'allée PINEL lesquels seront livrés prochainement.

La résidence du « P'tit Train » située dans le quartier d'Henrville, propriété d'Habitat du Littoral depuis 1979, était composée de 44 logements individuels dont 28 logements sur la commune de Boulogne-sur-Mer et 16 logements sur la commune de Le Portel. Ces maisons individuelles d'après-guerre (1946-1947), de faible surface habitable et d'une conception simple, n'apportaient plus le confort attendu par nos locataires tant au niveau du chauffage qu'au niveau de la sécurité. Une opération de démolition reconstruit a été lancée et aujourd'hui ce sont 71 logements qui ont été réalisés, les derniers ayant été livrés en novembre 2018 ;

La ville a accompagné ses opérations de construction ou de réhabilitation, par la réfection de la rue d'Artois ou encore par la requalification de la rue Copernic et de ses abords.

En 2018, c'est le chantier de réhabilitation et de construction de logements rue Claude Bernard qui a été lancé. La première phase consiste en l'extension du bâtiment par la construction de 15 logements.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées tant en matière d'entretien et de modernisation de l'ensemble de son patrimoine bâti, de ses espaces publics, qu'en matière d'opérations structurantes visant à renforcer le développement et l'attractivité de la cité, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

Les opérations de développement de la ville

Les chantiers de la rénovation urbaine

Suite à la rénovation urbaine du secteur de Transition, un protocole de préfiguration a été signé sur les secteurs de Triennal et Aiglon. L'étude urbaine complémentaire sollicitée par l'ANRU a été finalisée et a permis d'aboutir au programme d'aménagement global sur le quartier et de préparer le dossier de demande de financement auprès de l'ANRU. Ce dernier a été déposé et examiné en Réunion Technique et Partenariale (RTP) par l'ANRU et ses partenaires.

Le Comité National d'Engagement de l'ANRU s'est saisi de ce dossier le 15 mars 2018 et a rendu son avis le 21 mai 2018. La convention sur la base des opérations validées par le comité national d'engagement est en cours de rédaction et devrait faire l'objet d'une signature en 2019. Des opérations sur le secteur seront engagées par le bailleur social, réhabilitation de la tour Méhul, de la barre David et du bâtiment CHERUBINI. Dans l'attente de la signature de la convention, la ville lance les études sur la réhabilitation des groupes scolaires, démarre les aménagements du square Cherubini et met en œuvre différentes actions dans le cadre de la gestion provisoire des espaces

Située à la jonction des quartiers de Transition et de Triennial, une nouvelle plaine de jeux située au droit du terrain de football de l'octroi est en cours et s'achèvera au printemps 2019. Cette opération permet le doublement de la capacité d'accueil pour les associations qui pourront ainsi bénéficier de plus de créneaux d'utilisation des terrains.

L'axe Liane

Ce projet d'ensemble structurant pour l'agglomération a pour enjeu d'assurer le développement économique, de renforcer l'attractivité du territoire, de créer des équipements et des logements de qualité, de désenclaver le territoire en reliant les quartiers notamment par des liaisons douces, d'optimiser et aménager l'espace public et de s'assurer de l'insertion urbaine et paysagère.

Ont d'ores et déjà été réalisés l'opération Lumière, l'aménagement des berges de Liane, le centre de formation des sportifs de haut niveau. En 2018 et sur les années suivantes, se sont poursuivies les différentes opérations composantes de ce projet structurant.

Le grand Nausicaa et ses abords

L'extension de Nausicaa qui a été livrée en mai 2018 relevant de la compétence de la communauté d'agglomération est accompagnée par la ville par l'aménagement de la promenade des jardins, permettant ainsi la requalification du Quai Gambetta, du Quai des paquebots et l'extension des jardins.

Commencée en 2016, cette opération s'est poursuivie par d'importants travaux de requalification du Bd Ste Beuve et des jardins de Nausicaa au cours de l'année 2018 et cette opération se poursuit sur les prochains exercices budgétaires avec pour objectif une livraison de l'ensemble en 2020. A compter de novembre 2018, c'est la promenade haute qui est réalisée. Cette structure couvrira un parking de 80 places de stationnement, des sanitaires, 4 cellules commerciales pour l'accueil des friteries et sera terminée pour le printemps 2019.

Dans le cadre des aménagements des quais portuaires, la région mène d'importants travaux de réhabilitation de la jetée Nord-Est et du quai de Pilotage au titre de sa compétence portuaire.

La ville intervient également sur cette réhabilitation au titre de la compétence voirie et circulations douces, par des travaux de sécurisation de celle-ci. Ces travaux concernent la pose de garde-corps, bancs et corbeilles.

La livraison de celle-ci est prévue pour la fin novembre 2018.

Le secteur République Eperon

Sur le site République Eperon, l'opération d'aménagement est confiée, par le biais d'une concession d'aménagement, à la Société Publique Locale d'aménagement « Aménagement du Territoire Boulonnais » pour une durée de 20 ans. Cette opération de reconquête urbaine de friches situées au cœur du territoire urbain participe au renouveau économique et touristique du Boulonnais. La phase opérationnelle de construction s'engage après une phase préalable de recherches d'investisseurs et de démarches administratives.

Ce sont près de 100 millions d'euros d'investissements privés sur le site République Eperon qui permettront de renforcer l'attractivité de la ville et de conforter le centre-ville.

Véritables moteurs de ce changement, l'extension de Nausicaa et la création d'un palais des Congrès spectacles porté par la Communauté d'agglomération du Boulonnais, avec une capacité de 3000 places accompagné d'un espace extérieur pouvant accueillir des spectacles jusque 8 000 personnes. A ce palais des Congrès, seront adossés une salle de musiques actuelles pour faciliter l'expression de la scène locale et BOUDA, Boulogne Urban Data, espace de création numérique et lieu d'émergence de start-ups. Les travaux de démolition ont commencé et les travaux de construction démarreront début 2019.

Au vu de ces réalisations portées par l'investissement public, les groupes VIAE et Prévithal se sont engagés à créer un complexe hôtelier comprenant un hôtel 3 étoiles et un hôtel 4 étoiles mais aussi un centre de thalassothérapie. Cet ensemble immobilier sera construit sur la pointe de l'Eperon. Cet équipement majeur entraînera la création de 150 emplois directs et 150 emplois indirects.

Sur l'éperon, il est également prévu l'implantation d'une serre tropicale portée par un investisseur privé sur l'Eperon. Le concept consiste à proposer aux visiteurs une immersion dans un espace couvert d'environ 1000m² dans un climat équatorial chaud et humide. Les visiteurs voyagent dans un espace protégé dans lequel évoluent en toute liberté des animaux notamment des papillons et des oiseaux. L'investisseur a pour objectif d'accueillir entre 80 et 100 000 visiteurs par an.

La place de la République accueillera la future résidence hôtelière « Holiday Suites », à proximité directe du Casino. Ce projet représente un investissement de 7 millions d'euros réalisé par la société belge Twin Promotion. « Holiday suites» ouvrira ses portes début 2019. La société qui a étudié le marché du tourisme de manière très détaillée est persuadée de l'intérêt croissant des touristes pour ce type d'hébergement qui permet aussi les séjours professionnels. Très rapidement, Belges, Néerlandais, Allemands et Français ont en effet été séduits par les biens proposés et ont choisi d'investir. Aujourd'hui, il reste peu d'appartements disponibles à la vente. La résidence disposera d'un parking souterrain de 47 places et s'élèvera sur 8 étages avec 109 appartements, allant du studio-cabine de 25 m² à la suite de 55m² en moyenne.

En 2019, sera érigé sur la parcelle au droit du viaduc J Jaurès, à proximité de la Tour DAMREMONT et du casino, un complexe cinématographique de 14 salles. Cette opération est portée par la Société MEGARAMA.

En outre, sur la Place de la République, un permis de construire a été délivré pour la création d'une résidence services portée par des investisseurs privés. La commercialisation est en cours et les travaux de construction démarreront à l'issue de cette commercialisation.

Est en outre au programme la construction d'un espace loisirs Bowling à côté du Casino.

Dans le cadre de la concession d'aménagement de la zone République Eperon, la ville accompagne ces investissements privés par une participation à la ZAC pour les aménagements des espaces publics.

Damrémont

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville a lancé un programme d'extension de restructuration et d'extension de la salle Omnisports Damrémont, La première phase qui consiste en la construction d'un nouveau gymnase d'une superficie de 1200 m² et d'une capacité de 500 places destinés aux scolaires, associations du quartier, jeunes encadrés par les éducateurs sportifs et les jeunes du SOMB, en la création de neuf loges et 100 places supplémentaires dans la salle existante permettant ainsi au SOMB de renforcer son partenariat privé, en l'extension de la salle musculation sur l'espace billetterie/buvette actuel, a été livrée au début de l'été 2018. Les aménagements extérieurs ont également été refaits courant 2018.

De nombreuses associations interviennent d'ores et déjà sur ce nouvel espace et bénéficient de la modernité des équipements.

Les Rives de Liane

Le terrain des ex abattoirs a fait l'objet d'une vente à la société Nacarat qui réalise une opération « Rives de Lianes » qui consiste en la construction de bureaux et ateliers. Une première tranche a été livrée en 2018 avec l'implantation notamment de la Banque de France et de CIC.

Le pôle gare

L'ancien site GDF/Suez situé à l'angle des boulevards Daunou et Auguste Comte est actuellement porté par l'EPF le quel établissement a réalisé la démolition du site et les travaux de dépollution du site sont en cours d'achèvement. Cette réserve foncière verra à terme le développement d'un programme immobilier.

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

L'animation de la ville

La municipalité travaille au renforcement de l'attractivité de la ville par le développement d'animations de qualité tout au long de l'année afin de répondre aux souhaits de la population boulonnaise et touristique.

Dans le but de toucher le maximum de personnes, les animations et événements organisés sont variés et s'adressent à tous les publics (enfants, adultes, populaire...).

L'objectif poursuivi est de développer l'attractivité et le rayonnement de la ville en proposant toujours un calendrier étoffé et de la nouveauté.

Accessibles à tous et populaires, les animations proposées sont un véritable rendez-vous pour les Boulonnais et touristes qui souhaitent se divertir et passer du temps en famille.

Bilan des animations principales de l'année de septembre 2017 à septembre 2018

A l'Asso des Berges : samedi 2 et dimanche 3 septembre 2017. Une animation pérenne qui tend à mettre en exergue le tissu associatif.

Journée Nationale du Commerce de Proximité : samedi 14 octobre 2017. A pour but de valoriser le commerce boulonnais au travers d'animations diverses et variées.

Lancement des illuminations : vendredi 24 novembre 2017

Marché de Noël : du vendredi 15 au dimanche 17 décembre 2017

Remarques : Nouvelle configuration pour cette édition, le marché de Noël s'est déplacé sur le parking de l'Evêché et les animations étaient positionnées place Godefroy de Bouillon et place de la Résistance.

Bal costumé : Salle des Sports du Chemin Vert 28 février 2018/Thème Cinéma

Baisse de la fréquentation depuis le changement de lieu (de Damrémont au Chemin Vert) et à cause du premier jour de rentrée scolaire. Décision prise pour l'édition 2019 de positionner le bal costumé au Palais des Sports.

Animations des Ponts de Mai : du 28 avril au 21 mai (12 dates). Ce dispositif entre dans le dossier Action Cœur de Ville.

Animations Inauguration de Nausicaa : samedi 19 mai

L'animation proposée par les Plasticiens Volants a permis de prolonger le côté festif de l'inauguration.

Immeubles en Fête : vendredi 25 mai

Fête de la Musique : 21 juin 2018

Le samedi 14 juillet* :

Record d'affluence battu cette année.

Finale de la Coupe du Monde de football : dimanche 15 juillet

Les Quais en Fête « spécial foot » ont été transférés sur le parking du Palais des Sports afin de créer un village des bleus.

Cavalcade du mercredi 15 août + Concert*

L'année 2019 verra se poursuivre les animations initiées en 2018 et qui sont d'ores et déjà identifiées par les habitants : la fête du bac, les samedis de l'été et les quais en fête (les dimanches de juillet et août) sont autant de rendez-vous que les boulonnais se sont appropriés.

Attentive aux attentes des habitants et soucieuse de proposer aux touristes de passage des animations attractives, la ville intensifiera des rendez-vous incontournables et traditionnels comme la Fête de la Musique, le 14 juillet, la Saint-Nicolas, le marché de Noël, la fête des Guénels ou encore l'événement de la rentrée A l'asso des Berges.

Par ailleurs, un des temps forts de 2019 sera l'organisation de la 9^{ème} édition de la Côte d'Opale Fête La Mer, poursuivant le mouvement initié dès 2003. Ce rendez-vous devenu incontournable va mettre à l'honneur la mer et le monde maritime. Un rassemblement de grands voiliers et de bateaux traditionnels, des sorties en mer à bord de voiliers du patrimoine, des navires ouverts à la visite, des parades nautiques, un village des savoir-faire et des traditions maritimes, des chants, des danses, des dégustations produits de la mer, des expositions et animations raviront plusieurs dizaines de milliers de personnes.

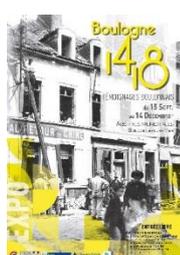
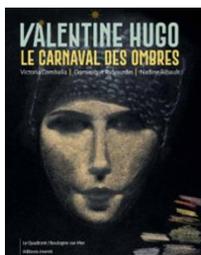
Que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou dans l'animation, une attention forte est portée aux habitants. Les enjeux sont liés au service de proximité, et la Municipalité s'attache à développer une offre adaptée au plus juste aux besoins et aux demandes des administrés.

Par ailleurs, les habitants sont considérés dans leur diversité, de la petite enfance à l'âge « senior ». La culture, le sport et l'animation proposent ainsi des cycles et des manifestations propres à chacune des tranches d'âge.

Ces propositions et manifestations participent au rayonnement et à l'attractivité de notre cité. Le patrimoine et sa valorisation, l'accueil de grandes compétitions sportives ou encore les animations estivales sont autant d'éléments qui visent à développer une image positive et dynamique de la ville.

Au-delà des événements ou des activités proposées de façon ponctuelle, la Municipalité s'implique au quotidien pour renforcer le lien social au travers de projets concertés avec les acteurs sociaux et éducatifs, animés par la volonté partagée d'être toujours plus accessibles aux habitants.

Ce sont tous ces enjeux qui ont structuré l'année 2018, ce seront cette même démarche et cette même exigence qui caractériseront les perspectives de 2019.



Quelques chiffres pour 2018

Spectacle vivant : 10 405 spectateurs

Ecole d'arts : 878 élèves

Le Quadrant, réseau des bibliothèques : 158

986 prêts

Musée : 24 373 visiteurs

*Ville d'art et d'histoire : 54 104 visiteurs,
dont :*

34 693 pour la crypte

7 951 pour l'Ecole Musée

La proximité avec les habitants

La proximité avec les habitants est un enjeu crucial dans une ville où une grande partie de la population est en situation de fragilité sociale et/ou économique, et peu familière des pratiques culturelles et sportives. La Municipalité est attentive à ancrer leurs actions dans la vie quotidienne du public, dans et hors les murs.

Pour la culture, cette proximité se traduit par des temps d'ouverture au public, des actions au sein et avec des associations ou encore des moments festifs ouverts à tous.

Les chiffres mentionnés ci-dessus sont encourageants. La fréquentation des lieux culturels est significative et le public est présent aux rendez-vous. Il faut toutefois chercher à le fidéliser et à l'élargir.



Le Quadrant, réseau des bibliothèques

Le Quadrant déploie son activité autour de deux grandes missions : le patrimoine et la lecture publique. L'abonnement pour emprunter des livres et des revues est gratuit. Les services du Quadrant sont répartis sur 3 sites : la Bibliothèque des Annonciades, la Médiathèque du Sandettie et la Bibludothèque Damrémont, et en quatre services "hors les murs" : le Livre chez Vous, le Bibliocar, PLUME, et la Bibliothèque de plage durant la période estivale.

Les collections du Quadrant s'élèvent à plus de 300 000 documents dont 110 000 livres en accès direct, 20 000 DVD et CD, 700 jeux, 230 abonnements, des ressources numériques, et des dizaines de milliers de documents anciens.

L'année 2017-2018 a principalement permis de consolider les nouveaux outils mis en place en 2017, avec le lancement du site web et du wifi.

Rendre la lecture accessible à tous les citoyens sans distinction d'âge et de condition est l'un des objectifs du Quadrant. Les services hors les murs permettent d'installer une proximité avec certains publics empêchés, pour tout type de raisons. En partenariat avec le CCAS, Le Livre chez Vous dessert une cinquantaine de lecteurs âgés ne pouvant plus se déplacer à la bibliothèque.

La ville de Boulogne-sur-Mer et le Lions Club Val de Liane ont lancé l'opération "Boîtes à livres" au mois de mai 2018 offrant à la population la possibilité de donner et de prendre des ouvrages grâce à ces "points lecture" disposés à des endroits passants et visibles, pour renforcer l'idée de la culture accessible à tous.

Il faudra également porter une attention particulière au "Plan Bibliothèques" énoncé par le Ministère de la Culture au printemps 2018, avec l'extension nécessaire des horaires d'ouverture et surtout l'ouverture du dimanche.

Le Service Archéologie

Le service s'est énormément ouvert aux autres partenaires durant 2018 :

- renouveler le partenariat initié en 2018 avec le Quadrant : participation aux animations en fonction des thématiques retenues
- développer de nouvelles propositions de médiation autour de l'archéologie locale en collaboration avec l'équipe du Musée.
- poursuivre la collaboration avec les Archives Municipales autour de conférences proposant un regard croisé entre archéologie et archives.
- participer aux Fêtes de la Mer en proposant des animations en lien avec le patrimoine archéologique sur le stand des services culturels.

Le service Ville d'art et d'histoire

Le service développe de nombreuses actions en direction des publics très divers. Il intervient ainsi pour :

- Les Journées des Sites fortifiés
- La Nuit des Cathédrales
- Les JEP .
- Les Journées de l'architecture
- Partenariat avec les services culturels

- La Nuit des Musées En lien avec l'exposition *Boulogne, 14-18*, circuits guidés en ville et jeux vidéo dans la salle pédagogique de la Villa, réalisé en collaboration avec la mission centenaire et avec l'association Oscop.

L'Ecole-musée développe en lien avec le Service ville d'art et d'histoire (auquel elle est rattachée) plusieurs actions en direction notamment du public boulonnais

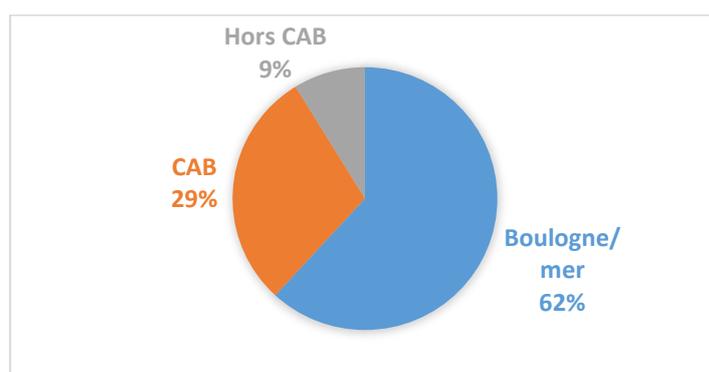
Perspectives 2019

- Les Journées des Sites fortifiés
- Printemps de l'Art Déco
- La Nuit des Cathédrales : ouverture gratuite de la Crypte en soirée. Exposition prévue sur la thématique des reliquaires.
- La Nuit des Musées :
- Rendez-vous aux Jardins Les JEP
- Les Journées de l'architecture

L'Ecole Municipale d'arts

L'EMA fait partie des institutions culturelles de la ville. Depuis 200 ans, elle accueille de nombreux élèves pour des temps d'apprentissage et de découverte des arts plastiques autour des techniques académiques, mais également des pratiques plus contemporaines.

Près de 900 élèves l'ont fréquentée en 2017-2018 et la majeure partie est issue de la ville de Boulogne-sur-Mer.



Afin de permettre à tous les publics de découvrir les arts plastiques, l'Ecole d'art propose des ateliers pendant les vacances. Près de 20 enfants participent à chaque session d'ateliers. L'objectif de toucher des enfants « non-inscrits » à l'EMA est également atteint avec 50% d'enfants extérieurs.

Le spectacle vivant

La proximité passe par des rencontres / dédicaces avec les artistes qui permettent aux gens de vivre des moments privilégiés. Les spectacles proposés dans le cadre des Semaines Thématiques permettent de tisser un lien plus large avec la population. Les actions offrent à chacun la possibilité de découvrir le théâtre autrement lors de rencontres organisées.

Les perspectives 2019 sont de développer ces temps privilégiés avec les publics.

La culture tout au long de la vie

Les services culturels s'attachent à mettre en œuvre des actions ou projets qui peuvent toucher tous les publics. L'Education Nationale est un partenaire incontournable, mais les Universités ne sont pas en reste. Par ailleurs, le public senior au travers du CCAS ou des associations est également concerné par les propositions des services.



Les Archives municipales ont eu l'occasion de participer à un projet mené par un artiste vidéaste/réalisateur accueilli en résidence par la Cab et le collège Daunou, consistant en la réalisation d'un court métrage sur la découverte des archives. Par ailleurs, le service des Archives espère toucher fortement le public scolaire avec l'exposition *Boulogne 14-18*.

Pour l'année scolaire 2019-2020, en dehors du cadre des expositions, le programme de médiation du service prévoit, à destination des publics des écoles, collèges et lycées, la mise en place d'ateliers de découverte des archives ou relatifs à un sujet historique.

Dans le cadre du master « Mondes Anciens » de l'Université de Lille, le service Archéologie accueille le séminaire « Muséologie et collections d'archéologie ».

Le service collaborera avec le Département Histoire de l'Ulco dans le « conseil de perfectionnement » de la Licence du Département Histoire. En 2019, de nouvelles propositions pourraient voir le jour, en particulier avec des rencontres organisées dans le cadre du séminaire d'archéologie médiévale.

Le partenariat du Quadrant avec l'Education nationale se manifeste de différentes façons.

- Accueil de classes "libres" ou dans le cadre de projets et de partenariats spécifiques sur les trois sites : 153 classes et 2 865 enfants accueillis durant l'année scolaire 2017-2018.

- Accueil de classes en hors les murs

- Le service du Bibliocar assure des dépôts de livres réguliers dans les écoles qui le souhaitent.

- Le Département Études et Patrimoine accueille des collégiens et le cours de codicologie de la Licence Histoire de l'ULCO - Dans le cadre de l'exposition *Valentine Hugo, le carnaval des ombres*, sur les 3 559 visiteurs, 833 étaient des scolaires.

Au total, le Département Études et Patrimoine a accueilli 554 élèves de primaire et de collège de septembre 2017 à juin 2018.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'objectif est de resserrer encore ces liens avec une programmation annuelle d'accueils de classes dans les secteurs Jeunesse. Un travail d'évaluation sera conduit pour essayer de mesurer l'impact de ces visites de classes sur les enfants et leurs parents.

Le musée propose une offre éducative, de la maternelle au lycée. Cette offre est adaptée à chaque cycle en visites libres, visites commentées ou visites-atelier soit sous la forme d'éveil-découverte, soit en exploration-approfondissement.

1 882 scolaires accueillis (janv. -juil. 2018)

Autour des collections permanentes

Autour des expositions temporaires - L'arme à l'œil. Napoléon et la caricature (du 16 juin au 12 nov. 2018)

Actions réalisées en 2018 :

- Deux formations annuelles à destination des enseignants des niveaux maternelle et primaire
- Mise en place de dossiers pédagogiques téléchargeables autour des expositions temporaires (*L'arme à l'œil*) et du parcours permanent (à venir).

→ Perspectives 2019 :

- Poursuite du développement des ressources pédagogiques à destination des enseignants (parcours permanent / coll. Egypte) et mise en ligne de ces ressources.
- Proposition de visites couplées Musée-VAH dans le cadre du projet Manet.

Le service Ville d'art et d'histoire anime les ateliers du patrimoine : près de 700 élèves ont participé sur des sujets variés (en partenariat avec la CAB pour le dispositif « l'enfance de l'art » dans le cadre de la Nuit des Musées...)

→ Perspectives 2019 :

- Continuité des ateliers du patrimoine auprès des scolaires, avec une forte proportion de projets personnalisés
- Actions en partenariat avec la CAB, dispositif « L'enfance de l'art » :
 - Reconduite éventuelle de la Journée Patrimoine Jeunes élargie à la participation de toutes les écoles.
 - Participation à la formation des enseignants de l'IEN de Boulogne
 - Présentation de la thématique Bestiaire de la Crypte à 25 enseignants
 - Visites de sensibilisation à l'exploitation des thèmes patrimoniaux et réalisation de fiches thématiques à l'usage des enseignants.

L'Ecole d'arts collabore avec l'Education Nationale dans le cadre de projets spécifiques portés par des enseignants. Ainsi le Lycée Cazin de Boulogne-sur-Mer a reconduit un nouveau projet autour de la gravure sur 2017-2018.

→ Perspectives 2019 :

Renforcer ces collaborations notamment dans l'accueil de groupes autour des expositions

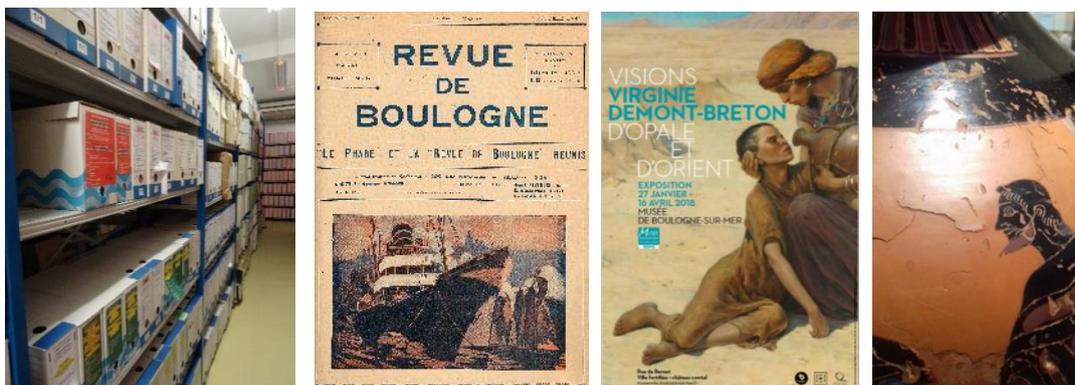
La saison du spectacle vivant touche tous les publics dès le plus jeune âge : parents et enfants (notamment via les goûters concerts), ados/étudiants, adultes/séniors aussi bien en musique qu'en théâtre et danse.

→ Perspectives 2019 :

Favoriser les temps de médiation autour des spectacles pour les scolaires

Le rayonnement de la ville

Dans le domaine de la culture, l'année 2018 fut riche en propositions de la sorte autour de deux axes forts. La valorisation du patrimoine est un atout majeur dont la Ville peut se prévaloir auprès de la population et des touristes, et ce secteur est encore riche de potentialités. Mais avant d'être valorisé et diffusé, le patrimoine doit être préservé, et cela constitue un enjeu important pour plusieurs services. Des programmations artistiques et culturelles de qualité sont aussi une composante du rayonnement de la ville, et viennent compléter la mise en valeur de son passé historique par une dynamique de propositions ancrées dans l'actualité et la diversité.



Depuis le mois de janvier 2018, le service des Archives s'est enrichi de deux importants dons : les archives de l'amicale des anciens élèves de Godefroy de Bouillon et de la Voix du Nord (1995-2011).

Pour 2019, le service souhaite mettre l'accent sur le tri et le classement du fonds de la Chambre de Commerce et d'Industrie conservé par la Ville. Le traitement de ces 294 ml particulièrement riches sur l'histoire économique et maritime de Boulogne facilitera la communication de ces archives en salle de lecture et en ligne, ainsi que leur valorisation.

En 2018, le service archéologie a entrepris un travail de migration de la base d'inventaire « base archéo » sur un logiciel professionnel. Pour le dépôt de fouilles, le service a poursuivi le chantier de rationalisation des réserves et le reconditionnement des objets avec l'inventaire, le nettoyage, le conditionnement et transfert au dépôt lapidaire des éléments de voirie antique mis au jour sur le Boulevard Prince Albert (1998).

→ Perspectives 2019 :

Le programme triennal d'étude de l'enceinte urbaine médiévale et moderne et la participation aux programmes régionaux d'études des fortifications médiévales et modernes.

Valorisation du site archéologique : la mise en valeur des vestiges archéologiques médiévaux et modernes sur la promenade des remparts permettra de restituer aux publics (Boulonnais et touristes) le résultat de 10 années d'étude de l'enceinte et fera de ce lieu de promenade très prisé, une véritable balade à travers l'histoire de la ville.

Un projet de mise en valeur des grands axes de communication qui, dans l'antiquité, font de Boulogne un carrefour des voies terrestres et maritimes de l'Empire pourrait également voir le jour en 2019.

Le Quadrant a pour mission de conserver, signaler et valoriser un riche patrimoine écrit, notamment les livres anciens, rares ou précieux issus des confiscations révolutionnaires. L'un des chantiers majeurs du Département Études et Patrimoine concerne l'amélioration des conditions de conservation préventive des collections, avec la rénovation des magasins.

Le chantier des magasins va se poursuivre avec la réintégration des collections du 5^{ème} étage, et le démarrage des opérations pour le 4^{ème}.

Le projet de Bibliothèque numérique du Quadrant contient un volet « Patrimoine » à développer. La mise en place d'un module dédié permettra d'en faire une bibliothèque à part entière, véritable vitrine des prestigieuses collections de la Bibliothèque et de l'histoire de la Ville.

A terme, il conviendra également d'examiner la nécessité de numériser la presse ancienne locale (18^e – 20^e siècle), une des ressources les plus consultées tout en étant l'une des plus fragiles sur le plan de la conservation.

Le service Ville d'art et d'histoire intervient sur les questions de conservation et de restauration des bâtiments et du mobilier patrimoniaux :

- le plan de gestion des beffrois du patrimoine mondial
- la restauration du dôme de la basilique
- le chantier d'urgence au château
- La Crypte
- la valorisation de la promenade des remparts

Dans le contexte de la réfection du chemin des remparts, la mise en place d'une signalétique patrimoniale est envisagée.

Par ailleurs, le service Ville d'art et d'histoire participe aux commissions dirigées par l'ABF et apporte son expertise sur l'environnement patrimonial. Il est en lien constant avec le service Urbanisme et répond ponctuellement aux demandes des habitants.

2018 est marquée par la fin des commémorations de la première guerre mondiale. Après *Boulogne, port allié 1914-1918 et 1917, le moment Pershing*, le service des Archives municipales souhaite rendre hommage à tous les Boulonnais de la Grande Guerre en proposant avec le soutien de la mission centenaire et de la Région *Boulogne 14-18*. Labellisée « Centenaire » et « Année européenne du patrimoine », l'exposition fait l'objet d'un catalogue de 200 pages offrant un complément scientifique agrémenté d'une sélection documentaire.

Pour 2019, les Archives municipales souhaitent célébrer les 200 ans de l'EMA en présentant une exposition retraçant son histoire, à partir de pièces d'archives et de documents iconographiques.

Les Archives municipales proposent pour 2019 un parcours signalétique présentant, dans différents lieux (la jetée, le quai Gambetta, Saint-Pierre et Capécure), des photographies anciennes relatives à l'histoire maritime de la ville. Ce projet destiné au grand public pourrait bénéficier d'un financement européen FEAMP / GALPA Littoral, qui soutient les projets liés à la mer et à la pêche à hauteur de 80 %. Une réédition augmentée du catalogue de l'exposition *Vies et pêches boulonnaises. Photographies 1850-1914* pourrait compléter l'opération.

La mise en place d'un cycle de quatre conférences *Trésors d'archives* a permis la valorisation de documents du fonds d'archives municipales.

En 2018, le programme des journées nationales de l'archéologie s'est enrichi grâce notamment à la contribution du *Quadrant, réseau des Bibliothèques de Boulogne-sur-Mer* et au partenariat mené avec le Centre Social Municipal. Cette édition, étendue sur 3 jours a permis au total d'accueillir 205 visiteurs.

Les animations proposées annuellement pour les journées de l'archéologie ont été enrichies par l'atelier « archéol ecteurs » proposé par les bibliothécaires du Quadrant. Enfin, la quinzaine de jeunes qui participe au projet « Le chemin des archéologues » a contribué à l'animation des journées en proposant une animation autour du relevé archéologique de terrain ou en contribuant à l'animation des activités proposées par le service.

Au Quadrant, réseau des bibliothèques, de janvier à juillet 2018, 1 593 demandes ont été enregistrées. En dépit de la présence massive d'information directement accessible depuis Internet, l'espace Patrimoine des Annonciades observe une fréquentation stable, en particulier pour la consultation de la presse locale, et celle des manuscrits médiévaux qui attire des chercheurs des Universités les plus prestigieuses.

Afin de commémorer le 50^{ème} anniversaire du décès de Valentine Hugo, la Bibliothèque des Annonciades lui a consacré, du 17 mars au 9 juin 2018, une exposition intitulée *Valentine Hugo, le carnaval des ombres*. Cette exposition a été accompagnée par la publication d'un ouvrage éponyme. Avec 3 559 visiteurs dont 532 reçus dans le cadre d'une médiation, l'exposition a été un succès.

La bibliothèque s'est associée au Musée et au Service Ville d'Art et d'Histoire pour la manifestation *Napoléon & Boulogne-sur-Mer* (16 juin au 12 novembre 2018), avec une sélection d'archives et de documents iconographiques sur le camp de Boulogne issus des fonds de la Bibliothèque et notamment de la donation Beaucour, présentés au Palais Impérial et au Musée.

Le Quadrant a été sollicité pour le prêt d'un manuscrit médiéval pour l'exposition *Anglo-Saxon Kingdoms* présentée du 19 octobre 2018 au 19 février 2019 à la British Library de Londres.

La Bibliothèque est régulièrement sollicitée pour prendre part à des projets d'inventaire et de valorisation des collections. En 2018-2019, deux thématiques sont à l'étude : les collections américaines et anglaises, avec à terme, des numérisations possibles de nos collections visibles sur Gallica.

Dans le même registre, la bibliothèque est pressentie pour être partenaire du Campus de la Mer, cogéré par l'ULCO et Nausicaà, et qui vise à mettre en ligne des ressources relatives à la mer et à ses activités sur un portail dédié. Outre les nombreuses collections sur ce sujet, le projet sera l'opportunité pour la bibliothèque de valoriser le Fonds IFREMER qu'elle conserve.

Au service Ville d'art et d'histoire, L'exposition Napoléon et le Palais impérial

L'exposition, construite en lien avec le dispositif Résonances Arras et en écho avec l'exposition *L'Arme à l'œil*, a permis l'exploitation de la thématique napoléonienne dans le palais impérial, inoccupé depuis 3 ans, qui profite également d'une valorisation. 4 780 visiteurs ont à ce jour découvert cette exposition, librement ou par le biais de visites guidées, proposées 2 fois par semaine. La jauge limitée de l'édifice a entraîné le report des activités pédagogiques à l'automne.

L'ouverture du beffroi : Avec une fréquentation attendue légèrement supérieure à 2017, le beffroi a suscité l'intérêt de près de 3000 visiteurs.

La Crypte : Le site demeure un lieu patrimonial de première importance qui a accueilli à ce jour 34 693 visiteurs, dont plus de 16 000 en saison estivale (+ de 150 000 depuis sa réouverture en 2015). Les visites guidées quotidiennes en juillet-août ont attiré 306 personnes (380 avec les programmations intermédiaires).

Outre la communication sur les activités du service VAH sur le site Internet de la Ville et de la Crypte, les dépliants « Rendez-vous » Eté et JEP sont édités en conformité avec la charte graphique; le programme de la Crypte et les affiches des concerts sont diffusés également.

Le service VAH est impliqué dans la mise en œuvre du portail numérique du patrimoine dans les Hauts-de-France.

→ Perspectives 2019 :

Le programme estival : cycle de visites guidées - ouverture du beffroi

La Crypte :

- projet d'une exposition sur les reliquaires dans le cadre de la Nuit des cathédrales
- reconduite des visites guidées aux vacances de printemps et d'été, sur une cadence réduite à 2 ou 3 visites hebdomadaires
- programmation de 4 concerts en juillet - août

A noter : Le service VAH émet le souhait de lancer une réflexion sur la création d'un festival d'art sacré, sans précédent dans la région Hauts-de-France.

Le rayonnement de la ville s'appuie également sur la qualité des programmations culturelles, que ce soit du spectacle vivant, des expositions, ou des diverses propositions des services travaillant dans ce sens.

L'année 2017-2018 a permis à l'EMA de proposer des expositions à partir de collections publiques (notamment du FRAC Grand Large Hauts de France) avec *Frontières et déplacements – volet 1 et 2*.

Par ailleurs, l'EMA s'inscrit dans le projet « ARCHIPEL » initié par la DRAC Hauts-de-France qui a sélectionné cinq écoles de pratiques amateur de la région (Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Denain et Saint Quentin) pour développer des résidences d'artistes en collaboration avec le FRAC Grand Large – Hauts de France.

Le fil conducteur de l'année 2018-2019 sera l'anniversaire de l'Ecole Municipale d'Arts qui fêtera en 2019 ses 200 ans. Ce sera l'occasion de nombreux partenariats.

Le Quadrant, réseau des bibliothèques

L'action culturelle fait partie des missions de la bibliothèque qui se doit de faire des propositions de nature à satisfaire le besoin d'ouverture et d'enrichissement des différents publics. Cela recouvre un spectre très large en termes de propositions et de contenus et de publics : les adulte et la jeunesse, les publics impliqués qui fréquentent régulièrement la structure ou sont des familiers de l'environnement culturel, les publics occasionnels voire le non-public. La jeunesse et les publics éloignés de la culture sont une des priorités du Quadrant en matière de programmation culturelle.

Les spectacles proposés dans les murs de la Bibliothèque sont gratuits, ceux qui sont proposés Hors les Murs (salle de la Faïencerie, Carré Sam) sont payants. Les 2 spectacles programmés entre janvier et juin 2018 ont touché 555 enfants (séances scolaires et publiques confondues).

Le festival « Mur. Mur.. » permet au Quadrant de travailler en partenariat avec diverses structures sociales et associatives en proposant une programmation qui peut servir de point d'appui à leurs propres actions pour un éveil des enfants à l'approche de contenus culturels et à la fréquentation de salles de spectacle et des bibliothèques.

L'année est jalonnée par un certain nombre d'animations et d'actions. Le Quadrant travaille en partenariat étroit avec 2 associations qui œuvrent en faveur de la jeunesse, OPALIVRES et le CDSI. Une plaquette bimestrielle permet d'assurer la promotion de la programmation à l'intention du jeune public.

- Les expositions sont un domaine où le réseau déploie une activité assidue, qu'il s'agisse de la valorisation des collections patrimoniales, de l'accueil d'artistes, ou bien d'expositions plus modestes intervenant dans le cadre de partenariats. Expositions majeures pour l'année 2018 :

- *Valentine Hugo, le carnaval des ombres*, du 17 mars au 9 juin, 3 559 visiteurs, exposition organisée par le département Etudes et Patrimoine du Quadrant.

- *Blind spot*, peintures de Philippe Manière, du 23 juin au 16 septembre. Plus de 1 200 visiteurs à ce jour.

- La Nuit de la Lecture, amène un éclairage bienvenu sur les lieux de culture et du livre que sont les bibliothèques et les librairies. Le public a répondu présent avec 210 personnes accueillies sur les 2 sites.

- la Journée internationale des femmes (177 personnes pour 3 événements en mars).
- 2 cycles de conférences dans la salle Cassar (Renaissance du Vieux Boulogne, Amis du Musée et de la Bibliothèque) et le cercle de lecture de Boulogne Accueil

Les Passeurs de Mots en Quartier : Les ateliers de lecture à voix haute pour adultes mis en place à la ferme Beaurepaire et à l'espace Michel Maes ont permis d'initier une dynamique avec des personnes des quartiers qui souhaitent pratiquer et participer à des temps forts de la programmation.

→ Perspectives 2019 :

- Nuit de la Lecture le 19 janvier
- Exposition « Am(e)morphose », photographies de Thierry Cuvillier, du 2 mars au 27 avril, Bibliothèque des Annonciades
 - Journée internationale des femmes en mars
- Projet autour de la figure de Jehan-Rictus en avril avec Virus et J-C Dreyfus, collaboration avec le Spectacle vivant
 - Festival Mur...mur du 15 au 29 mai
 - Jardin Partie à la Médiathèque du Sandettie
 - Fête de la musique avec le groupe la Bricole le 21 juin
 - Exposition estivale dans la galerie du cloître en lien avec les 200 ans de l'EMA

Sur un rythme régulier, le musée propose des expositions permettant de redécouvrir ses collections ou de mettre en avant un artiste d'origine boulonnaise. Une édition est systématiquement associée.

Visions d'Opale et d'Orient. Virginie Demont-Breton

Du 27 janvier au 16 avril 2018. L'exposition a touché un public essentiellement individuel.

La vie de château depuis 30 ans

Du 28 avril au 9 juillet 2018

1 965 visiteurs pour le week-end portes ouvertes.

L'arme à l'œil. Napoléon et la caricature

7 180 visiteurs. Avec une moyenne de 1 749 visiteurs/ mois l'exposition se situe dans la moyenne de fréquentation des expositions estivales.

L'exposition est organisée dans le cadre de l'appel à projet régional, Napoléon dans les Hauts-de-France. Elle s'articule avec les expositions Napoléon et le Palais impérial.

Perspectives 2019

- Accrochage thématique :

Manet et paysages d'Opale (titre de travail)

Prêt d'une œuvre de Edouard Manet, *Clair de lune sur le port de Boulogne*, 1869 issue des collections du Musée d'Orsay.

En collaboration avec Ville d'art et d'histoire, Archives Municipales et Centre Social Municipal

Opération nationale *Culture près de chez vous*

A partir de février-mars 2019 (durée 12 mois)

- Exposition interactive :

Le vase qui parle

Sensibilisation à l'art grec par l'usage de nouveaux médias

A partir de mars à juin 2019

Un dispositif de médiation numérique à la découverte de la mythologie grecque (guerre de Troyes). Une programmation en basse saison à destination du public local, notamment scolaire et famille.

- Exposition estivale :

La folie de l'antique, Boulogne au cœur des réseaux (titre de travail)

A partir de début juillet à novembre 2019

Une exposition estivale à destination du grand public (env. 100 œuvres).

L'accessibilité et le lien social

Rencontrer l'autre, se rencontrer, rencontrer la création ou découvrir notre histoire à partir de collections anciennes... La culture est le vecteur de multiples propositions qui permettent d'échanger et de débattre. Ce lien qui se crée entre les personnes fait partie d'un des enjeux de nos actions que ce soit en direction des quartiers prioritaires, des jeunes, des seniors ou des personnes présentant un handicap.



Plusieurs ateliers ont été menés par les Archives Municipales avec l'hôpital de jour avec la préparation d'une mini-exposition sur l'histoire du port de Boulogne-sur-Mer, destinée au public hospitalisé et au personnel soignant. Dans le cadre de l'exposition Boulogne 14-18, un partenariat a été mis en place avec l'IME de Samer et le SESSAD du Boulonnais pour la mise en place d'une médiation spécifique destinée au public en situation de handicap physique et mental. Une visite guidée en langue des signes sera également proposée de même qu'une visite-audio destinée aux malvoyants.

→ Perspectives 2019 :

Poursuivre le travail de médiation avec des conférences, des visites et des ateliers.

Le Quadrant a souhaité mettre en place un service d'écrivain public : Simplissimots. Il s'agit d'une permanence hebdomadaire gratuite et individuelle à la Médiathèque du Sandettie pour écouter et accompagner toute personne ayant besoin d'aide pour un courrier, le remplissage d'un dossier administratif ou des démarches sur Internet.

Le musée est un acteur pilote pour la prise en compte des publics en situation de handicap. Les actions marquent la continuité de cette dynamique dans une perspective de consolidation et de pérennisation d'une démarche globale d'accueil pour mettre progressivement en place un accueil adapté / accessible, proposer une programmation culturelle adaptée / accessible et inclusive, favoriser l'autonomie des publics :

le Cycle de visites-conférences adaptées, les visites-conférences interprétées en LSF, les visites descriptives
Ces rendez-vous sont ouverts à tous et bénéficient d'une tarification adaptée avec des outils :

- Les livrets de visite « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Accueil, information et confort de visite pour tous
- Prêt de poussettes
- Aménager des temps de pause pendant la visite : le développement des assises
- Informer les visiteurs – le registre d'accessibilité
- Renouvellement du règlement de visite

→ Perspectives 2019 :

- Identification d'un parcours tactile au sein des collections permanentes / Programmation de visites-tactiles.
- Poursuite du développement des outils de médiation en méthode FALC.
- Homologation des aménagements conçus pour l'accueil PMR.
- Renouvellement du site internet : identification des dispositions d'accueil adaptées.
- Enrichissement du parc matériel pour l'accueil des très jeunes enfants : poussettes, porte-bébé, linge
- Enrichissement du parc d'assises au sein du parcours permanent.

Lien social : des projets à destination des quartiers prioritaires

Le groupe de travail « Culture au Chemin Vert » favorise les actions en direction des publics dits « éloignés de l'offre culturelle ». Réunissant les acteurs sociaux et culturels de la ville, ce groupe entreprend des actions communes et met en place des modes opératoires plus efficaces pour mener à bien des projets que ce soit avec le PRE, l'ELP, le centre social municipal du Détroit, la maison du projet ou la ferme Beurepaire.



Le service des Archives municipales participe au groupe de travail mis en place avec les acteurs sociaux du quartier du Chemin vert afin de proposer des projets communs destinés aux publics des quartiers prioritaires.

→ Perspectives 2019 :

Continuer de participer à ce groupe de travail.

Proposé dans le cadre de l'appel à projet national « C'est mon Patrimoine », le projet « Acteurs, actrices du Patrimoine » propose une action de médiation innovante, centrée sur la conception par les jeunes de l'ALSH du Centre Social Municipal, d'un Escape Game théâtralisé regroupant les acteurs culturels et sociaux dans la continuité du GT Chemin Vert. Il est coordonné par le service Archéologie.

→ Perspectives 2019 :

Pour répondre aux thématiques de l'appel à projets 2019, cette proposition sera centrée sur l'acquisition de nouveaux savoirs.

La dynamique de partenariats avec les structures sociales et culturelles perdue à la Médiathèque du Sandettie et certaines actions ont pu s'insérer dans des projets Politique de la Ville.

C'est le cas des "Gardin Parties" avec une 3^{ème} édition au mois de juin dernier. A chaque fois ce sont plus de 300 personnes, essentiellement du quartier, qui viennent à la bibliothèque pour un moment festif et convivial.

Pour le quartier Damrémont la Bibliothèque participe aux réunions de projet de transformation de l'espace Maes en Centre Social Municipal.

→ Perspectives 2019 :

En 2019, le Quadrant souhaite mettre en place un comité de jeunes lecteurs à la Médiathèque du Sandettie. Ce projet sera intégré à un dossier Politique de la Ville déposé en novembre 2018. La 3^{ème} Gardin Partie est programmée en juin.

La Médiathèque du Sandettie sera probablement impliquée dans le dispositif "Micro-folie" qui devrait être implanté au Carré Sam en 2019.

L'Ecole-musée s'est investie dans les projets autour de la politique de la ville par :

- La participation au groupe de travail du Chemin Vert qui a permis aux partenaires du champ social de découvrir les différentes activités de l'Ecole-Musée.

- La prise de contact pour de futures collaborations dans le cadre de dossiers Politique de la Ville.

- L'accueil d'un groupe (parentalité) de l'Espace Maës composé d'habitants du quartier Damrémont. Ils ont réalisé un livret destiné aux familles.

→ Perspectives 2019 :

Elaboration pendant l'année 2019 d'un projet commun avec le PRE de Boulogne-sur-Mer autour des quartiers Damrémont et Centre-Ville.

L'Ecole d'art est également engagée dans cette démarche et envisage pour 2019 de poursuivre le pilotage du groupe de travail « Culture au Chemin Vert » et la collaboration avec le PRE.

PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR L'ANNEE 2019

Les services culturels œuvrent au quotidien pour un meilleur service aux habitants et toujours dans un souci de l'intérêt général. L'année 2019 verra se poursuivre les projets et actions devenus incontournables dans chacun de ces services.



En parallèle, trois priorités sont posées pour l'année à venir :

- Structurer et affirmer la politique culturelle de la ville par :

- La rédaction des projets scientifiques et culturels du musée et du Quadrant, réseau des Bibliothèques Municipales. Ces fondamentaux sont exigés par le Ministère de la Culture.

- La rédaction de la nouvelle Convention Ville d'art et d'histoire pour le renouvellement du Label (exigé également par le Ministère de la Culture).

- L'affirmation d'une identité du Spectacle Vivant en revisitant la programmation en fonction des lieux de diffusion et du contexte d'agglomération

- La rédaction d'un nouveau projet d'établissement pour l'Ecole Municipale d'arts adhérente à l'Association Nationale des Ecoles d'Arts Territoriales.
- La mise en place de projets de valorisation du patrimoine architectural, archéologique et historique impliquant notamment le Service Archéologique, les Archives Municipales et le Service Ville d'art et d'histoire.
- Poursuivre les actions en direction des habitants de tous âges et de tous milieux par :
 - La poursuite du Groupe de Travail Culture au Chemin Vert
 - La collaboration avec les services de la ville, pôle petite enfance et acteurs sociaux, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs
 - L'implication dans des actions inscrites dans le dispositif de « La politique de la Ville » et des collaborations avec l'Education Nationale
- Développer des projets pour un rayonnement national, voire international par :
 - L'organisation et la diffusion d'expositions ou de manifestations en collaboration avec de grandes institutions nationales
 - La mise en place de parcours touristiques pérennes, notamment pour la valorisation des remparts et de l'histoire de la pêche à Boulogne (aux abords des quais) répondant aux attentes des touristes et des habitants.

Ces 3 axes, associés aux actions quotidiennes et relevant des missions structurelles de chaque service, favoriseront l'affirmation de la culture à Boulogne-sur-Mer pour une meilleure lisibilité, une valorisation accrue et une identification qualitative rayonnant au sein et au-delà de la cité.

Le service Animation poursuivra les actions telles les samedis de l'été et les quais en fête.



Les Fêtes de la Mer seront à nouveau à l'honneur et le service Animation contribuera à la bonne mise en place de cet événement exceptionnel attirant des centaines de milliers de personnes.

La politique sportive

La politique sportive en 2018 a largement contribué à la mise en œuvre des priorités de la majorité municipale.



LA PROXIMITE AVEC LES HABITANTS

Les éducateurs sportifs se sont impliqués aux côtés de ceux des structures de quartier dans l'action Multi-act. Après une année expérimentale, cette dernière a fait l'objet d'un projet politique de la ville. Cela s'est concrétisé par des après-midi multi-activités au plus près des jeunes des quartiers prioritaires.

La diffusion des matchs de l'équipe de France lors de la coupe du monde au Palais des Sports a favorisé la présence de nombreuses familles. La fin en apothéose avec la finale gagnée par les bleus a créé un moment de communion entre tous les Boulonnais.

LE SPORT TOUT AU LONG DE LA VIE

Le dispositif Sport Santé sur Ordonnance a vu s'inscrire son 100^{ème} patient. L'étude de l'origine des bénéficiaires montrent qu'ils viennent de tous les quartiers de Boulogne.

C'est pour mettre en valeur tout ce que la Ville de Boulogne met en place dans ce domaine qu'un colloque a été organisé. Il a permis le partage d'expérience avec plus de 20 communes de la région des Hauts-de-France.

Un village sport santé ayant pour but de présenter toutes les pratiques non compétitives possibles dans la ville tout au long de sa vie a aussi été présenté aux boulonnais.

RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITE DE LA VILLE

La ville de Boulogne possède un savoir-faire en termes d'organisation de manifestations d'envergure. Cela a encore été prouvé lors des Jeux Nationaux des Transplantés. Plus de 20 épreuves ont été organisées en partenariat avec les clubs locaux avec pour objectifs de promouvoir le don d'organe.

Le semi-marathon de Boulogne a tenu toutes ses promesses. L'organisateur a su tirer parti des berges de la Liane et du Palais des sports pour battre un record de participation.

Le traditionnel Open de Tennis a, cette année, attiré 3 stars du tennis français. Paul Henri Mathieu et Arnaud Clément se sont affrontés sur les courts en terre battue du boulevard Eurvin. Quant à Arnaud Di Pasquale, ancien Directeur technique national, il a assisté au tournoi en saluant le professionnalisme de l'organisation.

Le succès de la première édition a permis à l'Urban Trail de Boulogne de passer de 2000 à 3000 participants en 2018. Avec le plein de nouveautés et d'animations, les traileurs ont encore une fois été unanimes : Boulogne, la nuit, est extraordinaire.

Après une inauguration populaire du Palais des Sports Damrémont, le All Star Game NM1 a été un match de basket inaugural de gala. Les meilleurs français se sont affrontés dans diverses épreuves pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Résultats sportifs :

2018 a vu éclore une nouvelle génération de sportifs boulonnais de niveau international. Terence Atmane, jeune Boulonnais, devient champion d'Europe de tennis par équipe dans la catégorie Junior.

Zoé WADOUX confirme son statut de titulaire de l'équipe de France de Basket et remporte le titre de vice-championne du monde.

Nous pouvons aussi noter la participation de 3 Boulonnais aux Jeux Méditerranéens (Pauline Le Carpentier en lutte, Jimmy Gressier en athlétisme et Maxime Beaumont qui obtient une médaille en kayak).

La saison 2017/2018 de l'USBCO restera marquée par le départ de Jacques Wattez. Président emblématique du club depuis 20 ans, il laisse sa place à Reinold Delattre.

Le SOMB, quant à lui, fait une bonne fin de saison mais ne peut remonter en PRO B dès cette première année de championnat national.

L'ACCESSIBILITE ET LE LIEN SOCIAL

Utiliser le sport comme vecteur de lien social est un axe fort pour la municipalité.

L'accompagnement de l'ouverture d'une section Dragon-ladies au sein du BCK en est un parfait exemple. C'est donc plus de 15 dames qui ont été touchées par un cancer du sein qui peuvent pratiquer le dragon boat (canoë chinois) toutes les semaines.

La réflexion sur l'aide à l'emploi pour les clubs sportifs a débouché sur une expérimentation avec le FC Conti. Ce dernier a reçu une subvention spécifique pour créer un emploi à temps plein en CDI. La mission de ce professionnel sera d'accompagner l'association dans toutes ses démarches mais aussi d'assurer un lien avec les projets municipaux.

LE SPORT EN 2019

Entre les rendez-vous annuels réguliers tels le Challenge du Margat et la candidature à des événements exceptionnels nationaux, le service des Sports poursuivra le travail en direction des habitants notamment dans le quartier Damrémont en s'appuyant sur le nouveau Palais des Sports.



Proximité avec les habitants :

En 2019, le challenge du Margat va fêter ces 20 ans. Un programme chargé va venir ponctuer les différentes sessions de l'année pour célébrer cet anniversaire.

Un enjeu majeur suite à l'inauguration du Palais des sports est l'appropriation de ce dernier par les habitants du quartier Damrémont. Un certain nombre d'actions vont être mises en place pour qu'un maximum de personnes résidentes à proximité puisse avoir des activités dans cet établissement.

Le sport tout au long de la vie :

L'apprentissage de la natation est une priorité de la commune. Une analyse montre que la ville de Boulogne a les meilleurs résultats du département du Pas-de-Calais en la matière. Les efforts doivent être maintenus. L'apprentissage du vélo dans les écoles primaires devient aussi un axe majeur. Cet outil est indispensable aux jeunes bouloonnais tant d'un point de vue de la santé que de la mobilité douce.

Le Comité de pilotage du projet de Sport Santé sur Ordonnance a acté l'ouverture vers d'autres pathologies. Le dispositif va s'ouvrir aux personnes âgées fragilisées.

Rayonnement et attractivité de la ville :

Des contacts ont été pris avec les organisateurs de la Course du Figaro. L'enjeu est d'étudier avec eux une future candidature pour pouvoir la présenter le moment voulu dans les meilleures conditions.

Accessibilité et lien social :

2019 sera l'année des Fêtes de la Mer à Boulogne sur mer. Il y aura donc la maintenant traditionnelle opération d'échanges linguistiques avec nos amis de Folkestone : Sailing Voyage. Les contours de cette 4^{ème} édition sont déjà bien définis et devraient permettre à tous ces adolescents de partager des moments inoubliables sur terre mais aussi en mer.

